

FÉDÉRATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (FCI) (AISBL)

Place Albert 1^{er}, 13, B – 6530 Thuin (Belgique), tel : +32.71.59.12.38, fax : +32.71.59.22.29, internet : www.fci.be

RÈGLEMENTS & DIRECTIVES ÉPREUVES D'OBÉDIENCE pour

CLASSES 1 & 2 & 3

Les règlements et directives de la classe 3
sont utilisés dans les compétitions
internationales d'obéissance (FCI-CACIOB)
et les compétitions de championnats FCI



1^{er} janvier 2022

SOMMAIRE

I	RÈGLES POUR L'ORGANISATION, LA PARTICIPATION, LA GESTION ET LE JUGEMENT DES ÉPREUVES ET CONCOURS D'OBEDIENCE	4
1.	Organisation des épreuves et compétitions officielles d'Obéissance	4
2.	Instructions et règlements nationaux concernant les épreuves d'Obéissance	4
3.	Éligibilité pour la participation en classes Obéissance	4
3.1	Santé	5
3.2	Règlements anti-dopage et de vaccination.....	5
3.3	Agressivité.....	5
3.4	Femelles en chaleur et allaitantes	5
3.5	Modifications de l'apparence	6
3.6	Chiens stérilisés ou castrés	6
3.7	Contrôle des chiens.....	6
3.8	Autres règlements.....	6
4.	Éligibilité pour le jugement des compétitions d'Obéissance.....	6
5.	Chef steward	6
6.	Gestion de la compétition	6
7.	Obligations des conducteurs et équipement du chien	7
8.	Comportement du chien / Disqualification	7
9.	Autres règlements	8
II	ORGANISATION PRATIQUE ET ÉQUIPEMENT	8
10.	Agencement de la compétition	8
11.	Nombre de concurrents et temps alloué par jour pour le jugement	8
12.	Dimension du terrain d'Obéissance et nombre d'exercices	9
13.	Équipement	9
III	CLASSES, EXERCICES ET COEFFICIENTS	12
IV	GRADES, PRIX ET PASSAGE EN CLASSE SUPÉRIEURE OU INFÉRIEURE.....	14
14.1.	Grades et points.....	14
14.2.	Échecs et disqualification.....	14
14.3.	Monter ou descendre.....	15
15.	Champion d'obéissance et Certificat International d'Obéissance FCI-CACIOB.....	16
15.1.	Champion national d'obéissance.....	16
15.2.	Certificat international d'obéissance (FCI - CACIOB)	16
V	RÈGLES GÉNÉRALES ET INSTRUCTIONS POUR L'EXÉCUTION ET LE JUGEMENT DES EXERCICES	17
16.	Règles générales pour l'exécution et le jugement de tous les exercices.....	17
16.1.	Exécution des exercices.....	17
16.2.	Jugement des exercices.....	24

VI	RÈGLES GÉNÉRALES ET INSTRUCTIONS POUR L'EXÉCUTION ET LE JUGEMENT DES EXERCICES INDIVIDUELS	31
	CLASSE 1	31
	CLASSE 2	42
	CLASSE 3	60
VII	ANNEXES	
	ANNEXE 1.1 Haies.....	87
	ANNEXE 1.2 Saut.....	88
	ANNEXE 2 Quelques suggestions pour le placement des objets dans odorat et rapport classe 3.....	89
	ANNEXE 3 Schémas des positions dans la marche et règles concernant les ordres du steward.....	90
	ANNEXE 4.1 Modèles pour les groupes de cônes dans tous les exercices « envoi autour d'un groupe de cônes »	91
	ANNEXE 4.2 Itinéraires pour courir autour d'un groupe de cônes.....	92
	ANNEXE 5 Détails pour composer le carré.....	93
	ANNEXE 6 Quelques itinéraires du chien dans le rapport directionnel.....	94

SECRET

L'entraînement d'Obéissance (OB) apprend au chien comment se comporter de manière coopérative et contrôlée. L'accent doit être mis sur l'établissement d'un bon contact entre le chien et le conducteur et sur l'obtention de la volonté du chien d'obéir, même lorsqu'il se trouve éloigné du conducteur. Conducteur et chien doivent témoigner d'une bonne relation.

Ces règlements et instructions ont été rédigés pour promouvoir le sport d'Obéissance et pour soutenir la compétition au-delà des frontières nationales.

Ces règlements et instructions s'appliquent dans le cadre d'épreuves d'Obéissance dans les pays où les organisations canines ont choisi de les suivre.

Lors d'épreuves internationales à FCI - CACIOB ainsi que dans les compétitions de championnat FCI comme le Championnat du Monde FCI, les règles de la classe 3 doivent être appliquées à partir du 1.1.2022.

Les résultats d'autres épreuves d'Obéissance avec des performances différentes, mais qui répondent aux conditions correspondantes, doivent être reconnus.

I. RÈGLES POUR L'ORGANISATION, LA PARTICIPATION, LA GESTION ET LE JUGEMENT DES ÉPREUVES ET COMPÉTITIONS D'OBÉDIENCE

1. Organisation des épreuves et compétitions officielles d'Obéissance

Chaque pays-membre de la FCI décide quels clubs et organisations sont autorisés à organiser les épreuves officielles et les compétitions d'Obéissance dans leur pays.

2. Instructions et règlements nationaux concernant les épreuves d'Obéissance

Il est recommandé aux organisations canines de publier sur leur site internet toute l'information nécessaire concernant les règlements nationaux, les conditions spéciales au niveau national, les détails de leur législation ayant une influence sur l'accès du chien à leur territoire et son inscription à leurs épreuves, ainsi que les détails tels que le montant de l'inscription et les informations bancaires, afin que la compétition à travers tous les pays-membres de la FCI puisse être promue. Il est recommandé que les conducteurs s'inscrivant à une compétition reçoivent toutes les informations utiles relatives à la compétition et aux conditions nationales particulières par l'envoi d'un mémo (fiche d'informations).

3. Éligibilité pour la participation en classes Obéissance

L'éligibilité pour la participation aux épreuves d'Obéissance est définie par les règlements du pays dans lequel le chien est inscrit et ceux du pays dans lequel se déroule la compétition. Les règlements nationaux indiquent quels chiens sont autorisés à concourir dans les épreuves d'Obéissance (classes 1 & 2 & 3). Les critères d'éligibilité pour la compétition doivent être publiés sur le site internet du pays.

L'âge auquel on peut s'inscrire en classe 1 doit figurer dans le règlement national de chaque pays. Le chien doit, cependant, être âgé d'au moins 10 mois, sauf indication contraire dans le règlement national du pays où se déroule la compétition ou du pays où le chien est inscrit.

En classe 3, le chien doit être âgé d'au moins 15 mois. Il appartient à chaque pays de décider quelles classes nationales d'Obéissance sont reconnues et quelles conditions doivent être remplies avant qu'un chien soit autorisé à concourir dans une classe déterminée. Toutefois, pour participer à une compétition internationale d'Obéissance (avec FCI - CACIOB), le conducteur ainsi que le chien doivent avoir passé au moins la précédente classe d'Obéissance la plus élevée avec au moins un excellent et donc avoir le droit de monter de classe (classe II ou une classe avec exercices correspondants) dans leur propre pays.

Il appartient à chaque pays de décider combien de fois un chien peut être inscrit dans une classe déterminée après avoir reçu son premier Excellent (1er prix) dans la classe en question. *Cette information doit être disponible sur le site internet national.*

Si un chien a concouru une fois dans une certaine classe, les règles nationales doivent décrire les circonstances dans lesquelles le retour à une classe inférieure est autorisé. *Ces informations doivent être disponibles sur le site internet national.*

3.1 Santé

Les chiens aveugles, souffrant de maladies contagieuses ou d'infections ou d'ankylostome, de gale ou infectés par toute autre vermine, ainsi que les chiens agressifs, ne peuvent pas participer à des épreuves d'Obéissance. Les chiens blessés, suturés ou portant un bandage ne sont pas autorisés à participer.

3.2 Règlements anti-dopage et de vaccination

Les règlements de vaccination et anti-dopage nationaux doivent être respectés selon le pays où le chien est inscrit et le pays où l'épreuve se déroule. *Les règlements nationaux concernant la vaccination et les règles anti-dopage doivent être publiés sur le site internet.*

3.3 Agressivité

Les chiens agressifs ne sont pas autorisés à accéder aux aires de compétition. Le juge disqualifiera tout chien qui attaque ou tente d'attaquer une personne ou un autre chien. L'incident est transcrit dans le carnet de travail du chien et un rapport doit être envoyé à l'organisation canine représentée par le chien et à celle du pays organisateur.

3.4 Femelles en chaleur et allaitantes

Les femelles en chaleur sont autorisées à concourir selon les règlements nationaux du pays où se déroule l'épreuve. Cette information doit être publiée sur le site internet du pays qui organise l'épreuve. Les femelles en chaleur doivent, cependant, réaliser l'exercice en dernier. Elles doivent être tenues hors des aires de compétition et leurs environs, jusqu'à ce que tous les autres chiens aient terminé leurs exercices.

La règle générale devrait être que les femelles devant mettre bas endéans les quatre semaines et celles qui ont mis bas moins de huit semaines avant la date de la compétition en soient exclues.

Les règlements nationaux peuvent indiquer une autre tolérance. Cette information doit être disponible pour tous et clairement publiée sur le site internet du pays organisateur de l'épreuve.

Dans les concours internationaux d'obéissance (FCI - CACIOB) et dans le Championnat du monde FCI, les femelles qui vont donner naissance dans les quatre semaines et les femelles qui ont donné naissance dans les 12 semaines avant la compétition ne sont pas autorisées à concourir.

3.5 Modifications de l'apparence

Les chiens ayant la queue ou les oreilles coupées ou ceux ayant subi une modification de leur apparence pour des raisons esthétiques sont admis seulement s'ils se conforment à la législation en vigueur dans le pays où ils sont inscrits et dans le pays où l'épreuve est organisée.

Toute information sur les restrictions dues à des modifications de l'apparence du chien doit être facilement disponible et reprise dans le règlement national et publiée sur le site internet du pays.

3.6 Chiens stérilisés ou castrés

Les chiens stérilisés ou castrés sont autorisés à concourir.

3.7 Contrôle des chiens

Si nécessaire, le juge doit contrôler les chiens en dehors du terrain, avant le début de la compétition.

Le règlement national peut exiger que chaque chien soit contrôlé.

3.8 Autres règlements

Si une compétition d'Obéissance est organisée conjointement avec une exposition canine, le chien ne doit pas obligatoirement être inscrit à l'exposition canine. (évaluation extérieure)

Le règlement national doit définir quelles inscriptions spécifiques et affiliations à un club sont requises.

4. Eligibilité pour le jugement des compétitions d'Obéissance

Les juges de compétitions d'Obéissance doivent être suffisamment entraînés à juger l'Obéissance FCI et être en possession de la licence délivrée par leur organisation canine nationale **FCI** de leur pays.

Les qualifications et compétences linguistiques des juges invités en provenance d'autres pays doivent être vérifiées. Habituellement l'organisation canine qui invite prend contact avec l'organisation canine nationale FCI du juge invité pour confirmation de sa compétence.

Inéligibilité due à une probabilité de parti pris : *Le règlement national définit l'inéligibilité due à une probabilité de partialité.* Lors de compétitions internationales à **FCI** - CACIOB, le règlement de la FCI relatif à l'inéligibilité doit être respecté ainsi que les règles du pays organisateur, sauf indication contraire.

5. Chef Steward

Un chef steward doit être désigné pour la compétition. Le chef steward est responsable de l'organisation pratique d'une compétition d'Obéissance et doit avoir les qualifications requises. Un steward qualifié doit diriger les exercices des classes 2 et 3. Il est également recommandé en classe 1.

Si des concurrents étrangers s'inscrivent à la compétition, il est recommandé de s'accorder au préalable sur une langue commune pour diriger les exercices. En classe 3, le steward doit être capable de conduire les exercices en anglais ou dans une langue commune sur laquelle il y a eu accord.

Si les exercices sont divisés et jugés par deux juges ou davantage, il doit y avoir un nombre égal de stewards. Il doit y avoir au moins un steward par terrain.

6. Gestion de la compétition

Les compétitions d'Obéissance sont placées sous la direction du juge (en chef) du jour et sous celle du chef steward. S'il y a plus d'un juge pour la compétition, l'un d'entre eux est désigné juge en chef et président du collège de juges.

Si des incidents surviennent qui n'ont pas été prévus dans ces règlements et indications, le juge (ou collège de juges, présidé par le juge en chef) décide de la manière de procéder ou de comment évaluer l'incident.

7. Obligations des conducteurs et équipement du chien

Les obligations d'un conducteur en tant que concurrent commencent dès son accès aux aires de compétition et prennent fin après la cérémonie finale de remise des prix. Les conducteurs doivent respecter les règlements et indications selon les instructions. L'on attend d'eux qu'ils adoptent leur meilleur comportement et qu'ils soient vêtus de manière appropriée.

Le juge peut disqualifier un conducteur de la compétition s'il ne se conforme pas au règlement, ou s'il se comporte de manière inconvenante. La décision du juge est sans appel et aucun concurrent ne peut la contester.

Les conducteurs doivent signaler leur présence dans les aires de compétition 30 minutes avant le début de la compétition d'Obéissance. Autrement dit, le conducteur peut arriver et signer 30 minutes avant le début de son passage si cette possibilité a été donnée par l'organisateur de la compétition.

Il est interdit de punir le chien.

Seuls les colliers ordinaires (coulissants ou à boucle) sont permis. Les colliers à pointe ou électriques et d'autres dispositifs ou moyens de contrainte, comme des muselières, sont interdits. Cette restriction s'applique dès le début de la compétition et jusqu'à la fin.

Il est obligatoire de porter un collier lors des exercices de groupe dans toutes les classes. Il appartient au conducteur de décider si le chien porte ou non un collier lors des autres exercices. Il est recommandé que les chiens en compétition dans les classes inférieures aient un collier (classe pour débutant et classe 1). Il est permis dans toutes les classes de porter un collier de protection contre les tiques, d'autres arachnides ou insectes.

Dans toutes les classes, porter des couvertures, manteaux, harnais, imperméables, chaussures, bas, bandages, rubans, etc., est interdit pour les chiens pendant toute la performance.

Le conducteur doit tenir son chien à sa gauche **pendant les exercices. Entre les exercices, le chien doit être sous contrôle et près du conducteur (à gauche ou à droite).**

Si le conducteur a un handicap, il/elle est autorisé/e à tenir le chien à sa droite pendant les exercices. Le concurrent ou chef d'équipe de cette formation doit cependant discuter l'agencement avec le juge en chef/ juge avant le début de la compétition. Tous les juges concernés doivent être informés de l'arrangement et il doit y avoir accord sur l'effet que ceci produit sur l'évaluation des performances, si plusieurs juges sont impliqués. Les agencements exceptionnels doivent être justifiés et on doit s'assurer qu'ils n'occasionnent aucune gêne aux autres chiens et concurrents. Par exemple, si un concurrent est en chaise roulante, il/elle doit, pour les exercices de groupe, être placé/e en bout de rangée, afin qu'aucun autre chien ne doive passer devant.

8. Comportement du chien / Disqualification

Un chien qui, à un quelconque moment de la compétition (avant, pendant ou après sa propre performance), mord, tente de mordre, attaque ou tente d'attaquer une personne ou un autre chien sera disqualifié de la compétition avec effet immédiat et il perdra tous les points gagnés durant le concours même si celui-ci est terminé.

Le chien sera également disqualifié et ne pourra prendre part à aucun concours durant le deuxième jour d'une compétition sur deux jours.

La disqualification est consignée dans le carnet de travail du chien et un rapport doit être envoyé à l'organisation canine que le chien représente, ainsi qu'à celle du pays organisateur.

En outre des actions mentionnées ci-dessus, le règlement national doit être respecté.

9. Autres règlements

Entraînement sur le terrain

Une règle générale est qu'aucun entraînement n'est permis sur le terrain de compétition le jour du concours. Aucun conducteur n'est autorisé à y accéder avec son chien ou sans son chien sauf si une personne autorisée (le chef-juge) leur en a donné la permission.

Un conducteur qui s'entraîne sciemment sur le terrain avant une compétition ou durant les pauses est disqualifié.

Exercices de groupe

Dans les exercices de groupe (Exercices 1) des classes 1 et 2, le nombre minimum de chiens dans un groupe est de trois et le maximum est de six. Exceptionnellement, un groupe peut être fait avec sept chiens.

En classe 3, le nombre minimum de chiens dans les exercices de groupe (Exercices 3.1 & 3.2) est de trois et le maximum est de quatre, sauf s'il n'y a que cinq chiens en tout en classe 3.

Dans le cas de compétitions spéciales avec beaucoup de compétiteurs, comme les compétitions de qualifications, les compétitions de championnat et les compétitions internationales (FCI - CACIOB), le chef-juge peut prendre la décision, en concertation avec le(s) juge(s) des exercices de groupe et le steward, d'avoir cinq chiens dans les groupes.

II ORGANISATION PRATIQUE ET ÉQUIPEMENT

Agencement, nombre de concurrents, dimensions du terrain et équipement nécessaire

10. Agencement de la compétition

Le juge (juge en chef, juge-arbitre, président du collège de juges) a le droit, sur consultation préalable du comité organisateur, de décider dans quel ordre les exercices seront exécutés pendant la compétition et comment les exercices seront regroupés. L'ordre doit être le même pour tous les concurrents.

11. Nombre de concurrents et temps alloué par jour pour le jugement

La compétition doit être organisée de telle manière que les jugements ne prennent pas plus de six heures environ par jour.

Le règlement national du pays organisateur de la compétition doit être respecté.

Il est à noter que le temps requis pour le jugement d'un nombre spécifique de chiens dépend de l'agencement de la compétition, du steward, du juge et des races inscrites.

Temps de jugement approximatifs :

Classe 1

Il est recommandé qu'un juge ne juge pas plus de 30 chiens environ par jour en classe 1. Juger 6 chiens prend plus ou moins une heure.

Classes 2 et 3

Il est recommandé qu'un juge ne juge pas plus de 25 chiens par jour en classes 2 et 3.

On estime que juger 4 chiens en classe 2 prend approximativement une heure.

Juger 7 chiens en classe 3 prends plus ou moins deux heures.

Si plus d'un juge a été désigné, chaque juge évalue les exercices qui lui ont été assignés pour tous les chiens participants dans la classe. Dans ce cas, le nombre de chien peut être plus élevé.

12. Dimension du terrain d'Obéissance et nombre d'exercices

La dimension du terrain d'Obéissance pour une compétition organisée en salle doit être d'au moins 20 m x 30 m en classes 2 et 3. Pour une compétition en plein air, la dimension idéale est d'au moins 25 m x 40 m. En classe 1, le terrain peut être légèrement plus petit. Le terrain peut également être plus petit si les exercices sont divisés entre deux ou plus de terrains et les exercices demandant moins d'espace sont regroupés. Le terrain doit être tracé de façon claire. Il appartient au juge de décider si la dimension du terrain est acceptable ou non.

Toutes les dimensions fournies pour les exercices sont approximatives.

13. Equipement

Il est de la responsabilité du comité organisateur de tenir l'équipement suivant, ainsi que les règlements et indications et autres instructions utiles, à disposition dans les aires de compétition.

Obstacles :

- Un obstacle fermé d'approximativement 1 m de large, ajustable en hauteur d'environ 10 à 60 cm avec des planches de maximum 10 cm est nécessaire.
Les montants latéraux doivent être d'environ 1 m de haut. Les barres latérales contre le sol doivent être d'environ 1 m de long. Et il faut s'assurer que l'obstacle est sûr. Par opposition à une haie d'agility, l'obstacle ne doit pas avoir de prolongements latéraux. Un tel obstacle est nécessaire dans les classes 1 & 2 & 3.
- Un obstacle ouvert d'environ 1 m de large et ajustable en hauteur d'environ 10 à 60 cm avec des intervalles de maximum 10 cm. Les montants latéraux doivent être d'environ 1 m de haut. Les barres latérales contre le sol doivent être d'environ 1 m de long. L'obstacle doit être construit de telle manière qu'il soit ouvert, c.-à-d. qu'il n'y ait qu'une barre d'environ 3-5 cm de haut, ou une barre d'environ 3-5 cm de diamètre à la hauteur requise et une fine barre reliant les montants latéraux au niveau du sol. Il ne doit y avoir de supports que pour la barre et ils doivent être placés de telle manière que le chien puisse faire tomber la barre, quel que soit le côté duquel le chien saute. Les supports doivent être légèrement concaves (en forme de cuiller) afin que le vent ne les fasse pas tomber. L'obstacle ne doit pas avoir de prolongements latéraux. Cet obstacle est nécessaire pour les classes 2 & 3, en plus de celui décrit plus haut.
Voir schémas et description des obstacles dans la partie VII annexe 1

Haltères appropriés pour les rapports d'objet :

- Trois séries (petit – moyen – large) d'haltères en bois.

Les haltères suivants doivent être disponibles :

Pour la classe 3, chaque série (petit – moyen – large) inclut trois haltères en bois de même dimension. **(même dimension et même couleur)**

Pour la classe 2, seulement deux haltères en bois de même dimension **(même dimension et même couleur)** sont nécessaires.

Pour la classe 1, un haltère en bois de chaque dimension doit être disponible.

Chaque série diffère en dimension et poids afin de s'adapter à des races de dimensions différentes, c.-à-d. petites, moyennes et grandes races. Le poids du plus grand haltère ne doit pas excéder 450 g environ. Cependant, le conducteur peut choisir la dimension qu'il préfère.

En classe 1 les conducteurs peuvent utiliser leur propre haltère en bois (entièrement en bois).

En classe 2 et 3, c'est une décision nationale qui permettra aux conducteurs d'utiliser leurs propres haltères ou non.

Lors des compétitions internationales et de championnats, les conducteurs sont autorisés à utiliser leurs propres haltères. L'organisateur devra toutefois disposer d'un ensemble d'haltères (petits, moyens, grands) que les conducteurs pourront utiliser. Le juge doit contrôler si les haltères répondent aux exigences.



Figure : Haltères en bois. Les haltères doivent être entièrement en bois et la partie du milieu non recouverte.

- Des objets en bois d'environ 2 cm x 2 cm x 10 cm sont nécessaires pour les classes 2 et 3 pour l'odorat.
L'organisateur fournit toujours les objets pour l'odorat.
 - Pour la classe 2, le nombre d'objets correspond à six fois le nombre de chiens participants.
 - Pour la classe 3, le nombre d'objets correspond à huit fois le nombre de chiens participants.

Cônes et marqueurs :

- Plusieurs cônes d'environ 40-50 cm de haut (3-6) ou un tonneau
Pour les exercices 1.8, 2.9 et 3.8, plusieurs cônes (3 - 6) d'environ 40-50 cm de hauteur, ou un tonneau de hauteur correspondante et d'un diamètre de 70-80 cm sont nécessaires dans toutes les classes. La surface des cônes ou du tonneau doit couvrir pas moins que 0,4-0,5 m². La disposition (profondeur et largeur) des cônes doit être de 70 – 80cm x 70 – 80 cm.

Les cônes d'un groupe des exercices (1.8 -2.9 -3.8) doivent tous être semblables. Ils peuvent tous être de la même couleur ou de couleur différente. Dans la disposition, le même modèle de couleur doit être utilisé pour tous les chiens de la même classe

Dans les concours de championnats **et internationaux**, les cônes seront toujours utilisés.

Voir description dans Part VII annexe 4.1.

- Un nombre suffisant de marqueurs, petits cônes ou demi-sphères doit être disponible pour indiquer, si nécessaire, par exemple les points de départ et de fin d'exercices et les endroits d'exécution comme les virages, stops, etc...

Les marqueurs et cônes doivent être appropriés et correspondre à leur l'objectif. Lors du choix de leur dimension, de leur visibilité et de leur couleur, leur fonction doit être prise en compte, c'est-à-dire s'ils sont destinés au chien, au conducteur ou au juge et/ou au steward. Par exemple, les cônes des coins du carré doivent être approximativement de 15 cm et visibles. Certains cônes/demi-sphères/ bandes/ tubes indiquant par exemple la distance ou la place pour donner un ordre doivent être à peine visible pour le chien.

Autre équipement qui doit être disponible :

- Des tableaux d'affichage où les points sont inscrits.
- Des tableaux sur lesquels les positions à distance sont inscrites ou dessinées, ou un tableau d'affichage électronique.
- Craie, peinture en bombe (non toxique), ruban adhésif ou équivalent, pouvant être utilisé pour le marquage, par ex. pour les carrés et cercles, ainsi que pour les points de départ/arrivée.

III CLASSES, EXERCICES ET COEFFICIENTS

Il est recommandé que les programmes d'Obéissance nationaux incluent une classe novice/débutant que le chien doit passer avant d'accéder à la classe 1.

CLASSE 1	Exercice	Coeff.	Points
1.	Absence assise en groupe pendant 1 minute, conducteur en vue	3	30
2.	Suite au pied	4	40
3.	Blocage debout/assis/couché en marchant	3	30
4.	Rappel	4	40
5.	En avant dans le carré et couché	4	40
6.	Positions à distance	4	40
7.	Rappel avec saut d'obstacle et rapport d'objet en bois	4	40
8.	Envoi autour d'un groupe de cônes/tonneau et retour	4	40
9.	Impression générale	2	20
	Σ	32	320
CLASSE 2	Exercice	Coeff.	Points
1.	Absence couchée en groupe pendant 2 minutes, conducteur hors vue	3	30
2.	Suite au pied	4	40
3.	Blocage debout / assis / couché en marchant (deux de ces trois positions)	3	30
4.	Rappel avec blocage debout	3	30
5.	En avant dans le carré avec couché et rappel	4	40
6.	Rapport d'objet directionnel	3	30
7.	Odorât et rapport	3	30
8.	Positions à distance	4	40
9.	Envoi autour d'un groupe de cônes /tonneau, stop et saut de haie.	3	30
10.	Impression générale	2	20
	Σ	32	320

CLASSE 3	Les règlement et indications pour la classe 3 doivent être appliqués lors de compétitions internationales d'Obéissance où un FCI - CACIOB et réserve FCI - CACIOB sont décernés, ainsi que lors de compétitions Mondiales FCI ou de Section. Ce règlement entre en vigueur à partir du 1.1.2022.		
	Exercice	Coeff.	Points
1.	Absence assise en groupe pendant 2 minutes, conducteurs hors vue	2	20
2.	Absence couchée en groupe pendant 1 minute et rappel	2	20
3.	Suite au pied	4	40
4.	Debout, assis et couché en marchant	3	30
5.	Rappel avec blocage debout /assis/ couché	3	30
6.	En avant avec directions, couché et rappel	4	40
7.	Rapport d'objet directionnel	3	30
8.	Envoi autour d'un groupe de cônes, stop (debout/assis/couché), rapport d'objet et saut d'obstacle	4	40
9.	Odorat et rapport	3	30
10.	Positions à distance	4	40
		Σ 32	320

IV GRADES, PRIX ET PASSAGE EN CLASSE SUPERIEURE ET INFERIEURE

14.1. Grades et points

Introduction à l'évaluation et à la notation des exercices d'obédience

Le juge montre une note (marque) lors de l'évaluation d'un exercice. Un coefficient a été déterminé pour chaque exercice. Les coefficients varient de 2 à 4. Les coefficients pour les exercices sont listés en partie III. Multiplier la note par le coefficient conduit aux points attribués pour chaque exercice. La somme de tous ces points conduit au grade final. Les grades finaux sont **excellents, très bon et bon**. Les points nécessaires pour avoir le grade final sont donnés dans le tableau ci-dessous

Pour les exercices d'obédience, les notes peuvent être attribuées comme ci-après :
0 – 5 – 5½ – 6 – 6½ – 7 – 7½ – 8 – 8½ – 9 – 9½ – 10.

Tableau : Points et grades finaux

Grade final	Maximum 320 points	Points
Excellent 1 ^{er} Prix	80 %	256- 320 points
Très bon 2 ^e prix	70 %	224 – moins de 256 points
Bon 3 ^e prix	60 %	192 – moins de 224 points

14.2. Échec et disqualification

L'échec d'un exercice entraîne un grade d'échec, zéro (0) dans cet exercice spécifique. Le chien peut continuer les autres exercices.

L'échec du concours/ compétition est le résultat d'une note de moins de 192 points. La note finale est un échec.

La disqualification entraîne la fin du concours et la perte de tous les points attribués. Le chien ne peut pas continuer les autres exercices de la compétition.

Utilisation des cartons jaunes et rouges

Pour la classe 3, il est fait usage de cartons jaunes et rouges.

Le carton jaune indique un avertissement. Le juge peut donner un avertissement sur base des actions du conducteur ou du chien.

Si le juge montre le carton jaune, 10 points sont retranchés du score final. Si le juge montre un carton jaune deux fois, il s'ensuit une disqualification.

Le carton rouge indique la disqualification. Le chien ne peut pas continuer les autres exercices de la compétition

Utilisation des cartons jaunes et rouges dans des compétitions où officient plusieurs juges :

1) Deux juges ou plus dans des terrains séparés

- Lorsque deux juges officient séparément (deux terrains, différents exercices), un carton rouge (le premier) mène à la disqualification.
- Si l'un des juges a montré un carton jaune, par ex. dans le premier terrain, les autres juges (dans le deuxième ou troisième terrain) ne doivent pas en être informés. Tous les juges travaillent indépendamment. Le carton jaune est noté et si un carton jaune est montré par un autre juge (deuxième ou troisième terrain), le secrétaire le note et informe ensuite le juge qu'un carton jaune a été montré précédemment. Il s'ensuit donc une disqualification. Naturellement, deux cartons jaunes montrés par le même juge mènent également à la disqualification.

2) Deux juges ou plus dans le même terrain

Si l'un des juges souhaite donner un avertissement (carton jaune) ou disqualifier (carton rouge) un concurrent, il/ elle en informe l'autre (les autres) et, ensemble, ils décideront de ce qu'il y a lieu de faire. C'est de préférence le juge en chef (président du collège de juges) qui montrera le carton, s'il est présent sur le terrain.

14.3. Monter et descendre de classe

Un chien ayant obtenu un excellent (1^{er} prix) dans une classe, dans chaque pays qui applique ces règles et lignes directrices, est autorisé à concourir dans la classe supérieure.

Un chien ne peut pas monter de classe s'il n'a pas au moins un excellent.

Un chien est autorisé à concourir dans une classe jusqu'à ce qu'il ait obtenu 3 x excellent / pays.

C'est au règlement national d'indiquer combien de concours sont autorisés dans une classe après que le chien ait obtenu son troisième excellent ou combien de temps le chien peut encore concourir dans la classe après son troisième excellent, avant qu'il ne doive aller dans la classe supérieure.

Exceptions à la montée de classe

C'est au règlement national de décider dans quelles circonstances un chien peut rester dans une classe ou redescendre pour concourir dans une classe inférieure. Une telle latitude peut concerner par exemple les vétérans de plus de 8 ans ou 10 ans. Il est recommandé que ces exceptions ne concernent pas les compétitions de rang ou les compétitions de championnats pour les équipes, si elles ne sont pas spécifiquement définies.

L'information quant à la montée, au temps dans une classe, et la descente de classe doivent se trouver dans les règlements nationaux et cette information doit être disponible sur le site web du pays.

S'il n'est rien mentionné dans le règlement national, il est supposé que le chien doit monter de classe après trois excellents et qu'il ne peut pas descendre.

Ordre de classement

Si deux chiens ou plus terminent avec le même nombre de points et que l'on souhaite avoir un classement final, les résultats des exercices suivants doivent être additionnés.

Classe 1 : 1.2 (suite au pied) & 1.4 (rappel) & 1.5(carré) et 1.9 (impression générale)

Classe 2 : 2.2 (suite au pied) & 2.4 (rappel) & 2.5 (carré) et 2.10 (impression générale)

Classe 3 : 3.3 (suite au pied) & 3.5 (rappel) & 3.6 (carré)

En classe 3, les trois exercices mentionnés ci-dessus doivent être recommencés si deux ou plusieurs chiens ont le même total de points.

En classes 1 et 2, si l'addition donne le même résultat, le plus haut score en impression générale définit l'ordre, sinon, les exercices mentionnés ci-dessus doivent être recommencés. Cependant, le nouveau résultat ne sera pas enregistré comme le résultat de la compétition et ne seront pas rentrés dans les carnets de travail comme résultats officiels de la compétition.

Rubans et récompenses

Les couleurs des rubans et rosettes d'Obéissance sont traditionnellement noir – rouge – jaune.

Il est recommandé qu'une médaille, un insigne, un trophée ou un diplôme soit décerné après trois excellent dans la même classe.

SECRET

15. Champion d'obédience et Certificat International d'Obédience FCI - CACIOB

15.1 Champion National d'Obédience

Il est recommandé qu'un chien obtienne le titre de champion d'obédience de sa nation lorsqu'il a reçu **3 x excellents** dans la classe supérieure, classe 3. L'excellent doit être décerné par au moins deux juges différents séparément.

Il est recommandé qu'un chien puisse recevoir le titre de champion d'obédience d'un autre pays, une fois qu'il est un champion d'obédience de son propre pays et qu'il a reçu un excellent de la part du pays concerné.

15.2 Certificat International d'Obédience (FCI - CACIOB)

Le chien gagnant (avec deux testicules si c'est un mâle) se voit décerné la FCI - CACIOB s'il a atteint le résultat excellent / premier prix, et le second meilleur chien (avec restriction similaire) se voit décerné la réserve FCI - CACIOB si le résultat est excellent. Pour que ces prix soient confirmés par la FCI, les chiens doivent être enregistrés dans un livre d'origine (ou annexe au livre des origines) d'un pays membre de la FCI ou d'un pays partenaire.

Un prix ou une rosette doit être remis au chien qui se voit décerné le FCI - CACIOB et à celui qui se voit décerné la réserve FCI - CACIOB. De préférence, les couleurs devraient afficher les couleurs de l'obédience (noir – rouge – jaune) et inclure les couleurs du FCI - CACIOB (blanc) et de la réserve FCI - CACIOB (orange) (exemple : une rosette de base et des rayures blanche (orange) et des plus petites rosettes en haut de couleurs noires – rouges – jaunes. Les textes FCI - CACIOB et réserve FCI - CACIOB devraient aussi être affichés.

V RÈGLES GÉNÉRALES ET INSTRUCTIONS POUR L'EXÉCUTION ET LE JUGEMENT DES EXERCICES

Les règlements et instructions pour l'exécution et le jugement des exercices se composent de

- A) une partie générale qui concerne l'exécution et le jugement de tous les exercices des classes 1, 2 et 3 ;
- B) une partie qui décrit la disposition, l'exécution et le jugement des exercices individuels.

Sauf indication contraire dans les exercices individuels, ces règlements et instructions pour l'exécution et le jugement des exercices s'appliquent à tous les exercices.

Si des incidents surviennent qui n'ont pas été prévus dans ces règlements et instructions, le juge décide de la manière de procéder ou de comment évaluer l'incident. La décision du juge est sans appel et aucun concurrent ne peut la contester.

16. Règles générales pour l'exécution et le jugement de tous les exercices

Ces instructions générales sont suivies dans tous les exercices sauf indication contraire dans les descriptions des exercices

16.1 Exécution des exercices

1. Le règlement national peut indiquer que tous les chiens doivent être contrôlés avant d'être autorisés à accéder au terrain et peut également indiquer qu'il doit être permis au juge de manipuler/toucher les chiens.
2. Le juge peut choisir dans quel ordre les exercices sont exécutés. L'ordre doit être le même pour tous les concurrents.

Le conducteur est autorisé à sauter un ou plusieurs exercices. Le conducteur doit informer le steward et le juge à l'avance quels exercices il/elle ne fait pas, de préférence avant le début de la compétition, mais en tout cas avant de prendre place au point de départ d'un exercice.

En cas d'omission du ou des exercices de groupe, il est judicieux d'informer en temps utile, afin que cela puisse être pris en compte lors de la planification des groupes.

Dans certains pays, les règles nationales peuvent obliger à participer à l'exercice de groupe. Cela doit être indiqué séparément.

3. Les exercices commencent et se terminent avec le chien en position au pied. La position au pied se définit comme le chien en position assise à la gauche du conducteur.
4. Le conducteur marche au pas normal dans tous les exercices, à l'exception de la suite au pied. La suite au pied peut aussi inclure les allures rapide et lente, selon la classe. L'Ex.3.4. peut aussi inclure un pas rapide dans les compétitions de rang.
5. Tous les exercices commencent lorsque le steward a dirigé le conducteur et le chien vers le point de départ et que le chien est assis en position de départ et que le steward annonce "Début de l'exercice" ou "L'exercice commence". Les exercices de groupe commencent lorsque les conducteurs avec leur chien se trouvent sur une ligne et que le steward annonce « Début de l'exercice » ou « l'exercice commence »

6. Le conducteur doit commander à son chien de se placer en position au pied au point de départ et se tenir prêt à commencer l'exercice endéans un très bref délai. Pour la classe 1, la tolérance peut être légèrement supérieure à la tolérance pour les classes 2 et 3, où les conducteurs doivent se tenir prêts à avoir leur chien en position au pied et commencer l'exercice un court instant après avoir atteint le point de départ.
7. Tous les exercices sont terminés lorsque le steward a annoncé "Fin de l'exercice " ou "Merci".
8. Pour tous les exercices, sauf indication contraire dans la description de l'exercice, le steward donne la permission au conducteur de commander son chien dans toutes les phases de l'exercice, même si cela n'est pas systématiquement écrit dans les exercices.
9. Il appartient au conducteur de décider s'il donne un second commandement/ un commandement supplémentaire et quand le donner.
10. Les commandements du steward mentionnés dans ce règlement sont juste des exemples. Il est important que les commandements soient distincts et clairs pour les conducteurs et le juges. Cela veut dire à la fois signification et volume. L'excès de volume n'est toutefois pas recommandé.
11. Il n'est pas permis de signaler ou de montrer les lieux et directions au chien avant, ou pendant les exercices (autres que ceux relatifs à l'exercice en cours) ou au point de départ. De telles indications mènent à l'échec de l'exercice.

Porter un collier et avoir une laisse

12. Pour la classe 1, le conducteur peut accéder au terrain avec le chien en laisse. Pendant toute la performance, le conducteur doit garder la laisse invisible pour le chien. Le conducteur peut également la laisser sur la table du steward ou à l'extérieur du terrain. Il peut remettre la laisse au chien après la performance lorsqu'il quitte le terrain. Le chien doit avoir un collier durant les exercices de groupe. Il est recommandé que le chien porte également un collier durant les exercices. De plus un collier de prévention contre les tiques et autres insectes est autorisé.
13. Pour les classes 2 et 3, le conducteur doit laisser la laisse du chien à l'extérieur du terrain ou sur le bureau du steward. Ceci est d'application pour tous les exercices. Le chien doit avoir un collier durant les exercices de groupe. C'est au conducteur de décider si le chien porte un collier ou pas durant les autres exercices. De plus, un collier de prévention contre les tiques ou autres insectes est autorisé.
14. **Le chien doit se tenir près du conducteur entre les exercices.** Le chien ne doit pas être en position au pied et sous commandement, mais il doit se tenir à côté (**gauche/droite**) du conducteur et sous contrôle.

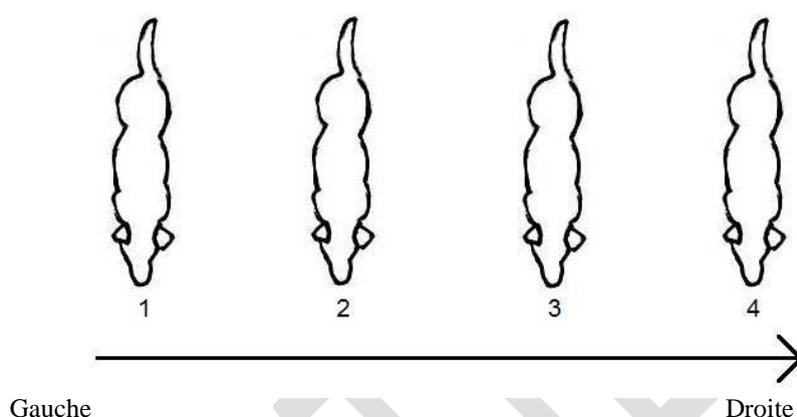
Si, pour l'une ou l'autre raison, il y a un délai dans le déplacement entre un exercice et le suivant, il est permis de commander au chien de se coucher, mais il ne doit pas être rappelé à partir de cette position (ou tout autre position) pour continuer les exercices. Le conducteur doit aller vers son chien et il doit se rendre au point de départ suivant.

15. Le conducteur doit se déplacer normalement en utilisant des lignes droites. Tout mouvement indéfini ou ambigu, tout geste exagéré, tout signal ou langage corporel ou tout mouvement non naturel des extrémités est pénalisé. Les quarts de tour et demi-tours doivent être réalisés à 90° et 180° et après les

demi-tours, le conducteur doit rebrousser chemin approximativement par le chemin emprunté initialement.

16. Pour les exercices dans lesquels le chien est dépassé, la distance entre le chien et le conducteur doit être d'approximativement 0,5 m. Le conducteur peut dépasser le chien par n'importe lequel des deux côtés, sauf indication contraire dans l'exercice.
17. Les directions « à droite » et « à gauche » (par ex. lors du rapport directionnel) sont définies du point de vue du conducteur, c.-à-d. le conducteur regarde à sa droite ou à sa gauche lorsqu'il dirige le chien depuis le point de départ.

Dans les exercices de groupe, cependant, la direction est de gauche à droite, en faisant face aux chiens alignés. 1 = gauche 4 = droite.



18. Le conducteur n'est pas autorisé à toucher le chien ou à le caresser ou à lui prodiguer toute autre forme d'encouragement pendant les exercices. Un tel comportement mènera à l'échec de l'exercice. Un léger encouragement (par ex. dire « bien, bien » ou donner quelques petites tapes amicales) est autorisé une fois l'exercice terminé.
19. Des friandises ou jouets comme des balles ou autres objets ne sont pas autorisés sur le terrain, ni pendant ni entre les exercices. Si le juge constate qu'un concurrent dispose de ou utilise des friandises ou jouets sur le terrain, il sera disqualifié.
20. Pour les exercices avec direction, le conducteur n'est pas autorisé à montrer les directions ou à toucher le chien au point de départ même avant l'exercice. Ceci mènerait à l'échec de l'exercice.

Le "handtouch" est toutefois autorisé une fois au point de départ, avant le départ. Il doit être rapide, ne peut pas donner l'impression d'indiquer des directions et ce doit être le chien (son museau) qui touche la paume du conducteur et non le conducteur qui touche le chien.
21. En cas d'encouragement excessif, de jeu ou de faire l'idiot, de saut dans les bras du conducteur, de se faufiler entre les jambes du conducteur, etc., le juge donnera un avertissement au conducteur et
 - pour les classes 1 & 2, le juge notera ce comportement dans « impression générale. »
 - pour la classe 3, le juge montrera le carton jaune.
 - pour toutes les classes, un second incident mènera à la disqualification du chien.
22. Le juge a le droit d'arrêter un exercice si le chien montre une incapacité ou mauvaise volonté évidente à exécuter l'exercice. Un tel exercice est considéré comme raté.

Travail inapproprié, aboiements et gémissements

23. Le juge a le droit d'interdire à un chien de participer à la compétition s'il ne travaille pas correctement ou s'il cause une gêne par ses aboiements ou gémissements continus.

24. Aboyer et gémir pendant un exercice auront également une influence sur les points décernés.

25. En cas d'aboiement ou de gémissement, tant pendant qu'entre les exercices, le juge peut donner un premier avertissement et

- pour les classes 1 & 2, noter ce comportement dans « impression générale. »
- pour la classe 3, montrer un carton jaune.
- Si le comportement mentionné ci-avant persiste, le juge disqualifiera le chien.

26. La hauteur des haies ou des sauts (dans une classe ou exercice) ne doit pas excéder approximativement la hauteur au garrot du chien et, donc, la hauteur des obstacles doit être augmentée ou diminuée en conséquence. En classes 1 & 2, la hauteur maximale est de 50 cm et en classe 3 c'est 60 cm.

La suite au pied

27. La suite au pied est réalisée sans laisse pour toutes les classes.

28. Le chien sans laisse doit suivre volontairement le conducteur, marcher à sa gauche, le niveau de ses épaules au niveau du genou gauche du conducteur et suivre le conducteur sur une ligne parallèle. La distance entre le chien et le conducteur doit être distincte. La distance dépend dans une certaine mesure de la taille du chien. Le chien ne doit pas s'appuyer sur le conducteur, toucher le conducteur ou déranger le conducteur ou vice-versa. Ce sont des erreurs graves.

Suivant la classe, la marche est testée dans deux ou trois rythmes/ vitesses : normal, lent et rapide. La marche inclut aussi, suivant la classe, des virages à droite et à gauche, des demi-tours et des haltes ainsi que des pas dans toutes les directions. Cela est décrit de manière plus détaillée dans la description des exercices de marche des différentes classes.

Le conducteur doit marcher normalement et montrer une distinction claire entre tous les rythmes requis dans l'exercice (normal, lent et rapide). Le conducteur doit bouger les bras et les pieds de manière naturelle durant les exercices et ne peut en aucun cas aider la marche par l'utilisation du langage corporel y compris par exemple les mains et les pieds.

Le chien doit marcher de façon naturelle. Le chien peut regarder le conducteur et garder un contact visuel. C'est même préférable mais cela ne peut pas conduire à une position non naturelle de la tête ou du corps ou à un angle non naturel du cou- et de la ligne du dos (colonne vertébrale), par exemple un angle de moins de 90°. Ce qui est considéré comme une ligne naturelle du cou et du dos, dépend également de la race. Il faut en tenir compte.

29. Pendant les exercices de suite au pied, le conducteur peut choisir de faire les demi-tours (à 180°) vers la gauche ou vers la droite. Le « demi-tour à l'allemande » est également accepté (il est permis au chien de tourner autour du conducteur raisonnablement près par la droite). Le conducteur doit, lorsqu'il effectue un demi-tour, rebrousser chemin approximativement par le chemin emprunté initialement.

30. Les quarts de tour à gauche et à droite durant la suite au pied doivent être à angle droit (90°). Le conducteur ne doit ni tourner la tête, ni tourner les épaules, ni utiliser un autre langage corporel, ni donner des signaux avec ses mains ou ses pieds.
31. Le commandement "au pied" peut être donné à chaque départ, lorsqu'il y a changement d'allure et lorsqu'il y a déplacement dans différentes directions, ainsi qu'aux quarts de tours et demi-tours sur place.
32. Lorsque le conducteur s'arrête, le chien doit prendre la position au pied immédiatement et sans commandement.
33. Les déplacements en arrière sur de longues distances dans les classes 2 & 3, doivent commencer en position au pied (un stop) et se terminer en position au pied (stop).

Notez aussi qu'en classe 3, exercice 4 (positions) ; l'exercice doit commencer par une position de base et se terminer par une position de base.

Voir les lignes directrices générales pour juger la marche § 63 et les descriptions spécifiques pour l'exécution de la marche au pied dans chaque classe.

Commandements et gestes de la main :

34. Les mots de commandement mentionnés dans ces instructions sont des recommandations. D'autres mots suffisamment courts sont acceptés comme commandements.
35. Le commandement "au pied" peut être donné à chaque départ d'un exercice et le commandement "reste" est autorisé pour les exercices dans lesquels le conducteur quitte le chien ou s'en détourne. **Cependant, dans les exercices de positions, seul le commandement de position (un commandement) est autorisé, pas de commandement supplémentaire « reste ».**
36. Tous les commandements doivent être vocaux, c'est à dire que les commandements vocaux doivent être utilisés dans tous les exercices et ils doivent être distincts. Le juge doit avoir la possibilité d'entendre clairement les ordres donnés aux chiens. L'excès de volume n'est toutefois pas recommandé et peut faire perdre des points.

Dans certains exercices, des gestes de la main peuvent être utilisés en plus d'un commandement vocal, mais ils doivent être faits simultanément avec le commandement vocal. Si un geste de la main est autorisé, cela sera indiqué dans l'exercice. **Voir aussi point 40.** Lorsqu'on utilise des gestes de la main, ils doivent être courts et ne pas durer plus longtemps que le commandement vocal et ne comporter aucun autre langage corporel.

Une main ou deux mains peuvent être utilisées pour les exercices de rappel aux arrêts et pour les exercices de contrôle à distance. Une seule main est autorisée pour diriger le chien.

37. Le concept langage corporel signifie bouger votre corps (pas nécessairement faire des pas), tordre ou tourner votre corps, tourner la tête ou hausser les épaules, ainsi que donner des signaux avec vos pieds ou vos mains. Cela réduit le point en fonction de la gravité et de la situation.

Le conducteur peut tourner sa tête rapidement dans la direction où le chien est envoyé et le conducteur peut regarder rapidement en arrière lorsqu'il rappelle le chien de derrière, **par ex. pour le carré. En outre, un petit hochement très court de la tête peut être utilisé lorsque le chien est envoyé à l'haltère du milieu dans le rapport directionnel, classe 3.**

38. Faire un pas pendant un commandement (dans les situations où le conducteur doit rester immobile) mène à la non-réussite de l'exercice.
39. Les gestes de la main ne sont jamais permis lorsque le chien se trouve à côté du conducteur en position au pied. Ceci donne lieu à une lourde perte de points, de 2-4 points selon l'intensité, la situation et la durée. Si d'autres langages corporels accompagnent les gestes, la perte de points est encore plus lourde.
40. Pour les exercices où le chien est dirigé ou a besoin d'être redirigé, les gestes de la main sont permis simultanément avec un commandement verbal, lorsque le chien est à distance. De tels exercices ou parties d'exercices sont : courir autour du cône, diriger le chien dans un cercle et dans un carré et le diriger pour rapporter l'objet correct. Il ne faut pas retrancher de points en cas de geste simultané, seulement en cas de commandement supplémentaire ou de redirection.

Exercices de rappel et de rapport d'objet :

41. Le nom du chien peut être combiné avec le commandement de rappel dans tous les exercices de rappel / toutes les situations de rappel. Le nom et le commandement doivent être étroitement liés afin que le nom et le commandement ne donnent pas l'impression de deux commandements séparés. Il est aussi permis de n'utiliser que le nom du chien.
42. Dans les exercices de rappel et de rapport d'objet, il est permis au chien soit de venir directement en position au pied, soit de d'abord venir s'asseoir en face du conducteur. S'il s'assied en face du conducteur, le chien doit, au commandement (après permission du steward), rapidement prendre la position au pied, en passant tout près du conducteur. Ceci vaut également pour le saut d'obstacle.
43. Dans les exercices de rappel et de rapport d'objet, le juge ne doit pas savoir si le chien est supposé prendre la position au pied directement ou après s'être assis en face du conducteur. Si l'exercice est élégamment réalisé, le maximum de points (excellent) peut être décerné, indépendamment du protocole de retour choisi. **Ceci s'applique également à l'ex.3.4 dans les situations de rappel**
44. Si un haltère est involontairement lancé vers un endroit inopportun (en dehors du terrain ou à un endroit où on ne peut l'atteindre, ou s'il n'est pas lancé de l'autre côté du saut/trop près), il doit être relancé. **Cela peut également être le choix du conducteur. Le steward va chercher l'haltère et le remet au conducteur.** Ceci, cependant, donne lieu à une perte de 2 points. Si le second lancer n'est pas réussi, l'exercice est raté.
45. Il n'est pas permis de laisser le chien saisir l'objet / l'haltère avant les exercices. Si cela se produit, l'on ne peut décerner plus de 5 points en classe 1 et pour les classes 2 & 3, l'exercice est raté.
46. Le conducteur est libre de choisir la dimension des haltères avec lesquels il travaillera. En classe 1, le conducteur est autorisé à utiliser son propre haltère. **En classes 2 et 3, une décision nationale stipulera si les conducteurs peuvent utiliser leurs propres haltères ou non. Les haltères doivent être conformes à la description. Le juge vérifie que les haltères du conducteur sont adéquats.**

16.2 Jugement des exercices

Introduction aux principes de base de jugement des exercices

Un principe de base du jugement est que la note baisse lorsque des erreurs surviennent.

Certaines erreurs coûtent 1, d'autres coûtent 2 et d'autres coûtent 3 points etc... La perte de points dépend de l'erreur.

Nous appliquons aussi le principe que nous avons la même perte de points, dans tous les exercices et classes, pour la même erreur. Donc la perte pour une erreur ne dépend pas, dans la plupart des cas, de la classe ou de l'exercice.

L'essentiel dans ces principes est que la perte est liée à l'erreur.

Cette erreur peut être

- Le chien (ou conducteur) fait quelque chose d'erroné.
- Le chien (ou le conducteur) oublie de faire quelque chose sur ordre.
- Le chien agit de lui-même.

Une erreur c'est aussi un manque de volonté, une réticence etc...

Dans certains cas, un commandement supplémentaire est nécessaire, p.ex. le chien n'a pas obéi au commandement couché au départ. Donc cela nécessite un commandement supplémentaire de couché. L'erreur est : ne pas se coucher.

Dans certains cas, AUCUN commandement supplémentaire n'est nécessaire, p.ex. le chien est debout/couché où il doit mais il l'a fait sans commandement.

La sanction doit être la même en dépit du fait qu'un nouveau commandement soit donné ou non. Donc il n'y a pas de « nouvelle sanction » juste parce qu'un nouveau commandement est donné.

En général, si le chien a désobéi au premier ordre

- La perte pour un second commandement / commandement supplémentaire en classes 2 & 3 est de deux (2) points
- La perte en classe 1 est d'un (1) point
- Il y a des situations dans lesquelles la perte pour un commandement supplémentaire peut être 1-2. C'est spécifique pour certains exercices et c'est traité dans ces exercices.

NOTE : en classe 1, il y a, en ce qui concerne un deuxième commandement, quelques exceptions telles que la désobéissance à un rappel pour laquelle la perte est de 2 points pour un deuxième rappel et le contrôle à distance où la désobéissance au premier ordre de changement de position est de 2 points. Voir une description plus détaillée dans les instructions de jugement des exercices.

Quelques exemples de faute et perte de points

- Une mauvaise position dans tous les exercices est -2 exception pour les exercices de positions et de contrôle à distance. Par exemple, dans l'exercice du rappel avec arrêts, dans le cercle ou le carré, à condition que l'arrêt et tous les autres aspects ont été parfaits, la perte pour une mauvaise position est de 2.

Pour une mauvaise position, le conducteur ne doit pas nécessairement donner un ordre de correction. Cela n'améliore pas sa note. Dans certains cas, le conducteur est capable de donner et

donne un ordre de correction. Cela ne peut pas être la cause d'une nouvelle perte, à condition que le chien obéisse vite, et que le résultat soit parfait sur le commandement supplémentaire.

Notez que les exceptions sont décrites dans les exercices, par exemple les exercices de positions et les exercices de contrôle à distance.

- Dans beaucoup d'exercices, un arrêt tardif entraîne une perte de 3 points, ou cela peut causer dans certains cas la perte de l'exercice ;
 - Des actions autonomes (le chien agit sans ordre) coûtent 3 points dans la plupart des exercices spécifiquement dans les exercices où le chien est dirigé (voir §67)
47. Le jugement d'un exercice commence quand le conducteur a pris sa position au point de départ avec le chien en position au pied, et que le steward dit "Début de l'exercice". Le jugement d'un exercice se termine quand le steward a annoncé "Fin de l'exercice" ou "Merci".
48. Tout écart de la situation idéale entraîne une perte de points : tout commandement supplémentaire, double commandement, langage corporel, écart de la position au pied et écarts de la trajectoire parallèle, etc.

Langage corporel

- Le langage corporel fait perdre 1 - 5 points dépendant de la force, durée et fréquence.
 - Pour un fort langage corporel (longue durée, clair et fort, gêner avec la main) 4 - 5 points seront retirés.
 - Pour des petits mais clairs gestes de la main, inclinaison claire de la tête, 2 – 3 points seront retirés.
 - Pour un très court coup d'œil au chien, un léger geste de la main presque imperceptible ou un léger haussement d'épaule, 1 – 2 points seront retirés.
 - En classe 1, la perte pour langage corporel peut être plus indulgente mais des points doivent être pris pour des fautes comme le langage corporel
 -
49. Il est important que le chien soit joyeux et désireux d'obéir aux commandements.
50. Lors du jugement de la vitesse et du rythme, la race et la structure du chien doivent être prises en considération. L'idéal n'est pas le même pour toutes les races. Lorsqu'un chien réagit aux commandements instantanément et volontairement, se déplace selon le mouvement typique de sa race et de sa structure, garde son allure et montre de la cohérence, de l'intérêt et de la précision pour ce qu'il est en train de faire, le chien doit obtenir une excellente note, à condition qu'il n'y ait pas d'erreurs pour lesquelles la note doit être diminuée.

En obéissant à des commandements, par exemple des commandements d'arrêt, la distance parcourue par le chien après le commandement est évaluée. La vitesse du chien doit être telle que le chien soit capable d'obéir aux ordres (p.ex. commandements d'arrêt) « Il y a plus de tolérance pour les chiens rapides que pour les chiens lents » ne signifie pas que la distance peut être plus longue pour les chiens rapides que celle mentionnée dans les exercices. Cela signifie qu'un chien lent est capable de s'arrêter immédiatement sur ordre. Faire des pas supplémentaires après l'ordre est une grosse erreur. De même, si un chien glisse après l'ordre d'arrêt, la distance est évaluée comme s'il avait pris des pas.

Commandements/deuxième commandement/commandements supplémentaires

51. Pour la classe 1, la règle générale est que 1 point sera retranché pour un second commandement/ commandement supplémentaire. Un troisième commandement mène à un exercice (ou une partie de celui-ci) ratée.

Cette règle générale a deux exceptions en classe 1

Dans le rappel (1.4) et le contrôle à distance (1.6), il y a les exceptions suivantes

- Dans tous les exercices et les situations de rappel et dans toutes les classes, un second commandement/ commandement supplémentaire diminuent la note de 2 points.
- Dans tous les exercices de contrôle à distance dans toutes les classes (ex.1.6, 2.8 et 3.10) la première fois qu'un commandement supplémentaire doit être donné sur un changement de position, la note est diminuée de 2. Ensuite, les commandements supplémentaires sur les positions entraînent une diminution de 1.

En classe 2 & 3, la règle générale est qu'il faut retrancher 2 points pour un deuxième commandement (supplémentaire) et un troisième commandement mène à un exercice - ou une partie de celui-ci - raté(e).

Dans toutes les classes, si le conducteur ne donne pas un commandement verbal (clair) ou donne simplement un signe de la main, 2 points sont retranchés.

Notez que la perte pour un ordre supplémentaire est réellement une perte pour faute. Dans certains cas, l'erreur de ne pas obéir au premier ordre. Voir introduction pour les jugements.

Une partie de l'exercice veut dire, par exemple, s'asseoir à la fin d'un exercice, une position dans l'exercice contrôle à distance, une position des exercices 2.3 et 3.4.

Dans les exercices avec des commandements de direction et de positions à distance, 1-2 points sont retranchés s'il y a second commandement. Voir les instructions pour ces exercices. Ex 1.5 & 1.6 et EX2.5 & 2.8 et Ex 3.6 & 3.10.

52. Toute punition du chien mène à la disqualification du conducteur et du chien.

53. Si le conducteur touche le chien pendant l'exercice, l'exercice est raté (0 point). Ceci peut donner lieu à un avertissement.

Un « handtouch » qui est permis au point de départ, signifie que le chien touche une fois (avec le bout de son museau) la paume du conducteur. Cela est permis seulement avant le début de l'exercice.

54. Si le fait de toucher le chien pendant ou entre les exercices peut être interprété comme une punition, le conducteur et le chien sont disqualifiés.

55. Si le chien ne prend pas la position au pied ou position de départ d'un exercice (c.-à-d. assis ou couché), l'exercice est raté (0 point).

56. Si un chien ne prend pas la position au pied (assis) à la fin de l'exercice :

- En classe 1 pas plus de 8 points peuvent être accordés, 1 point est pris pour avoir désobéi au premier ordre « assis » et 1 point pour ne pas avoir pris la position de base.
- En classe 2 et 3 pas plus de 7 points peuvent être accordés.

57. Si un chien ne s'assied pas calmement à côté du conducteur au début d'un exercice, l'on ne doit

pas décerner plus de 8 points.

58. Si le conducteur fait un pas pendant un commandement, l'exercice est raté (0 point).
59. Si un chien touche le conducteur (doucement, légèrement) p.ex. dans les exercices de rappel ou de rapport d'objet, lorsqu'il s'assied en face du conducteur ou lorsqu'il vient en position au pied / se place à côté du conducteur, 1-2 points doivent être retranchés. S'il heurte / percute le conducteur, l'on ne doit pas décerner plus de 7 points.
60. L'aboiement, même occasionnel, ou le gémissement pendant un exercice donne lieu à une perte de points. L'on ne doit pas décerner plus de 7 points en cas d'aboiement, et si le chien aboie (ou gémit) beaucoup, on peut retirer plus de points. Pour un aboiement ou des gémissements continuels, l'exercice est raté (0 point). Même s'il n'y a qu'un très bref aboiement au début (ou à la fin) de l'exercice, ne fut-ce que pour exprimer l'enthousiasme, au moins 1 point doit être retranché. Si l'aboiement est continu et répété dans plusieurs exercices, le chien est disqualifié. Il en va de même pour le gémissement.
61. Contrôler le chien en le tenant par le collier entre les exercices donne lieu à un avertissement et à une perte de points dans « impression générale ». En classe 3, cela conduit à un carton jaune et éventuellement à un carton rouge si d'autres avertissements sont nécessaires.
62. Si le chien se soulage sur le terrain :
- en classe 1, pendant un exercice, l'exercice est raté (0 point) et l'«impression générale» est ratée (0 point);
 - en classe 1, entre les exercices, l'«impression générale» est ratée (0 point).
 - en classes 2 & 3, pendant un exercice ou entre les exercices, le chien est disqualifié.

La marche au pied, directives de jugement

Voir les lignes directrices générales §27-33 et les descriptions spécifiques pour chaque classe.

63. Dans le jugement de la marche, l'image générale aussi bien que les détails doivent être pris en compte. La perte de points dans la marche dépend de la fréquence des erreurs et de la gravité, degré et intensité de ces erreurs.

Caractéristiques à valoriser dans toutes les marches : le mouvement du conducteur et du chien doit être naturel. Le chien doit constamment, attentivement, activement et avec un bon contact et une bonne motivation suivre son conducteur sur son côté gauche en gardant sa position et sa distance par rapport au conducteur tout au long du parcours, également dans les virages, demi-tours, et les arrêts ainsi qu'aux différentes allures. Le chien doit garder sa position facilement et sans stress ni pression et il ne doit pas avoir l'air de chercher fréquemment la position correcte pendant la marche au pied.

Le conducteur doit marcher normalement et montrer clairement toutes les allures nécessaires à l'exercice (normal, lent et rapide). Si le conducteur et le chien se déplacent lentement, ou si les différents pas ne sont pas clairement montrés, 2-3 points peuvent être déduits.

Un assis lent ou hésitant, ne pas s'asseoir aux arrêts et les commandements supplémentaires à n'importe quel stade sont des erreurs. Une direction imparfaite (non parallèle, crabe, courbée) pendant la marche ou les positions au pied devraient entraîner une perte de points entre 1-3, en fonction du degré et de la

fréquence des erreurs. Se coucher lentement et s'arrêter avant, pendant ou après les virages ou les arrêts entraînera également une perte de points.

La distance entre le chien et le conducteur doit être claire, c'est-à-dire qu'un léger espace doit être visible. Coller, traîner, marcher en crabe et un large espace sont de graves erreurs. Les points doivent être diminués de 2-5, si le chien marche trop près (collé) du conducteur, plus s'il gêne ou entrave le conducteur, et d'autant plus si le chien marche fréquemment en touchant le conducteur ou en s'appuyant sur le conducteur.

L'exercice peut être raté (= 0) si le fait de coller et l'appui sont continus ou si les heurts l'un contre l'autre sont fréquents ou graves ou si la distance est continuellement trop étroite.

L'exercice peut être raté (= 0) si le chien quitte le conducteur ou suit le conducteur à une distance de plus d'un demi mètre la majeure partie de l'exercice (à la traîne ou trop de distance en parallèle).

Se mouvoir de manière naturelle veut dire entre autres que le cou et la ligne du dos doivent être naturelles. Le chien peut regarder le conducteur et garder un contact visuel. Cela ne peut cependant pas conduire à une exagération, c'est-à-dire à une position non naturelle de la tête ou à un angle non naturel de la nuque et du dos (colonne vertébrale), par exemple un angle inférieur à 90°. Le chien regardant de côté (d'une manière non naturelle et exagérée) est une erreur tout aussi grave.

Notez qu'un port de tête naturel (angle) peut différer d'une race à l'autre.

Les défauts de la façon naturelle de se déplacer du chien doivent entraîner une forte perte de points (2-5). Cela peut faire rater l'exercice, certainement si d'autres erreurs viennent s'ajouter.

Rater l'exercice de la marche (= 0)

- Un chien qui quitte le conducteur ou le suit à une distance d'au moins un demi-mètre sur la majeure partie de l'exercice, rate l'exercice (= 0)
- Un chien qui pleurniche et/ou aboie fréquemment pendant l'exercice, rate l'exercice.
- Un chien qui a fréquemment besoin de commandements supplémentaires rate l'exercice
- Un binôme qui est à la traîne pendant la majeure partie de l'exercice rate l'exercice.

Anticiper, commencer un exercice trop tôt et agir de lui-même

64. Si un chien anticipe le commandement (c.-à-d. ne garde pas la position au pied convenablement : sursaute, se lève, mais n'avance pas) au début de l'exercice, l'on ne doit pas décerner plus de 8 points.

65. En classe 1 (pour les exercices où le chien est envoyé loin du conducteur), si le chien quitte le conducteur (commence l'exercice) après que l'exercice a commencé, mais avant le commandement du conducteur (par exemple, au commandement du steward), le conducteur peut rappeler le chien une fois. S'il revient et exécute l'exercice, un max de 7 points peut être décerné. S'il ne revient pas, mais poursuit l'exercice, l'exercice est raté (0 point).

66. En classes 2 & 3, si le chien commence l'exercice (quitte le conducteur) avant le commandement du conducteur (par exemple sur l'ordre du steward), il n'y a pas de possibilité de rappel et l'exercice est raté (0 point).

67. Si le chien agit de lui-même (indépendamment) durant l'exercice, par exemple s'arrête sans

commandement, se couche sans commandement, une règle générale est que la perte de points est de 3.

Exemples :

- Le chien s'arrête de lui-même quelque part sur le chemin vers le cercle ou le carré (en dehors) ou vers l'haltère ou vers les cônes/tonneau. Le chien a besoin d'un commandement supplémentaire pour continuer. La perte est de 3.
- Le chien s'arrête de lui-même dans le carré. Même si le chien n'a pas besoin d'un nouvel ordre pour continuer, la perte est de 3.
- Le chien se couche de lui-même (pas d'ordre « couché » donné) dans le carré (la position était « couchée » directement). La perte est de 3.

Quitter le terrain ou quitter le conducteur

Quitter le terrain

68. Dans les classes 2 & 3, si un chien quitte le terrain pendant ou entre les exercices et est hors de contrôle, il est disqualifié.

69. En classe 1, si le chien quitte le terrain pendant ou entre les exercices et est hors de contrôle, il est permis au conducteur de rappeler le chien deux fois. S'il revient, ils peuvent continuer la compétition, mais pas plus de 5 points peuvent être accordés pour l'impression générale. L'exercice concerné est raté (0 point). Si le chien quitte le terrain une seconde fois, il s'ensuit la disqualification.

70. Dans les exercices de groupe :

Si le chien quitte le terrain pendant l'exercice de groupe (quand le conducteur est hors vue) et va chez son conducteur qui se trouve en dehors du terrain (classes 2 & 3), cela ne conduira pas à une disqualification de la compétition, à condition que le chien soit clairement sous contrôle et aille directement chez le conducteur. L'exercice est, bien sûr, raté (=0), ainsi qu'une perte de point claire dans l'impression générale (pas plus de 5 points ne peuvent être attribués) en classe 2 et une carte jaune en classe 3.

En classe 1, les conducteurs sont sur le terrain, donc quitter le terrain est jugé comme dans les autres exercices, pas plus de 5 en impression générale.

Quitter le conducteur sans quitter le terrain

71. Dans les classes 2 & 3, si le chien quitte le conducteur pendant un exercice (interrompt l'exercice) ou entre les exercices et est hors de contrôle, mais ne quitte pas le terrain, le conducteur peut rappeler le chien (une fois) sans quitter sa position. Si le chien revient près du conducteur, l'exercice concerné est raté (0 point), mais conducteur et chien peuvent poursuivre avec l'exercice suivant.

En classe 2, ceci donne lieu à une lourde perte de points dans « impression générale », pas plus de 5 points peuvent être attribués

En classe 3, ceci donne lieu à un avertissement. Le juge montrera un carton jaune.

Si le chien ne revient pas, ou si le chien s'en va une seconde fois, il s'ensuit la disqualification (classes 2 & 3). En classe 3, le juge montrera un carton rouge.

72. En classe 1, si le chien quitte le conducteur pendant ou entre les exercices et est hors de contrôle, le conducteur peut rappeler le chien deux fois, sans quitter sa position. Si le chien revient vers le conducteur, ils peuvent poursuivre la compétition, mais ceci sera noté dans « impression générale » et occasionnera une lourde perte de points, pas plus de 7 points peuvent être accordés. L'exercice

concerné est raté (0 point). Si le chien quitte le conducteur une seconde fois, il s'ensuit la disqualification.

Exercices de rapport d'objet

73. Laisser tomber l'haltère/l'objet :

Si le chien laisse tomber l'haltère /l'objet, mais le ramasse de sa propre initiative, il ne peut être décerné plus de 7 points. Si un commandement "apporte" supplémentaire doit être donné avant que le chien ne ramasse l'haltère /l'objet qu'il a laissé tomber, le maximum est de 5 points.

Si le chien laisse tomber l'objet à côté du conducteur et que ce dernier le ramasse sans faire un pas, 5 points peuvent être décernés, pour autant que le chien prenne la position au pied correctement. Si l'objet est lâché du fait de la négligence du conducteur après le commandement de remise, il ne doit pas être décerné plus de 7 points.

74. Mâchonner ou mordre l'haltère/l'objet

Mâchonner ou mordre l'haltère/l'objet est une faute grave et est pénalisé par une perte de 2-3 points. Si le mâchonnement est considérable, il ne doit pas être décerné plus de 5 points. Mâchonner de manière très prononcée ou détruire l'haltère /l'objet donne lieu à un exercice raté (0 point). Cependant, il ne doit y avoir aucune pénalité si le chien s'assure une fois une meilleure prise sur l'haltère/l'objet.

Ne pas relâcher l'haltère sur ordre du conducteur, mais le maintenir fermement après ordre est une grave erreur et fera perdre des points en conséquence.

Impression générale

75. Dans les compétitions (en classe 1 et 2) où les exercices d'une classe sont divisés en plusieurs terrains de manière à ce que deux juges ou plus jugent la classe, par exemple un juge a une partie des exercices et l'autre juge a la suite des exercices, tous les juges donnent leurs propres points pour l'impression générale sur la base du travail du chien dans leur terrain et les points finaux pour impression générale sont calculés en tant que moyenne des points donnés par chaque juge.

Si, toutefois, certaines lignes directrices indiquent, à propos de certaines erreurs, qu'il ne peut pas être attribué plus de 7, ou que 5 peuvent être attribués pour l'impression générale, ou que l'impression générale est 0 si le chien ..., les points finaux de l'impression générale ne peuvent pas être plus élevés, même si les autres juges ont donné des points plus élevés. Les points finaux peuvent être inférieurs, si les autres juges ont attribué des points inférieurs

VI REGLES GENERALES ET INSTRUCTIONS POUR L'EXECUTION ET LE JUGEMENT DES EXERCICES INDIVIDUELS

CLASSE 1

EXERCICE 1.1 **Absence assis en groupe pendant 1 minute, conducteurs en vue** **[Coeff. 3]**

Commandements : « Assis », « Reste »

Exécution : Il devrait y avoir trois chiens au moins dans le groupe, et pas plus de six. Les conducteurs doivent entrer sur le terrain avec leur chien en laisse et enlever la laisse lorsqu'ils se trouvent au point de départ avec leur chien en position de base. La laisse doit être mise hors vue.

L'exercice commence quand tous les conducteurs du groupe sont en rang, à environ 3 mètres (3 m) les uns des autres, avec les chiens en position au pied et délaissés. Le steward annonce "Début de l'exercice- quittez vos chiens". L'exercice se termine quand les conducteurs sont retournés près de leurs chiens et que le steward a annoncé « Fin de l'exercice ».

Les conducteurs quittent leurs chiens et vont se placer à approximativement 15 mètres vers le bord du terrain, et se retournent pour faire face à leurs chiens. Après 1 minute (1 min) , les conducteurs sont invités à marcher en ligne vers leurs chiens. Les conducteurs dépassent leur chien à une distance d'approximativement 0,5 m et s'arrêtent à approx. 3 mètres derrière leur chien, après quoi on indique aux conducteurs de retourner près de leur chien. La période d'une minute commence quand tous les conducteurs ont atteint la distance de 15 mètres et se sont retournés.

Instructions: Un chien qui ne s'assied pas (La **position de base**, deux commandements, voir règles générales § 55), se lève, se couche ou qui se déplace de plus de la longueur de son corps rate l'exercice (=0).

Si le chien se couche ou se lève après que la période d'une minute soit passée et que les conducteurs ont reçu l'ordre de retourner à leur chien, pas plus de 6 points peuvent être accordés.

Tout mouvement donne lieu à une perte de points. L'agitation, comme basculer le poids d'un côté à l'autre ou d'une patte à l'autre, donne lieu à une perte de points. Le chien peut tourner la tête et regarder autour de lui et il peut montrer son intérêt s'il y a une distraction ou un bruit dans ou à l'extérieur du terrain.

Ceci, toutefois, ne doit pas donner l'impression qu'il est agité ou anxieux.

Si le chien aboie quelquefois, 1-2 points sont retranchés ; s'il aboie plus souvent (regroupés), la note est diminuée encore plus. S'il aboie la plupart du temps, l'exercice est raté (0 point). C'est la même chose avec le gémissement.

Si un chien se lève et s'approche d'un autre chien, faisant craindre un sérieux dérangement ou une agression, l'exercice doit être interrompu et repris par tous les chiens, sauf par celui qui a causé le dérangement.

EXERCICE 1.2

Suite au pied

[Coeff. 4]

Commandement : « Au pied »

Exécution: NOTE : Les directives générales décrivent l'exécution et le jugement de la marche en détail (voir lignes directrices générales pour l'exécution de la marche § 27-32)

La suite au pied de la classe 1 est testée à pas normal, conjointement avec des quarts de tours à gauche et à droite, des demi-tours et des arrêts. La suite au pied est également testée à pas rapide, mais seuls les quarts de tours à droite doivent être inclus. Il doit y avoir une différence claire de vitesse entre le pas normal et le pas rapide. Le chien doit être testé quand le conducteur avance ou recule de deux ou trois pas. Tous les participants dans un concours ou compétitions doivent avoir une marche au pied suivant le même schéma.

Suggestion de temps : pas plus d'une minute environ. Il faut prendre en considération que certaines races/ certains conducteurs prennent plus/moins de temps lors de la marche suivant le même schéma/ distance.

Instructions: NOTE Les directives générales décrivent l'exécution et le jugement de la marche au pied en détail. Voir lignes directrices générales pour le jugement de la marche §63. Celles-ci doivent être suivies mais la classe doit aussi être prise en compte lors du jugement de la marche au pied.

Un chien qui quitte le conducteur ou le suit à une distance de plus d'un demi-mètre pendant une majeure partie de l'exercice rate l'exercice (= 0). Si le conducteur et le chien se déplacent lentement (au pas normal ou au pas rapide), 2-4 points doivent être retirés. Traîner est une grosse erreur et 2-5 points doivent être retranchés.

Le manque de contact et les commandements supplémentaires constituent des fautes. Les travers (non parallèle, marche en crabe) pendant la marche doivent avoir comme résultat une perte de 1-3 points. Ralentir ou s'arrêter avant, pendant ou après les changements de direction et avant les arrêts donneront lieu à une perte de points.

Le mouvement du chien (et du conducteur) pendant la marche doit être naturel. Les positions non naturelles du chien et les exagérations sont de graves erreurs. Cela s'applique également au conducteur. Cela peut engendrer la perte de l'exercice.

La distance entre le chien et le conducteur doit être distincte. Des points doivent être retranchés si un chien marche très près du conducteur, plus s'il le dérange ou l'entrave, et davantage de points encore si le chien s'appuie sur ou touche le conducteur.

EXERCICE 1.3

Positions pendant la marche

[Coeff. 3]

Commandements : « Au pied », « debout/assis/couché », « Assis »

Description : Le juge décide de la position parmi les trois positions, debout/assis/couché que le chien doit prendre. Le juge/steward doit informer les conducteurs avant le début du concours

(début de la classe) quelle position va être utilisée. La position est la même pour tous les compétiteurs de la classe 1.

Exécutions : Toutes les phases de l'exercice sont faites sur ordre du steward.

Conducteur et chien quittent le point de départ en marchant sur une ligne droite, au pas normal. Après approximativement 10 mètres, le conducteur, (sans s'arrêter) commande au chien, « debout/assis/couché » et le chien doit prendre immédiatement la bonne position. Un second commandement est interdit sur la position. Cela fera raté l'exercice (=0).

Le conducteur continue de marcher jusqu'au point de retour approximativement 10 mètres (endroit indiqué, par ex. par un marqueur ou un cône), fait demi-tour et s'arrête en face du chien. Après approximativement trois secondes, on demande au conducteur de retourner. Il retourne vers le chien selon un trajet parallèle à celui pris pour le quitter, dépasse le chien à une distance d'approximativement 0,5 mètre, laissant le chien à sa gauche, fait demi-tour lorsqu'il a dépassé le chien (1-2m), et retourne à côté du chien, puis lui commande la position au pied.

Instructions : Note : Dans les exercices de « positions », les pertes de points pour de mauvaises positions diffèrent de la perte de points dans les autres exercices.

L'exercice est raté si le chien

- S'arrête dans une mauvaise position (voir exception ci-dessous)
- Change sa position correcte avant que le conducteur ait fait demi-tour (voir exception ci-dessous)
- S'arrête avant l'ordre
- Reçoit un commandement supplémentaire sur la position ou
- Si le conducteur s'arrête avant/ pendant qu'il donne l'ordre au chien.

Cependant, si le chien s'arrête immédiatement et parfaitement sur ordre mais dans une mauvaise position, 6 points peuvent être attribués en supposant que l'exercice soit parfait également pour tous les autres aspects.

Si le chien s'est arrêté immédiatement et parfaitement dans la bonne position sur ordre, mais qu'il change de position avant que le conducteur ait fait demi-tour, il peut avoir encore 6 points si l'exercice est parfait pour tous les autres aspects et que le chien a seulement changé de position et ne bouge pas de sa place.

Pour recevoir des points, le chien ne doit pas avancer de plus d'une longueur de son corps après le commandement.

L'exercice est aussi raté si le chien vient à la rencontre du conducteur ou suit le conducteur quand il passe le chien et qu'il bouge sur une distance de plus d'une longueur de corps. Pas plus de 5 points peuvent être accordés si la distance est d'une longueur de corps.

Si le chien quitte une position correcte après que le conducteur ait fait demi-tour au cône/marqueur, il ne doit pas être décerné plus de 7 points.

Si le conducteur modifie son allure / ralentit / accélère avant son commandement, il ne doit pas être décerné plus de 8 points. Les gestes et le langage corporel au

commandement de blocage (debout/assis/couché) constituent des fautes graves et donneront lieu à de lourdes pertes de points, dépendant de leur intensité et durée ; la perte de points doit être de 1-5 points. (voir lignes directrices § 48)

Pendant le jugement, la suite au pied doit être également être évaluée. Pour une mauvaise suite au pied, la perte de points doit être de 1-2 points. Marcher et s'arrêter lentement ou ne pas s'arrêter bien droit dans une position constituent des fautes. La perte de points doit être de 1-4. Si le conducteur dépasse le chien du mauvais côté, 1 point doit être retranché.

EXERCICE 1.4

Rappel

[Coeff. 4]

Commandements : « Couché » (« Reste ») « Viens » (« Au pied »)

Exécution : Toutes les phases sont faites sur instruction du steward.
Le conducteur commande au chien de se coucher et commence à marcher 20 – 25 m dans la direction indiquée et fait demi-tour. Sur permission du steward, le conducteur rappelle le chien. Le nom du chien peut être combiné avec le commandement de rappel, mais nom et commandement doivent être bien combinés ensemble et ne pas donner l'impression de deux commandements séparés.

Instructions : Il est important que le chien réponde spontanément au commandement de rappel. Le chien doit revenir à une bonne vitesse et conserver son allure, au moins un trot rapide. Un retour réticent constitue une grande faute. La race et la structure du chien doivent être prises en considération lors du jugement de la vitesse.

Si le chien se lève, s'assied ou avance de moins d'une longueur de son corps avant le rappel, il ne doit pas être décerné plus de 8 points. Si le chien avance de plus d'une longueur de son corps avant le commandement de rappel, l'exercice est raté.

Si plus d'un commandement de rappel est donné, il ne doit pas être décerné plus de 8 points. Un troisième rappel donne lieu à un exercice raté.

EXERCICE 1.5

Envoi en avant dans un carré avec couché

[Coeff. 4]

Commandements : « En avant », (« Debout »), « Couché », « Assis »

Un geste de la main simultanément est permis en plus du commandement verbal quand le chien est à distance, c'est-à-dire pour le « debout » et le « couché ».

Description : Un carré est de 3 X 3 m est situé à environ 15 mètres du point de départ. Ces 15 mètres sont la distance entre le point de départ et le milieu du carré. Des cônes (approx. 10 - 15 cm de haut) marquent le carré à chaque angle. Des lignes visibles (ex. ruban adhésif, lignes à la craie, bandes) doivent connecter les cônes sur leur côté extérieur. Il doit y avoir au moins une distance d'environ 3-5 mètres des côtés du carré jusqu'aux bords du terrain les plus proches.
Voir schéma pour l'exercice 1.5.

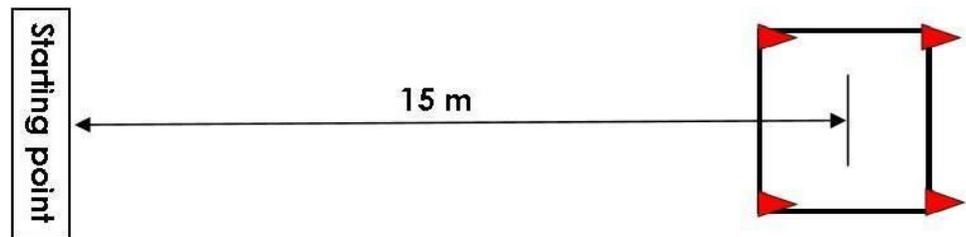


Figure exercice 1.5 (voir partie VII annexe 5 pour les détails de la composition du carré)

Exécution :

Avant de commencer l'exercice, le conducteur doit informer le juge s'il commandera d'abord au chien de se bloquer debout et ensuite de se coucher dans le carré, ou directement de se coucher dans le carré. Tous les commandements exceptés le « debout », « couché » et les ordres de redirections sont donnés sur permission du steward.

Le chien doit suivre les ordres c'est-à-dire que si le commandement « debout » est donnée dans le carré, il doit être debout et si le commandement de se coucher directement est donnée, il doit se coucher immédiatement.

Des points sont perdus si le chien agit de lui-même. Cela veut dire que par exemple, l'ordre « debout » ou/et « couché » doivent être donnés dans le carré.

Quand le steward en donne la permission, le conducteur dirige le chien depuis le point de départ vers le carré. Le chien doit se rendre dans le carré par le chemin le plus court et doit y entrer par devant.

Lorsque le chien atteint le carré, le conducteur commande au chien soit de se bloquer en position debout et ensuite de se coucher, ou directement de se coucher. Si on commande au chien de se bloquer debout, la position doit être nette et stable (+/- 3 s), avant que le commandement « couché » soit donné. Le conducteur donne les ordres « debout » et/ou « couché » indépendamment.

Lorsqu'on le lui dit, le conducteur se dirige vers le chien, prend position à côté du chien et lui commande (sur permission du steward) la position au pied.

Pour éviter une perte de points pour commandements supplémentaires, le conducteur ne doit pas utiliser plus de quatre commandements pendant cet exercice. Les quatre commandements incluent le blocage « debout » dans le carré. Sinon, le conducteur peut directement commander au chien de se coucher et ainsi n'utiliser que trois commandements.

Si le chien doit être redirigé, des gestes peuvent être combinés avec le commandement de direction.

Les gestes de la main peuvent être combinés avec le commandement verbal quand le chien est à distance.

Instructions :

L'empressement du chien à obéir aux commandements et aux ordres de directions, l'allure du chien et le fait qu'il emprunte le chemin le plus court doivent être pris en compte.

Montrer la direction au chien (c'est-à-dire le carré), ou toucher le chien au point de départ, (même avant le départ de l'exercice), conduiront à un exercice raté. Un « handtouch » est permis avant le début, mais cela veut dire que le chien touche le conducteur et pas vice-versa, et cela ne doit pas donner l'impression de montrer la place ou la direction. Voir lignes directrices § 20 & §53.

Si le conducteur se déplace (marche, quelle que soit la direction) pendant qu'il donne ses commandements, l'exercice est raté (0 point). S'il y a trop d'action (langage corporel), il ne doit pas être décerné plus de 8 points.

Les signaux de la main ne sont autorisés que si le chien doit être dirigé/redirigé. Un signal de la main donné quand le chien est à côté du conducteur entraîne une perte de points (-2).

Si le chien se déplace lentement ou très lentement, seulement 7 - 8 points peuvent être décernés.

Si le chien agit de sa propre initiative, des points sont retranchés. Si le chien s'arrête de lui-même vers le carré ou dans le carré sans commandement, la perte de points est de 3.

Si le chien s'assied ou se couche en dehors du carré, il ne peut être redirigé et l'exercice est raté. (=0)

Perte de points si le conducteur utilise plus de six commandements (incluant le commandement « debout » / ou plus du cinq commandements si « couché » direct)
La perte de points pour des commandements de direction/redirection dépend de la force/intensité et de la volonté du chien d'obéir aux ordres et donc déduction de 1-2 points/ordre.

Le carré

Si le chien entre dans le carré par les côtés ou par l'arrière, la perte de point est de ½ - 1.

Pour avoir des points, tout le corps du chien doit être dans le carré. La queue, par contre, ne doit pas être à l'intérieur du carré.

Si le chien s'arrête sur ordre (debout) et qu'il s'arrête dans les environs du carré ou sur la ligne de limite et que le chien a besoin d'être redirigé dans le carré, un nouveau commandement « debout » doit être donné dans le carré avant le commandement « couché » / ou le « couché » directement doit être donné après que le commandement supplémentaire et de redirection ait été donné. Dans les deux cas, la perte est de 2, pour autant que la réponse du chien soit rapide et les positions claires.

Si le chien prend une mauvaise position (sur ordre) dans le carré, 2 points sont retranchés et si la position de blocage n'est pas nette et stable ou si elle est trop courte, 1 - 2 points sont retranchés. Si le chien prend la mauvaise position, agit de lui-même, la perte de points est de 3.

L'exercice est raté (0 point) si le chien sort du carré avant la fin de l'exercice. Si le chien bouge ou rampe, ou s'il renifle dans le carré, la perte de points est de 1 - 3. Si le chien

change de position avant que le conducteur ne l'ait rejoint/ soit arrivé à ses côtés, la perte de points est de 2 - 3. Il ne doit pas être décerné plus de 8 points si le chien s'assied ou se lève avant que le conducteur n'ait donné le commandement.

Pour un deuxième commandement « debout » ou « couché », la perte est de 1 (classe 1). L'exercice est raté (=0) si un de ces commandements (debout ou couché) doit être donné une troisième fois.

EX ER CICE 1 .6

Positions à distance, « assis » / « couché », 4 changements

[Coeff. 4]

Commandements: « Couché » « Reste », « Assis », « Couché »
Un geste de la main simultanément est permis en plus de la commande verbale aux changements de positions. Une main ou les deux peuvent être utilisées.

Description: Le point de départ se trouve entre deux marqueurs qui sont distants d'environ 1 m. Une ligne imaginaire entre ces deux marqueurs forme une limite. Le chien doit changer de position quatre fois (assis/couché/assis/couché), selon les commandements du conducteur, et rester à sa place d'origine.

Le steward montre au conducteur l'ordre dans lequel le chien doit changer de position en montrant un panneau sur lequel les positions sont écrites ou dessinés, ou un tableau d'affichage électronique. Le steward doit se tenir à approximativement 3-5 m du chien de telle sorte qu'il ne lui soit pas possible de voir le chien lorsqu'il montre les positions. Le steward doit changer la position toutes les trois secondes environ.

Exécution: Le conducteur commande à son chien, lorsqu'il en reçoit l'instruction, de se coucher au point de départ, devant la ligne imaginaire (limite) donc la limite forme une tangente.

Le conducteur quitte le chien et marche vers un lieu désigné à approx. 5 m devant le chien et fait demi-tour pour lui faire face. Le chien doit changer 4 fois de position et la prise de positions est toujours Assis – couché – assis – couché. Et donc le dernier commandement doit être "couché". Le steward change les positions toutes les trois secondes.

Le conducteur doit utiliser les commandements verbaux. Quand le conducteur se trouve à distance du chien, il peut accompagner les commandements verbaux de gestes de la main, mais ils doivent être brefs et utilisés simultanément avec le commandement verbal. Après le dernier commandement « couché », le conducteur retourne vers le chien et lui commande (sur ordre du steward) de s'asseoir.

Instructions: L'accent doit être mis sur la vitesse avec laquelle le chien change de position, la netteté des positions, si les positions sont bien tenues et sur les déplacements du chien.

Si le chien bouge de plus d'une longueur de corps au total à partir du point de départ dans n'importe quelle direction, l'exercice est raté (= 0). Si le chien bouge d'une longueur de corps, pas plus de 6 points peuvent être attribués. Pour juger de la distance, tous les mouvements sont additionnés (avant, arrière, latéralement, etc.).

Si le chien rate l'une des quatre positions, par ex. prend une mauvaise position, ou doit recevoir un troisième commandement pour l'une des positions, l'on ne peut lui décerner plus de 7 points, et si le chien rate deux positions, pas plus de 5 points peuvent être décernés.

Pas plus de 8 points peuvent être attribués si le chien a besoin une fois de deux ordres pour une position.

Désobéir à un second commandement sur une position entraîne l'échec de la position, c'est-à-dire que la première fois qu'un deuxième ordre est donné sur une position, la perte est de 2 et la prochaine position a besoin d'un second ordre, la perte est de 1 pour un commandement supplémentaire.

Un troisième ordre peut être donné sur une position si cela peut être fait dans le temps limite (mais cette position est perdue) afin que le prochain changement de position puisse être effectué.

L'utilisation intensive de la voix et des signaux manuels exagérés ou de longue durée font baisser la note (voir les règles générales).

Si le chien s'assied avant le retour du conducteur, l'on ne peut lui décerner plus de 8 points.

Des commandements supplémentaires donnés de la position de base à la position de départ et du couché à la position de base à la fin, entraîne une perte de points en accord avec les règles générales c'est-à-dire – 1 pour la classe 1

EXERCICE 1.7 Rappel avec saut d'obstacle et rapport objet en bois [Coeff. 4]

Commandements : « Saute », « Apporte » et « Donne » (« Au pied »)

L'objet en bois du conducteur peut être utilisé, mais des haltères adéquates doivent être disponibles sur le terrain de concours.

Exécution :

Le conducteur est placé à environ 2 - 4 m devant un obstacle (selon le choix du conducteur) avec son chien assis en position au pied. La dimension de la haie doit être ajustée à la taille approximative du garrot du chien mais ne peut excéder 50 cm.

Le steward remet l'haltère en bois au conducteur. Le conducteur lance l'haltère par-dessus l'obstacle. Le conducteur commande au chien de sauter par-dessus l'obstacle, d'aller chercher l'haltère et de resauter l'obstacle pour revenir. Le commandement « apporte » ne doit pas être donné après que le chien ait entamé son saut. Le conducteur peut utiliser son propre apport, mais le juge doit vérifier que c'est bien en bois et similaire à ceux décrits dans ces directives. Tous les ordres excepté le « apporte » sont donnés sur permission du steward.

Instructions :

Si le chien doit rechercher l'haltère pendant un moment et travaille activement, il ne doit pas être retranché de points. Si le chien touche l'obstacle - même légèrement - lors du saut, le score maximum est de 8 points. Si le chien s'appuie sur l'obstacle l'exercice est raté (0 point).

Si le chien saute au-dessus de la haie seulement dans une direction mais rapporte l'objet, pas plus de 6 points peuvent être décernés, si les deux sauts sont ratés, l'exercice est raté. C'est aussi raté (0 points) si le chien ne rapporte pas l'haltère. Si l'obstacle est renversé, l'exercice est raté (0 point). Si le chien anticipe le commandement, 2-3 points doivent être retranchés.

Un second commandement donne lieu à la perte de 1 point, c'est-à-dire un second « apporte » ou « saute ». Si le chien quitte sa position quand l'haltère est lancé, l'exercice est raté.

Laisser tomber l'haltère, le mâchonner ou le mordre : voir les instructions générales pour le jugement des exercices.

EXERCICE 1.8

Envoi en avant autour d'un groupe de cônes/ tonneau et retour

[Coeff. 4]

Commandements:

« Tourne autour », (« Au pied »)

Simultanément des signaux de la main sont permis en complément des commandements vocaux si une redirection est nécessaire.

Description:

Un groupe de cônes (3-6) ou un tonneau (chacun d'approximativement 40 – 50 cm de haut) sont placés à une distance de 10 m environ du point de départ. Le placement de l'exercice est montré dans la figure ci-dessous.

D'autres alternatives de placement des cônes sont décrites en partie VII annexe 4.1.

En classe 1, il ne doit pas y avoir de grands espaces entre les cônes. Cela peut provoquer des passages entre les cônes.

Le chien ne doit pas voir le placement des cônes/tonneau et donc ils doivent être placés avant que le conducteur n'atteigne le point de départ.

Exécution :

Le conducteur se place, avec le chien en position de base au point de départ face aux cônes/tonneau. Le steward annonce le début de l'exercice. Sur instruction, le conducteur envoie son chien courir autour des cônes/tonneau. Le chemin du chien autour des cônes peut se faire dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Le chien doit courir autour des cônes/tonneau, retourner auprès du conducteur, se concentrer sur le milieu, sur le conducteur et prendre la position au pied. Voir Chapitre VII, Annexe 4.2 itinéraires suggérés. L'idéal n'est pas de tourner très près des cônes/tonneau. Cela dépend de la race, jusqu'à approximativement 50 cm pour les races de taille moyenne et jusqu'à 1 mètre pour les grandes races sont des distances acceptables.

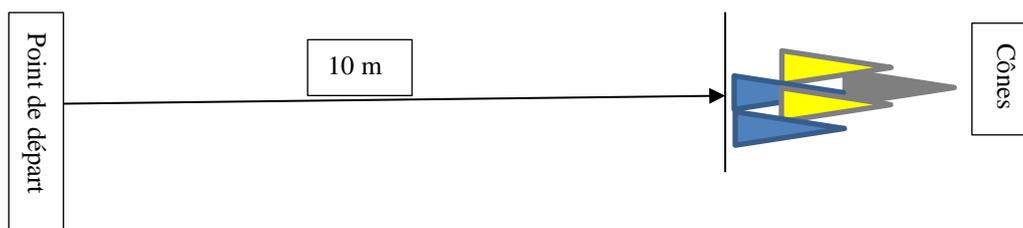


Figure: Exercice 1.8 Voir également Partie VII Annexe 4.1 pour le modèle pour les cônes et l'annexe 4.2 pour les itinéraires. Voir aussi la figure 2 pour l'exercice 3.8

Instructions :

L'accent doit être mis sur l'empressement du chien à obéir aux commandements, et aux ordres de direction, sur la vitesse du chien et sur le fait qu'il emprunte un chemin relativement court mais garde une distance claire/acceptables par rapport aux cônes/tonneau. La symétrie **raisonnable** et la concentration sur la ligne du milieu, sur le conducteur quand il revient doit aussi être évaluée. Le chemin du chien peut être dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse autour des cônes /tonneau.

Le chien doit montrer une bonne et cohérente vitesse, au moins un trot rapide. Un travail lent et réticent réduira les points de 1 – 5. La race/structure du chien doit être prise en considération lorsque l'on juge la vitesse et la distance avec les cônes/tonneau.

Si le chien **s'arrête en chemin** ou rebrousse chemin avant d'avoir atteint les cônes/tonneau, il doit être redirigé vers le cercle autour des cônes/tonneau. La perte de points est de 3, si le chien tourne bien autour des cônes/tonneau sur un ordre de redirection. (donc on peut atteindre les 7 si l'exercice est parfait dans tous les autres aspects).

Si le chien atteint les cônes/tonneau, mais ne tourne pas autour, il ne peut être décerné plus de 5 points. Une alternative est de rediriger le chien dans le cercle autour des cônes/tonneau et donc la perte n'est que de 3.

Si un commandement de rappel est donné, il ne peut être concédé plus de 8 points.

Si le chien tourne deux fois autour des cônes, pas plus de 8 points ne peuvent être donnés.

L'exercice est raté (0 point) :

- Si le chien rebrousse chemin avant d'avoir atteint les cônes/tonneau (il doit avoir atteint la distance de 1 ½, 2 m ou moins du cône le plus en avant (antérieur),
- Si un troisième commandement "tourne autour" est donné, ou
- si un deuxième commandement de rappel est donné.

Si le chien doit être redirigé, un geste peut être combiné avec le commandement de redirection. Lors de l'évaluation de la vitesse, la race et la structure doit être prise en considération.

De même, si la route du chien est très proche des cônes / tonneau ou si elle n'est pas raisonnablement directe et symétrique, si elle est sinueuse, la perte de points doit être de 1/2-2.

Si le chien touche ou cogne un cône, des cônes ou le tonneau, 1 -3 points seront déduits, cela dépend de la puissance / intensité de la collision. Si un chien renverse un cône/des cônes, 2 – 3 points seront déduits. Si le chien court entre les cônes, pas plus de 7 points peuvent être accordés.

Montrer les directions au chien ou le toucher au point de départ donnent lieu à un exercice raté. (voir les lignes directrices § 20 & § 53, handtouch)

EXERCICE 1.9

Impression générale

[Coeff. 2]

Instructions :

Lors du jugement de l'impression générale, l'empressement du chien à travailler et à obéir aux commandements est essentiel. L'exactitude et la précision sont importantes, ainsi que le naturel des mouvements du conducteur et du chien. Pour obtenir un score élevé, conducteur et chien doivent bien travailler en tant qu'équipe, montrer du plaisir à travailler ensemble et un bon esprit de sportivité. Le comportement pendant et entre les exercices influencent le score pour l'impression générale.

Si le chien est hors de contrôle et quitte le conducteur pendant ou entre les exercices (même une fois), mais reste dans le terrain, pas plus de 7 points peuvent être attribués pour l'impression générale pour autant que le chien soit revenu (pas plus de 2 rappels) Si le chien ne revient pas près du conducteur ou s'il quitte une deuxième fois, il est disqualifié

Si le chien quitte le terrain durant un exercice ou entre les exercices, mais revient immédiatement au rappel (2 rappels), pas plus de 5 points peuvent être accordés.

Si le chien revient de lui-même dans le terrain, aucun point ne peut être accordé pour l'impression générale (=0).

Note : des points plus élevés que ceux mentionnés ci-dessus ne peuvent être attribués, si les points finaux sont calculés en moyenne des points attribués pour deux ou plusieurs juges jugeant des exercices séparés.

Voir instructions générales de jugements § 75.

CLASSE 2

EXERCICE 2.1 **Absence couchée en groupe pendant 2 minutes.** **[Coeff. 3]** **Conducteurs hors de vue**

Commandements : « Couché », « Reste », « Assis »

Exécution : Les chiens doivent se coucher, et les conducteurs restent cachés pendant 2 minutes. Il doit y avoir au moins trois chiens dans un groupe, mais pas plus de six. Les chiens doivent entrer sur le terrain sans laisse mais ils doivent avoir un collier. Les chiens reçoivent les commandements « couchés » et « assis » un par un. Le steward dit quand il faut donner les commandements et dirige toutes les phases. Les chiens sont soumis à distraction, c'est-à-dire qu'une personne se faufile entre les chiens.

L'exercice commence quand tous les conducteurs du groupe se tiennent en rang à environ 3 mètres de distance les uns des autres, avec leur chien en position au pied et que le steward annonce "Début de l'exercice". Les conducteurs commandent à leur chien de se coucher à partir de la position de base un par un, sur instruction du steward. L'ordre va de la gauche vers la droite (1 -> 6).

Les conducteurs partent ensemble sur une ligne jusqu'au bord du terrain et ensuite hors de la vue des chiens. La période de 2 minutes débute quand tous les conducteurs sont hors de vue. Quand les 2 minutes se sont écoulées, on demande aux conducteurs de revenir ensemble dans le terrain et de s'aligner à l'intérieur du terrain face à leur chien. On leur demande ensuite d'aller derrière leur chien, les dépassant à une distance d'environ 0,5 m et de s'arrêter à environ 3 mètres derrière leur chien, puis de faire demi-tour. On invite ensuite les conducteurs à aller se placer à côté de leur chien et on leur demande de commander à leur chien de prendre la position au pied (un par un, de la droite vers la gauche (6 -> 1)) de telle sorte que le premier à se coucher soit le dernier à s'asseoir. L'exercice se termine quand les conducteurs sont retournés auprès de leur chien, que tous les chiens ont pris la position au pied et que le steward a annoncé "Fin de l'exercice".

On doit rappeler aux conducteurs qu'ils ne doivent pas donner leurs commandements à trop haute voix. Ceci pourrait influencer les autres chiens, ce qui donne lieu à une lourde perte de points.

Instructions : Si un chien réagit (se couche ou s'assied) avant l'ordre du conducteur, sur le commandement « couché » ou « assis » du voisin, pas plus de 8 points peuvent être attribués.

Si un chien agit de lui-même, pas plus de 7 points peuvent être attribués. Si un chien réagit trop tôt (se couche ou s'assied), il doit rester dans cette position (couché ou assis). Faire cela au début de l'exercice mène à un exercice raté (= 0). A la fin de l'exercice, si le chien s'assied de lui-même et se recouche, pas plus de 6 points peuvent être accordés. Pas plus de 7 points peuvent être donnés si le chien se couche sur le côté (flanc). S'il n'y a pas d'assis à la fin de l'exercice, pas plus de 7 points peuvent être accordés.

Un chien qui ne se couche pas (deux commandements), qui se lève ou s'assied pendant que les conducteurs sont hors de vue, ou qui rampe de plus de la longueur de son corps ou se roule sur le dos, rate l'exercice (0 point). Si le chien s'assied ou se lève

après que la période de deux minutes se soit écoulée, et que les conducteurs se sont déjà alignés dans le terrain, il ne peut être décerné plus de 6 points. Si le chien bouge également de sa place, l'exercice est raté (0 point).

Tout mouvement donner lieu à une perte de points. L'agitation, comme basculer le poids d'un côté à l'autre ou d'une patte sur l'autre, donne lieu à une perte de points. Il est permis au chien de tourner la tête et de regarder autour de lui, et il lui est permis de montrer de l'intérêt s'il y a une distraction ou un bruit dans ou à l'extérieur du terrain. Toutefois, ceci ne doit pas donner une impression d'agitation ou d'anxiété.

Si le chien aboie quelquefois, 1-2 points sont retranchés ; s'il aboie plus, cela donne lieu à une perte de points plus importante, s'il aboie la plupart du temps, l'exercice est raté (0 point). La même perte s'applique pour les gémissements.

Si un chien se lève et s'approche d'un autre chien de manière à laisser craindre une forte gêne ou une agression, l'exercice doit être stoppé et ensuite repris par tous les chiens, sauf par celui qui a occasionné le dérangement.

EXERCICE 2.2

Suite au pied

[Coeff. 4]

Commandements : « Au pied »

Exécution : Note : les lignes directrices générales décrivent l'exécution et le jugement de la marche au pied en détail. Voir lignes directrices générale pour l'exécution de la marche au pied §27 – 32.

Le but de la marche au pied est que le chien suive constamment et activement le conducteur avec un bon contact, sur le côté gauche et conserve cette position et distance du conducteur durant toute la marche, ainsi que durant les virages, demi-tours, arrêts et différentes vitesses.

La suite au pied de la classe 2 est testée à différentes vitesses, à pas normal, lent et rapide, conjointement avec les quarts de tour, demi-tours et arrêts. Il doit y avoir une différence claire de vitesse entre le pas normal et le pas lent ainsi qu'entre le pas normal et le pas rapide. Le chien doit également être évalué lorsque le conducteur avance ou recule de deux ou trois pas, ainsi que sur une courte distance (5-8 pas/2-3 mètres) à reculons. Les pas arrière commencent à partir d'un arrêt et se terminent par un arrêt. Le steward dit quand il commence et quand il se termine. il faut s'assurer que le trajet pour marcher à reculons est uniforme et sûr. Tous les concurrents d'une épreuve ou concours doivent avoir une marche au pied suivant un même schéma/ distances.

Suggestion de temps : environ 2 minutes. Il faut prendre en considération que certaines races/ certains conducteurs prennent plus/moins de temps lors de la marche suivant le schéma (distances).

Instructions : Note : les lignes directrices générales décrivent l'exécution et le jugement de la marche au pied en détail. Voir lignes directrices générales pour juger la marche au pied § 63. Cela doit être suivi mais il faut également tenir compte de la classe lorsqu'on juge la marche au pied.

Un chien qui quitte le conducteur ou qui le suit à une distance de plus d'un demi- mètre pendant la majeure partie de l'exercice rate l'exercice (0 point). Si le conducteur et le chien se déplacent lentement (au pas normal ou au pas rapide), 2-4 points doivent être enlevés. Traîner est un grande faute et peut faire perdre de 2 – 5 points.

Le manque de contact et des commandements supplémentaires constituent des fautes. Une direction imparfaite (non parallèle, marcher en crabe) pendant la marche au pied doit avoir comme conséquence un perte de points de 1 – 3. Ralentir et s'arrêter avant, pendant ou après les virages et avant les arrêts réduira la note.

Les mouvements du chien (et du conducteur) dans la marche au pied doivent être naturels. Des positions non naturelles du chien ou des exagérations sont de graves erreurs. Cela s'applique également au conducteur. Cela peut même faire perdre l'exercice.

La distance entre le chien et le conducteur doit être claire. Des points doivent être retranchés si un chien marche trop près du conducteur plus s'il le gêne ou l'entrave ; davantage si le chien s'appuie sur le conducteur ou le touche.

Il est permis au conducteur d'accorder une légère attention lorsqu'il se déplace à reculons. L'on ne doit pas retrancher plus de 1-2 points si le déplacement à reculons n'est pas tout à fait parfait.

EXERCICE 2.3 Debout et/ou assis et/ou couché pendant la marche [Coeff. 3]

Commandements : « Pied » (3 fois), « Debout », « Assis », « Couché » « Debout », « Assis », « Couché »

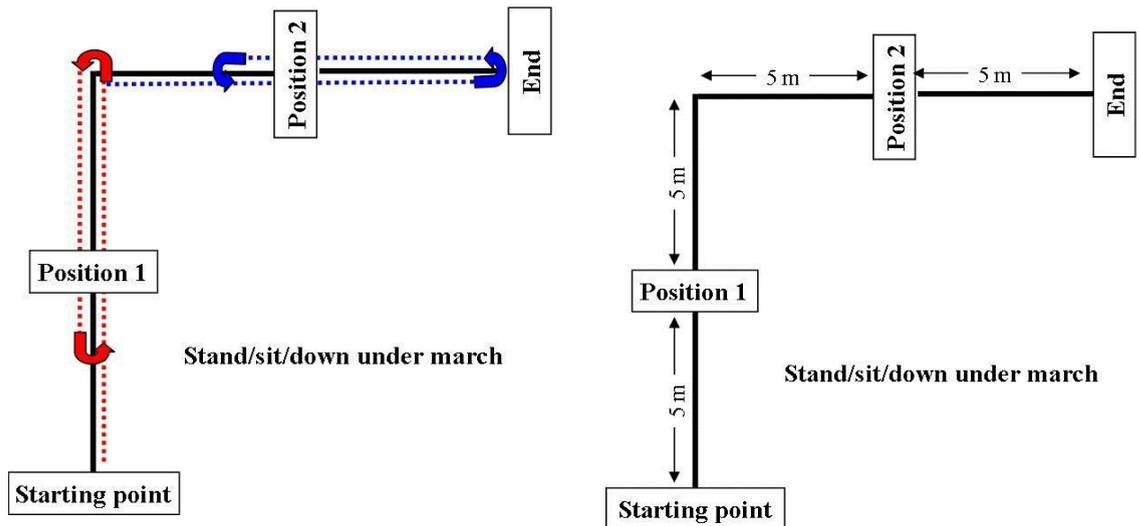
Description : L'exercice est réalisé selon le schéma joint. Le chien prend deux des trois positions « debout » / « assis » / « couché ». Le juge décide quelles seront les deux positions qu'il faudra prendre et dans quel ordre. Il doit y avoir un virage à gauche ou à droite.

Les positions et le sens de rotation devant être le même pour tous les concurrents. Le point de départ et les emplacements de ces changements de direction (gauche/droite, 90°) et le point d'arrivée doivent être signalés par exemple par de petits cônes.

Le juge/steward doit informer les conducteurs avant la compétition (ou au début de la classe) quelles seront les deux positions utilisées et dans quel ordre ainsi que la direction du quart de tour.

La place pour les arrêts (debout/assis/couché) doit être approximativement au milieu (= 5 m) de la ligne des 10 mètres. Voir figures ci-dessous.

Schéma exercice 2.3



Exécution :

Le steward indiquera au conducteur quand commencer, quand commander au chien « debout » / « assis » / « couché », quand faire demi-tour et quand s'arrêter à la fin. Les changements de direction aux cônes sont réalisés indépendamment ainsi que la reprise de chien après les arrêts.

Le conducteur et le chien quittent le point de départ et marchent au pas normal le long du premier segment de ligne vers le point de changement de direction. Après avoir parcouru approximativement la moitié de la distance (= 5 m), le conducteur commande, sur ordre du steward à son chien de prendre la première position (debout/assis/couché) et le chien doit prendre immédiatement la position correcte. Un second commandement n'est pas permis sur la position. Cela fait raté la position.

Le conducteur continue à marcher pendant 5 m (approximativement) jusqu'au changement de direction suivant, fait demi-tour au commandement du steward, continue à marcher vers son chien, le dépasse à une distance d'environ 0,5 m le laissant à sa gauche, continue de marcher environ 2 m, fait demi-tour sur commandement du steward et revient vers son chien. Lorsqu'il l'a rejoint, le conducteur donne à son chien le commandement au pied sans s'arrêter, sans ralentir ou sans augmenter le pas.

L'exercice continue ainsi comme la première partie de l'exercice. En conséquence, après le virage (droite/gauche) et la marche jusqu'à environ 5 m du deuxième point (le point de fin), le conducteur commande au chien de prendre la deuxième position, et procède comme sur le premier segment de ligne.

Les positions « debout », « assis » et « couché » doivent être parallèles aux lignes imaginaires connectant les points de départ/changement de direction/point d'arrivée. La distance entre le chien et les points de changement de direction doit être d'environ 0,5 m, compte tenu de la taille du chien. Les angles doivent être de 90°, non arrondis. Conducteur et chien doivent passer à droite des cônes d'angle, les laissant à leur gauche. Le pas doit être naturel, ni plus lent ni plus rapide que le pas normal de la marche au pied.

Instructions :

Note : dans les exercices de positions, la perte de points pour de mauvaises positions est jugée plus sévèrement que la perte de points dans les autres exercices.

Pour obtenir des points pour l'exercice, au moins une position doit être réussie. Si le chien rate une position, il ne peut être décerné plus de 7 points pour l'exercice.

Rater une position, :

Le chien rate la position

- S'il prend la mauvaise position,
- S'il avance de plus de la longueur de son corps après le commandement,
- S'il change d'une position correcte
- Si le conducteur donne un deuxième commandement sur une position
- S'il s'est arrêté, mais reprend son mouvement et avance de plus d'une longueur de corps
- Si des gestes ou du langage corporel appuyés sont utilisés pour obtenir la position.

Si le chien échoue tout à fait son arrêt sur une position, c.-à-d. ne s'est pas arrêté avant que le conducteur ait fait demi-tour, l'exercice est raté (0 point). Un second commandement peut être utilisé pour arrêter le chien et si le chien s'arrête avant que le conducteur ait rejoint le changement de direction suivant, l'exercice peut être continué, mais il ne peut être décerné plus de 6 points.

Lors du jugement, on doit être attentif à la suite au pied, ainsi qu'aux positions (debout /assis/couché) qui doivent être parallèles aux lignes imaginaires connectant les points de départ/changement de direction/fin.

Bouger, s'arrêter/s'asseoir/se coucher lentement, sans prendre directement les positions, une mauvaise suite au pied, un changement d'allure, un ralentissement, accroissement de vitesse avant l'ordre / des angles arrondis et ne pas suivre la trajectoire correcte (parallèle aux lignes de connexion imaginaires), ainsi que se retourner pour regarder le chien constituent des fautes. La perte de points pour de telles fautes doit être de 1-4 points. Si le conducteur dépasse le chien du mauvais côté, 1 point doit être retranché.

Aucun commandement supplémentaire n'est permis pour les positions. Un tel commandement supplémentaire fait perdre la position. Les gestes de la main et le langage corporel pour les commandements debout / assis / couché sont des fautes graves et donnent lieu à de lourdes pertes de points. 1-5 points sont retranchés, selon leur intensité et leur durée, allant même jusqu'à une position ratée. Voir lignes directrices générales § 48.

EXERCICE 2.4

Rappel avec blocage debout

[Coeff. 3]

Commandements : « Couché », (« Reste ») « Viens » « Debout » , « Viens » (« Au pied »)

Le commandement vocal est obligatoire dans toutes les parties de l'exercice. On peut utiliser un geste de la main simultanément pour le commandement stop. Une main ou les deux peuvent être utilisées au stop

Description : La distance de rappel est d'environ 25 – 30 m. Lorsque le chien a parcouru la moitié de la distance, il lui est ordonné de stopper (s'arrêter debout). Le point de départ et de moitié de la distance peuvent être indiqués par exemple par de petits cônes, demi-sphères etc. Le point de mi-chemin est indiqué par le placement d'un cône ou d'un autre marqueur bien

en vue mais clairement à part du chemin du chien ; ce cône/marqueur indique la place du commandement d'arrêt, c'est-à-dire que le commandement d'arrêt doit être donnée quand le chien est au niveau du cône/marqueur de mi-chemin.

Exécution : Le conducteur commande au chien de se coucher au point de départ et marche environ 25 – 30 m dans la direction indiquée, puis fait demi-tour pour faire face au chien.

Sur permission du steward, le conducteur rappelle le chien. Lorsque le chien a parcouru environ la moitié de la distance, c'est-à-dire lorsqu'il est arrivé à la hauteur du cône/marqueur, le conducteur lui ordonne (indépendamment) de s'arrêter debout. Le mi-chemin est indiqué par un petit cône en dehors du parcours du chien (mi-chemin => endroit pour donner l'ordre, et non pas endroit de l'arrêt du chien). Le chien doit immédiatement revenir sur ordre et commencer à s'arrêter immédiatement après l'ordre.

Lorsqu'indiqué (après environ 3 secondes), le conducteur rappelle le chien en position au pied.

Tous les commandements doivent être vocaux et donnés clairement. Un geste de la main peut être combiné avec le commandement vocal sur l'arrêt. Le geste de la main doit être simultané avec le commandement verbal et ne peut pas excéder le commandement verbal.

Le nom du chien peut être combiné aux commandements de rappel, mais nom et commandement doivent être bien combinés (ensemble, l'un après l'autre) et ne doivent pas donner l'impression de deux commandements séparés.

Instructions : Il est important que le chien réponde volontairement à tous les commandements de rappel et obéisse avec précision à l'ordre d'arrêt. Le chien doit se déplacer à une bonne allure et la conserver, au minimum un trot rapide. Un mouvement lent ou réticent et une anticipation de l'arrêt constituent des fautes. Une approche très lente et réticente peut même aboutir à un exercice raté. La race et la structure doivent être prises en considération lors du jugement de la vitesse et de l'arrêt. Le chien doit démarrer immédiatement à l'ordre de rappel et commencer son arrêt immédiatement après le commandement.

Si un deuxième rappel est nécessaire (soit au départ soit après l'arrêt), les points sont réduits de 2. Un troisième rappel au départ ou après la position donne lieu à un exercice raté, ainsi que quatre rappels en tout (4).

Si le chien avance de plus d'une longueur de corps avant le premier commandement de rappel, l'exercice est raté (0 point). Si le chien s'assied ou se lève ou avance de moins d'une longueur de corps avant le premier commandement de rappel, il ne peut être décerné plus de 8 points.

Lors de l'évaluation du blocage, il peut y avoir une légère tolérance au niveau de l'arrêt immédiat pour les chiens rapides ou lourdement bâtis, mais pas pour les chiens lents. Le chien doit commencer à s'arrêter dès le commandement.

Quelle que soit la vitesse du chien, pour que l'arrêt soit considéré comme parfait/suffisamment précis, pas plus d'une longueur de corps ne peut être dépassée entre le moment du commandement et l'arrêt. Un chien plus lent doit être capable de

faire un arrêt plus précis. Des pas supplémentaires sont une grave faute et fera perdre des points. Si le chien glisse, c'est également une erreur et fera perdre les mêmes points.

Si la tentative d'arrêt échoue et que le chien ne s'arrête pas dans les trois longueurs de corps, cela doit être vu comme si le chien avait raté la position, et il ne peut être décerné plus de 7 points.

S'il n'y a pas de tentative d'arrêt, l'exercice est raté (0 point).

Si le chien s'arrête sur une mauvaise position, ou s'il change de position, 2 points seront retranchés, pour autant que l'arrêt soit par ailleurs excellent.

EXERCICE 2.5 **Envoi en avant dans le carré et rappel** **[Coeff. 4]**

Commandements : « En avant », « A droite/à gauche », (« Reste »), « Couché », « Viens ».
Des signaux de mains simultanés, lorsque le chien est éloigné, sont autorisés en plus des commandements vocaux, c'est-à-dire également les commandements de position « debout » et « couché ».

Description : Un carré de 3m x 3m est situé à approximativement 23 mètres du point de départ. Ces 23 mètres sont la distance entre le point de départ et le milieu du carré. Des cônes (approx. 10 - 15 cm de haut) marquent le carré à chacun de ses angles. Des lignes visibles (ex. ruban adhésif, lignes à la craie, cordelettes) doivent connecter les cônes sur leur côté extérieur. Il doit y avoir au moins une distance d'environ 3-5 mètres entre les côtés du carré et les bords du terrain les plus proches. Voir schéma pour l'exercice 5 de la classe 2.

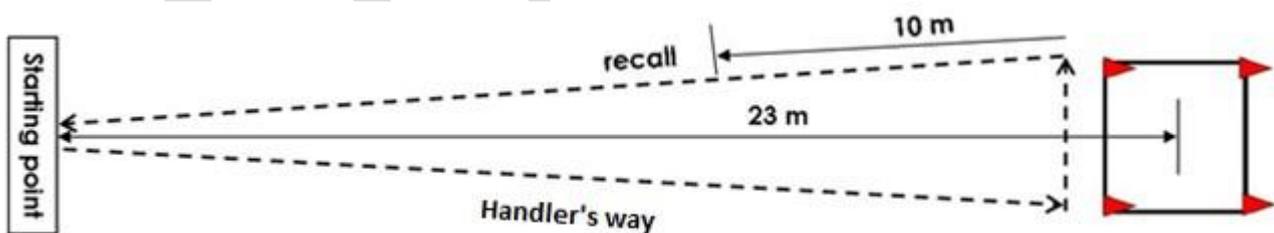


Figure Exercice 2.5 voir Partie VII Annexe 5 pour les détails sur la composition du carré

Exécution : Avant le début de l'exercice, le conducteur doit informer le juge s'il commandera d'abord au chien de se bloquer debout et ensuite de se coucher dans le carré, ou directement de se coucher dans le carré.

Tous les autres ordres excepté le « debout », le « couché » et les commandements de redirection sont données après permission du steward.

Le conducteur doit ordonner au chien comme indiqué et le chien doit suivre les ordres, par exemple, si un ordre de se tenir debout est donné dans le carré, il doit se tenir debout, et s'il lui est ordonné de se coucher directement, le couché doit être immédiat.

La note est diminuée si le chien agit seul. Cela signifie que, par exemple, les commandements "debout" et "couché" dans le carré doivent être données.

Lorsque le steward en donne la permission, le conducteur dirige le chien du point de départ vers un carré de 3 m x 3 m. Le chien doit se rendre dans le carré par le chemin le plus court et doit y entrer par devant.

Lorsque le chien atteint le carré, le conducteur commande au chien soit de se bloquer debout et ensuite de se coucher ou directement de se coucher. Si l'on commande au chien de se bloquer debout, la position « debout » doit être nette et stable (+/- 3 sec.), avant de donner le commandement « couché ». Le conducteur donne les commandements debout/couché indépendamment.

Lorsqu'on le lui demande, le conducteur s'avance en direction du cône de droite. Lorsqu'il est à environ 2 m du cône, on lui dit de tourner à gauche et après environ 3 m, on dit au conducteur de tourner à gauche encore une fois, de retourner vers le point de départ. Après environ 10 m du second virage, on indique au conducteur de rappeler le chien pendant qu'il continue à marcher vers le point de départ. Le rappel du carré peut être accompagné d'une légère rotation de la tête du conducteur. Ayant atteint le point de départ, on demande au conducteur de s'arrêter.

Pour éviter la perte de points pour commandement supplémentaire, le conducteur ne doit pas utiliser plus de quatre commandements pendant cet exercice, le quatrième étant un blocage debout dans le carré. Une alternative étant que le conducteur commande directement au chien de se coucher, n'utilisant donc que trois commandements. Si le chien doit être redirigé, les gestes peuvent être combinés avec les commandements de direction.

Instructions :

L'empressement du chien à obéir aux ordres, sa vitesse et le fait qu'il emprunte le chemin le plus court doivent être mis en évidence.

Montrer les directions au chien (par exemple le carré), ou toucher le chien au point de départ, (même avant le début de l'exercice), conduira à l'échec de l'exercice. Un "handtouch" est autorisé avant le départ, mais cela signifie que le chien touche le conducteur et non l'inverse, et cela peut ne pas donner l'impression de montrer des lieux ou des directions. Voir règles générales § 20 & 53.

Si le conducteur se déplace (marche, quelle que soit la direction) pendant qu'il donne les commandements, l'exercice est raté (0 point). S'il y a trop de mouvements (langage corporel) du conducteur, il ne peut être décerné plus de 8 points.

Les gestes de la main ne sont autorisés que si le chien doit être dirigé/réorienté. Un signe de la main donné lorsque le chien est à côté du conducteur, réduit la note (- 2).

Si le chien se déplace lentement ou très lentement, seulement 6 à 7 doivent être attribués.

Si le chien agit de sa propre initiative, des points sont retranchés. Si le chien s'arrête sur le chemin vers le carré ou si le chien s'arrête ou se couche sans commandement dans le carré, la note est réduite de 3.

Le carré

Si le chien entre dans le carré par les côté ou par l'arrière, la note doit être réduite de ½ - 1.

Si le chien s'assied ou se couche en dehors du carré, il ne peut être rediriger et l'exercice est raté (=0). Pour obtenir des points, tout le corps du chien doit se trouver dans le carré. La queue, par contre, ne doit pas être à l'intérieur.

Si le chien est arrêté sur ordre (de se tenir debout) et qu'il s'arrête à proximité du carré ou à la limite et que le chien doit être redirigé vers le carré, un nouvel ordre de se tenir debout doit être donné dans le carré avant l'ordre de couché/ ou le commandement de couché directe doit être donnée après que le commandement supplémentaire de debout et de redirection ait été donnée. Dans les deux cas, la perte est de - 2, à condition que les réponses du chien soient rapides et que les positions soient claires.

Si le chien prend la mauvaise position (sur ordre) dans le carré, la note est réduite de 2 et si la position « debout » n'est pas claire et stable ou si elle est trop courte, la note est réduite de 1 – 2.

Si le chien prend la mauvaise position de lui-même, la note est réduite de 3.

L'exercice est raté si le chien s'assied ou se lève avant le second virage du conducteur. Si le chien se lève (pour s'asseoir ou se tenir debout) après le second virage du conducteur, avant le rappel, on ne doit décerner plus de 7 points. Si le chien rampe dans le carré sans se lever, 2 – 3 points seront déduits. S'il se déplace et sort du carré avant le commandement de rappel du steward, l'exercice est raté. Si, cependant, le chien anticipe l'ordre de rappel et commence juste avant l'ordre du conducteur, par exemple sur instruction du steward de rappeler le chien, 2 - 3 points seront perdus.

Un second commandement de rappel, de blocage ou couché donne lieu à une perte de 2 points/commandement. Si l'un de ces commandements doit être donné une troisième fois, l'exercice est raté (=0).

EXERCICE 2.6

Objet directionnel

[Coeff. 3]

Commandements : « Au pied », « Reste », « A droite/à gauche », « Apporte », « Donne » (« Au pied »)
Des signaux de la main simultanés sont autorisés en plus des commandements vocaux sur les ordres de direction.

Description : Deux haltères en bois sont placés sur une ligne à environ 10 m l'un de l'autre afin qu'ils soient facilement visibles. L'haltère à récupérer est déterminé par un tirage secret.

Le point de départ est à environ 15 m du milieu de la ligne imaginaire joignant les deux haltères.

Un petit marqueur (morceau de scotch, marques de craie, un marqueur, etc.) est situé à environ 10 m du centre du segment de ligne imaginaire joignant les deux haltères. Ainsi, le point de départ est à 5 m du marqueur.

Après que le début de l'exercice ait été annoncé, le steward place deux haltères en bois sur une ligne à environ 10 m l'un de l'autre, afin qu'ils soient facilement visibles.

Quel que soit l'haltère à récupérer, le steward place les haltères toujours dans le même ordre (toujours de gauche à droite ou de droite à gauche) et dans les mêmes positions pour tous les concurrents de la compétition. Voir figure pour l'exercice 6 de la classe 2. Le conducteur et le chien se placent au point de départ face au marqueur (face au milieu de la ligne imaginaire, joignant les deux haltères). Le début de l'exercice est annoncé

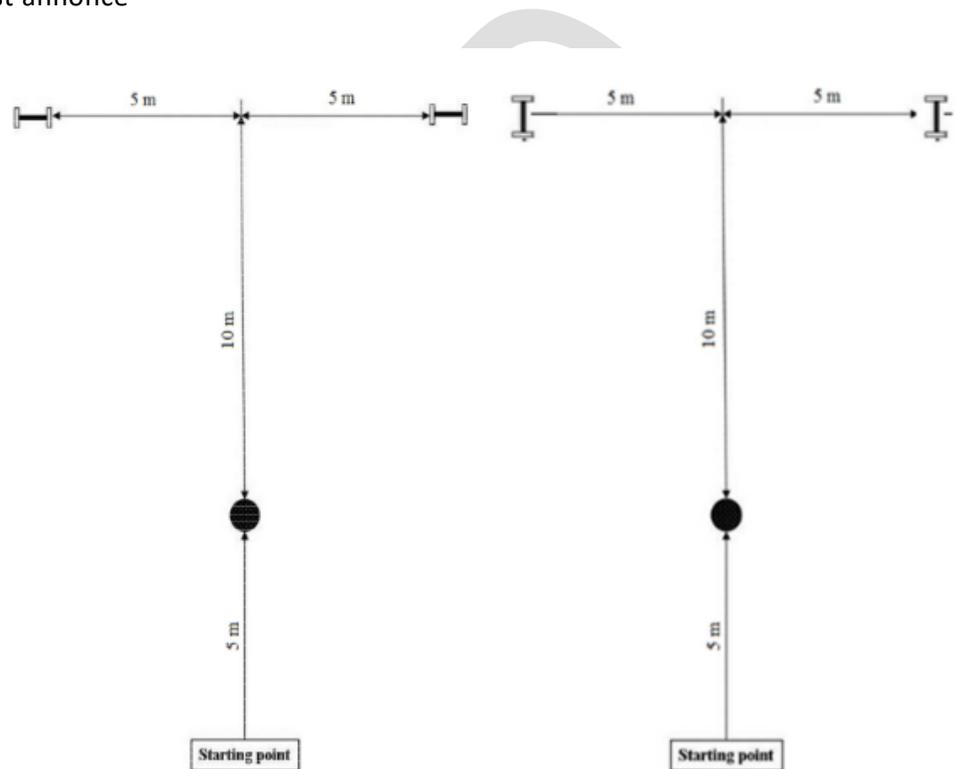


Figure exercice 2.6 Les haltères peuvent être placés verticalement ou horizontalement et doivent être placés à au moins 3 mètres du bord du terrain

Exécution:

Le conducteur et le chien se tiennent au point de départ face à un marqueur à une distance d'environ 5 m. Après l'annonce du début de l'exercice et la mise en place des haltères, le conducteur est invité à marcher avec son chien du point de départ vers le marqueur, passer le marqueur (1 - 2 m) et faire demi-tour sur l'ordre du steward, après quoi il doit ordonner au chien (indépendamment) de se tenir au marqueur debout, face au point de départ. Le conducteur laisse le chien et revient au point de départ et se tourne vers les haltères. Le conducteur ne doit pas s'arrêter lorsqu'il commande et quitte le chien.

Après environ 3 secondes, l'on demande au conducteur de diriger le chien vers l'haltère correct déterminé par le tirage au sort et le chien doit rapporter et donner l'haltère correctement. Le commandement de direction (droite/gauche) et le commandement « apporte » doivent se succéder de près, un commandement « apporte » tardif étant interprété comme un second commandement.

Instructions : L'accent doit être mis sur la volonté du chien de rapporter, à suivre les commandements de direction et le commandement d'arrêt, sa vitesse et le fait qu'il emprunte le chemin le plus court vers l'haltère correct.

Montrer les directions au chien ou le toucher au point de départ donne lieu à un exercice raté (0 point). (le « handtouch », le chien qui touche le conducteur, est permis, voir directives générales).

Pour obtenir des points pour cet exercice, le chien ne doit pas bouger de plus d'une longueur de corps de sa position debout au marqueur avant le commandement de rapport.

Un chien qui se couche, s'assied (mauvaise position) ou bouge, au marqueur, ne peut avoir plus de 8. Si le chien bouge de plus d'une longueur de corps avant le commandement de rapport, l'exercice est raté (=0).

La perte de points pour des commandements supplémentaires de direction/redirection dépend de leur force et de la volonté du chien à obéir à ces ordres. Cela peut être de 1-2 points/commandement.

Si le chien va vers le mauvais haltère, est arrêté et redirigé vers l'haltère correct, puis le rapporte, pas plus de 7 points peuvent être accordés. Si le chien est redirigé du mauvais haltère sans être stoppé, 2 points sont perdus.

Si le chien ramasse le mauvais haltère, l'exercice est raté (0 point).

Laisser tomber l'haltère, le mâchonner ou le mordre : voir les instructions générales pour le jugement des exercices.

EXERCICE 2.7 **Odorat et rapport**

[Coeff. 3]

Commandements : « Cherche », « Donne », (« Au pied »)

Exécution : Le conducteur se place au point de départ avec le chien en position au pied et le steward annonce le début de l'exercice et donne au conducteur un objet en bois (10 cm x 2 cm x 2 cm), qui a préalablement été marqué pour identification. Un crayon ou un stylo à bille doit être utilisé, pas par exemple un stylo-feutre, un marqueur, un marqueur magique, etc.). Le conducteur peut garder l'objet dans sa main pendant environ 10 secondes. Il n'est pas permis au chien de toucher ou sentir l'objet à ce stade. Le steward demande au conducteur de rendre l'objet et de se retourner. Le conducteur décide si le chien voit ou non la pose des objets. Les commandements « au pied » et « reste » sont permis. Le steward marche environ 10 mètres à partir du conducteur pour placer les six objets identiques sur le sol/ le plancher, incluant l'objet du conducteur, sans toucher l'objet du conducteur. Le steward place les autres (5) objets avec la main et donc les touche. Les objets sont placés en cercle ou sur une ligne horizontale ou verticale à une distance d'environ 25 cm les uns des autres. Les objets doivent être placés suivant le même schéma pour tous les concurrents. La position de l'objet du conducteur peut varier. En cas de ligne horizontale ou verticale, l'objet du conducteur ne doit pas être l'objet situé à l'une des extrémités de la ligne.

L'on demande ensuite au conducteur de se retourner et de commander au chien de rapporter l'objet marqué. Le chien doit aller chercher l'objet du conducteur, le trouver et le rapporter au conducteur, selon les instructions générales.

Il doit être permis au chien de travailler environ une demi-minute si le travail est actif et tourné vers un objectif. Il doit y avoir six nouveaux objets pour chaque concurrent.

Instructions : L'empressement du chien pour travailler et sa vitesse doivent être mis en évidence. L'exercice est raté (0 point) si le chien est autorisé à sentir ou toucher l'objet au début de l'exercice, avant qu'il ne soit remis au steward, si les commandements sont donnés lorsque le chien est à la hauteur des objets

Si le chien ramasse le mauvais objet une fois, mais qu'il rapporte l'objet correct, il ne peut être décerné plus de 7 points.

Si le chien ramasse le mauvais objet à deux reprises, l'exercice est raté.

L'exercice n'est pas raté si le chien flaire les objets ou touche très légèrement les objets en cherchant le bon.

La note est diminuée si le chien pousse/déplace/pique le(s) objet(s) ou s'il doit s'assurer plusieurs fois du bon objet. La chute est de 1/2 - 1 pour un déplacement ou un coup de museau. Une brève re-vérification, cependant, ne doit pas nécessairement faire baisser la note, à condition que le travail soit systématique et efficace.

Laisser tomber l'objet, le mâchonner ou le mordre : voir les instructions générales pour le jugement des exercices.

EXERCICE 2.8

Positions à distance

[Coeff. 4]

Commandements : « Couché » « Reste », 2 X (« Assis », « Debout », « Couché »), « Assis »
Les signaux manuels simultanés sont autorisés en plus des commandements vocales lors des changements de position. Une main ou les deux mains peuvent être utilisées.

Exécution : Le chien doit changer de position 6 fois (assis / debout / couché) suivant les commandements du conducteur et rester à sa place de départ.

Le point de départ se trouve entre deux marqueurs qui sont distants d'environ 1 m. Une ligne imaginaire entre ces deux marqueurs forme une limite.

Le conducteur commande, sur permission, à son chien de se coucher au point de départ, devant la ligne imaginaire.

Le conducteur quitte son chien et se déplace vers un endroit désigné à environ 10 m devant le chien, puis se retourne face au chien. L'ordre des prises de position doit toujours être « assis » - « debout » - « couché » ou « debout » - « assis » - « couché ». Chaque position doit être prise deux fois et le dernier commandement de changement de position doit être "couché". L'ordre des commandements de position doit être le même pour tous les concurrents.

Le steward montre au conducteur dans quel ordre le chien doit changer de position à l'aide d'un panneau où les positions sont écrites ou dessinées, ou à l'aide d'un tableau d'affichage. Le steward doit se tenir à environ 3-5 m du chien et de manière à ce qu'il ne puisse voir le chien lorsqu'il donne les instructions. Le steward doit changer la position environ toutes les 3 secondes.

Le conducteur doit utiliser les commandements verbaux et ils peuvent être accompagnés de gestes lorsque le chien est à distance. Les commandements verbaux et les gestes doivent être brefs et utilisés simultanément. Après le dernier commandement « couché », le conducteur retourne auprès du chien et lui commande de s'asseoir (sur ordre du steward).

Instructions :

La vitesse à laquelle les changements de position sont exécutés, la netteté des positions, si elles sont bien tenues et si le chien bouge, tout ceci doit être mis en évidence.

Si le chien se déplace de plus d'une longueur de corps au total à partir du point de départ, dans n'importe quelle direction, l'exercice est raté (=0). Si le chien se déplace de l'équivalent de la longueur de son corps, il ne peut recevoir plus de 5 points.

Dans l'évaluation de la distance du mouvement, toutes les distances de déplacement sont additionnées (aller-retour, latéral...)

Si le chien rate l'une des six positions, il ne doit pas être décerné plus de 7 points et s'il rate deux positions, il ne doit pas être décerné plus de 5 points. Ainsi, si le chien saute une position et prend la suivante, il ne doit pas être décerné plus de 5 points.

Le chien doit changer de position au moins quatre fois, au commandement, pour obtenir des points.

Il ne peut être décerné plus de 8 points si le chien doit recevoir deux commandements pour un changement de position/ pour prendre la bonne position. Désobéir à un second commandement pour une position mène à rater cette position. C'est-à-dire que la première fois qu'un deuxième commandement est donné sur une position, la note diminue de 2 et la ou les prochaines fois qu'une position a besoin d'un deuxième commandement, la perte est de 1 pour le commandement supplémentaire.

Un troisième ordre peut être donné sur une position (mais la position est manquée) afin que le prochain changement de position puisse être effectué, s'il peut être fait dans le temps imparti.

L'utilisation intensive de la voix et des gestes manuels exagérés ou de longue durée font baisser la note. (voir règles générales)

Si le chien s'assied avant le retour du conducteur, il ne doit pas être décerné plus de 8 points.

Il est possible d'obtenir des points pour cet exercice même si 3 – 4 des positions n'ont été prises qu'après un commandement supplémentaire, si le chien obéit à ces commandements supplémentaires immédiatement, prenant des positions correctes et nettes et si l'exercice est, en tout autre point, excellent.

EXERCICE 2.9

Envoi autour d'un groupe de cônes (tonneau), stop et saut de haie

[Coeff. 3]

Commandements : « Autour », « debout, couché » « droite/gauche » + « Saute » (« au pied »)
Un signal simultané de la main peut être utilisé si une redirection est nécessaire et lors de la direction (gauche / droite) du chien vers le saut. Pour la commande d'arrêt, les deux mains peuvent être utilisées. Le signal de la main ne peut pas excéder la commande de saut.

Description : Avant le début de la compétition, le juge déterminera la position (debout / couché) que le chien doit prendre en revenant vers le conducteur. La position est la même pour tous les concurrents.

Deux haies (une fermée avec des planches et une ouverte avec une barre) sont placées à environ 5 mètres l'une de l'autre. La hauteur des haies doit être approximativement à la hauteur du chien au garrot mais pas plus de 50 cm.

Un groupe de cônes (3-6) ou un tonneau (d'une hauteur d'environ 40 à 50 cm) sont placés à une distance d'environ 10 mètres de la ligne imaginaire de jonction des haies. La disposition de cet exercice est illustrée dans la figure ci-dessous et des exemples de dispositions des cônes sont décrits dans l'annexe 4.

La place de l'arrêt du chien (approximativement 2 mètres devant les cônes) peut être indiquée par le placement d'une paire de cônes, une paire de petits morceaux de tube, une paire de demi-sphères ou d'autres marques en vue pour le conducteur mais clairement à l'écart du chemin du chien et discrètes pour le chien. Voir la figure ci-dessous.

Le chien ne peut pas voir le placement des cônes/ tonneau et donc les cônes / tonneau doivent être placés avant que le conducteur se trouve au point de départ.

Le conducteur (ou le steward ou le juge) doit tirer la haie (ouverte / fermée // gauche / droite) que le chien doit sauter. A ce stade, le conducteur ne sait pas quelle direction il a tirée. Quand le chien aura tourné autour des cônes/tonneau et qu'il se sera arrêté dans la position (debout ou couché), le conducteur recevra les informations sur la haie que le chien doit sauter. Le steward dit « ouverte/fermée...commande »

Le point de départ peut être choisi par le conducteur. Il peut être de cinq à sept mètres (5 - 7 m) devant la ligne de connexion imaginaire entre les haies.

Les mesures pour les constructions recommandées de tous les obstacles se trouvent à la fin de ses lignes directrices, partie VII, Annexes 1.1 et 1.2 et les suggestions de placements des cônes sont dans la partie VII, annexe 4.1 **et pour les itinéraires, annexe 4.2**

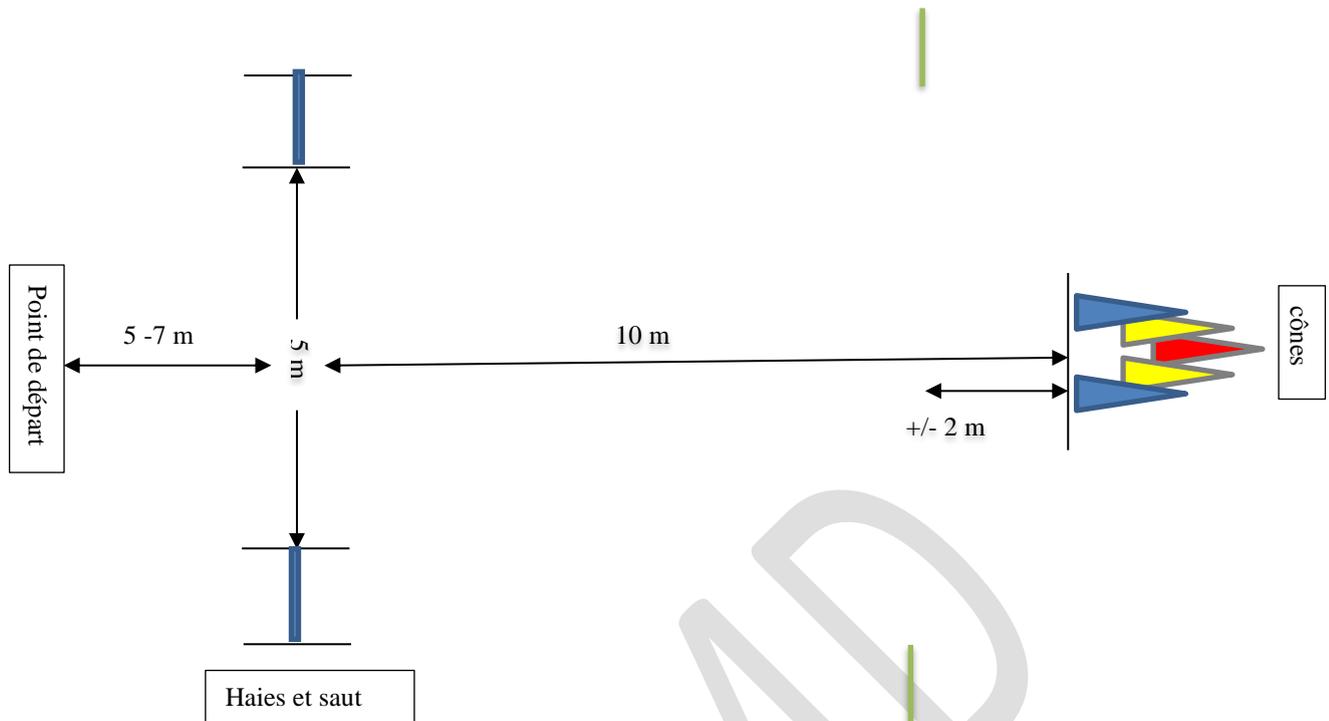


Figure Exercice 2.9 Les marqueurs indiquant les 2 m sont optionnels. Voir aussi figure 2 de l'exercice 3.8 pour description itinéraires.

Exécution :

Le conducteur se tient avec le chien en position de base au point de départ choisi face aux cônes. Le steward annonce le début de l'exercice. Sur ordre, le conducteur envoie le chien tourner autour des cônes / tonneau. Le chemin du chien peut être dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire. L'idéal n'est pas de faire un virage serré (très près) autour des cônes/tonneau. Il doit y avoir une distance distincte entre le chien et les cônes/tonneau. Selon la race, jusqu'à environ un demi-mètre pour les chiens de taille moyenne et jusqu'à un mètre pour les chiens de grande taille sont des distances appropriées.

Lorsque le chien est sur le retour et a dépassé clairement les cônes / tonneau de 2 mètres environ, le conducteur commande de manière autonome un arrêt dans la position qui a été déterminée par le juge.

Un commandement vocal doit être utilisé, mais peut être accompagné d'un signal simultané de la main.

Pendant l'arrêt (environ 3 secondes), le steward indique la direction / obstacle qui a été tirée au sort "Haie ouverte / fermée ...commande". Sur ordre du steward, le conducteur demande au chien de revenir et de sauter le bon obstacle, puis le chien revient en position de base. Le conducteur doit attendre que le steward dise « commande » avant d'envoyer/d'ordonner à son chien de revenir.

Le conducteur est autorisé à donner un ordre de saut immédiatement après que le chien s'est mis en route **de sa position vers l'obstacle. Aucun signal de la main ne peut être utilisé pour le commandement de saut**

Instructions :

L'accent doit être mis sur la volonté du chien de suivre les ordres et les instructions, son tempo et sa trajectoire **raisonnablement** courte, tout en laissant une distance appropriée autour des cônes / le tonneau. La symétrie **raisonnable** et le focus sur la ligne du milieu ou sur le conducteur au retour (avant l'arrêt) sont également évaluées. Le chemin du chien peut être dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire autour des cônes/tonneau.

Montrer les directions au chien ou toucher le chien au point de départ conduira à un exercice raté. (voir lignes directrices §20 et §53, « handtouch »)

Le chien doit montrer une bonne et constante vitesse, au moins un trot rapide. Un travail lent et réticent réduira les points (1-5). La race/structure doit être prise en compte pour juger de la vitesse et de la distance autour des cônes/tonneau ainsi que lors du jugement de l'arrêt.

Si le chien anticipe les commandements, 2-3 points doivent être retranchés. S'il agit de sa propre initiative, 3 points doivent être retranchés.

Si le chien s'arrête de lui-même, pas plus de 7 points peuvent être attribués.

Si le chien se retourne ou s'arrête avant d'avoir atteint les cônes / tonneau, il doit être redirigé de manière à tourner autour des cônes / tonneau. La perte de points est de 3 à condition que le chien tourne autour des cônes/tonneau sur un commandement de redirection (donc 7 peut être attribué si l'exercice est parfait dans tous les autres aspects).

L'exercice est raté (0 point) si le chien ne tourne pas autour des cônes/tonneau. Une fois les cônes/tonneau contournés, si le chien s'arrête de lui-même (sans commandement, clairement trop tôt), il doit être rappelé et stoppé de nouveau. Pas plus de 7 points peuvent être accordés.

Si le conducteur arrête le chien trop tôt, mais qu'il a clairement dépassé le cône (d'au moins un mètre), il faut déduire 2 points.

Lors de l'évaluation de l'arrêt, la volonté d'obéir au commandement d'arrêt est valorisé. C'est au conducteur de décider quand donner le commandement d'arrêt. Ce commandement ne peut cependant pas se faire avant que le chien ait dépassé les cônes d'au moins 2 mètres.

Un chien qui prend une mauvaise position ou qui bouge après le commandement d'arrêt (plus d'une longueur de corps) et avant l'arrêt ne peut pas obtenir plus de 8 points.

Le chien doit rester dans la position (debout/couché) jusqu'au commandement de rappel/de saut du conducteur. Si le chien démarre trop tôt après l'arrêt, la note doit être diminuée de 2 à 3. Cela peut même faire raté l'exercice, si le départ est très tôt (par exemple, avant l'ordre du steward).

Si le chien se déplace clairement d'environ plus d'une longueur de corps de sa position (debout/couché) après qu'il s'est arrêté et avant le commandement de direction, l'exercice est raté.

Si le chien a besoin de plus de 3 longueur de corps pour s'arrêter, pas plus de 7 points peuvent être attribués. Si le chien ne s'arrête pas, l'exercice est raté.

Si le chien va clairement vers le mauvais obstacle et est arrêté et redirigé vers le bon et saute le bon, 3 points doivent être déduits. Si le chien est redirigé de la mauvaise direction (ou haie) sans être stoppé, 1-2 points seront retranchés.

La perte de points pour des commandements de direction supplémentaires (redirection) dépend de leur intensité et de l'empressement du chien à leur obéir. Elle peut être de 1-2 point(s)/commandement. La perte de points pour d'autres commandements supplémentaires doit être conforme aux instructions générales.

De même, si la route du chien est très proche des cônes/tonneau **ou si elle n'est pas raisonnablement directe et symétrique, si elle est sinueuse, la perte de points doit être 1/2-2.**

Si le chien touche ou cogne un cône ou le tonneau, 1-3 points seront retirés, cela dépend de la puissance/ l'intensité de la collision. Si le chien renverse un cône/des cônes/tonneau, 2-3 points seront retirés. Si le chien court entre le set de cônes, pas plus de 7 points peuvent être accordés.

Si le chien touche l'obstacle en sautant, il faut retrancher 2 points.

Si le chien fait tomber la barre de l'obstacle ouvert, 2 points doivent être retranchés.

Exercice raté: (=0)

- Si le chien saute l'obstacle sur le chemin vers le cône, l'exercice est raté
- Si le chien a besoin d'un deuxième commandement de redirection pour faire le tour des cônes/tonneau, c'est-à-dire un troisième commandement "autour", l'exercice est raté.
- Si le conducteur donne l'ordre d'arrêt (debout/couché) clairement trop tôt, c'est-à-dire lorsque le chien est toujours à côté des cônes/tonneaux, l'exercice est raté.
- Si le chien ne s'arrête pas sur ordre, l'exercice est raté.
- Si le chien ne saute pas l'obstacle ou saute le mauvais obstacle, l'exercice est raté.
- Si le chien s'appuie sur l'obstacle, l'exercice est raté.
- Si l'obstacle est renversé, l'exercice est raté.
- Si le conducteur montre les directions au chien ou s'il le touche au point de départ, l'exercice est raté (=0). Voir règles générale § 20 & 53

EXERCICE 2.10

Impression générale

[Coeff. 2]

Instructions : Lors du jugement de l'impression générale, l'empressement du chien à travailler et obéir aux commandements est primordial. L'exactitude et la précision sont importantes, ainsi que le naturel des mouvements, tant de la part du conducteur que du chien. Pour obtenir un score élevé, conducteur et chien doivent bien fonctionner en tant qu'équipe, montrer qu'ils prennent du plaisir à travailler ensemble et un bon esprit de sportivité. Le comportement pendant et entre les exercices influence le score pour l'impression générale.

Si le chien n'est plus sous contrôle et quitte le conducteur pendant ou entre les exercices (même une fois), mais reste dans le terrain, pas plus de 5 points peuvent être accordés pour l'impression générale pour autant que le chien revienne au premier commandement. Si le chien ne revient pas ou quitte une seconde fois, il est disqualifié

Si le chien quitte le terrain pendant un exercice ou entre les exercices ou s'il se soulage sur le terrain, il est disqualifié de la compétition. Si toutefois le chien quitte le terrain et se rend chez le conducteur à l'extérieur du terrain pendant l'exercice 2.1, le chien n'est pas disqualifié, mais ne peut pas obtenir plus de 5 pour l'impression générale

Notez que des points plus élevés que ceux mentionnés ci-dessus ne peuvent être attribués, si les points finaux sont calculés en moyenne des points attribués pour deux ou plusieurs juges jugeant des exercices séparés.

Voir instructions générales de jugements point 73.

SECRET 40

CLASSE 3

EXERCICE 3.1 et 3.2

- **Absence assise en groupe pendant 2 minutes conducteurs hors de vue** [Coeff. 2]
- **Absence couchée pendant 1 minute et rappel** [Coeff. 2]

Les exercices 3.1 et 3.2 sont combinés mais les points sont donnés pour chaque partie séparément, après la fin des deux exercices.

Commandements : « Assis », « Reste », « Couché », « Viens »

Un geste de la main peut être utilisé simultanément avec la commandement « couché »

Description : Les chiens doivent entrer sur le terrain sans laisse, mais ils doivent avoir un collier. Il devrait y avoir au moins trois chiens dans un groupe, mais pas plus de quatre. En cas de seulement cinq entrées en classe 3, tous les cinq peuvent faire l'exercice ensemble. Voir clarification/exception ci-dessous pour les compétitions de rang.

L'exercice 3.1 commence lorsque tous les conducteurs du groupe sont alignés à environ 4-5 mètres les uns des autres, avec leur chien en position au pied, et que le steward annonce "Début de l'exercice 1". L'exercice 3.1 se termine lorsque les conducteurs sont retournés à l'intérieur du terrain, face à leur chien à une distance d'environ 10 mètres et que le steward annonce "Exercice 1 terminé" et « exercice 2 commence »

L'exercice 3.2 commence immédiatement après l'exercice 3.1. les chiens doivent être assis en rang à leur place d'origine.

Les conducteurs donnent le commandement « couché » à leur chien, un par un, de gauche à droite (1 -> 4). Ils resteront couchés pendant 1 minute, après quoi les conducteurs les rappellent en position au pied, un par un, de droite à gauche (4 ->1).

Instruction: Les conducteurs se tiennent en rang, avec leurs chiens au pied. Quand on leur dit, les conducteurs laissent leurs chiens et marchent hors de vue des chiens et restent cachés pendant 2 minutes. La période de deux minutes commence lorsque tous les conducteurs sont hors de vue. Lorsque 2 minutes se sont écoulées, les conducteurs ont pour instruction de retourner dans le terrain et de s'aligner à l'intérieur du terrain. On dit aux conducteurs de marcher en avant et de se tenir debout, à environ 10 mètres du chien face aux chiens. Le steward annonce : "Fin de l'exercice 1"... L'exercice 2 commence".

Le steward commence immédiatement la deuxième partie de l'exercice en disant « L'exercice 2 commence ». Les chiens doivent être assis. Les conducteurs des chiens qui ont pris une mauvaise position pendant l'Ex 1 doivent ordonner à leurs chiens de prendre la bonne position, l'assis. Cela se fait un par un de droite à gauche (4 ->1) sur instruction du steward (voir figure ci-dessous)

On dit aux conducteurs de faire coucher les chiens un par un de gauche à droite (1 ->4). Ils seront couchés pendant 1 minute après quoi ils seront rappelés un à un de droite à gauche (4 ->1). Le rappel se fait sur ordre du steward et celui-ci se déplacera derrière le

chien suivant seulement après que le chien précédent soit au pied à côté du conducteur. Il faut rappeler aux conducteurs qu'ils ne donnent pas leurs ordres trop fort. Cela pourrait affecter les autres chiens et entraînera également une forte réduction de la note. Il appartient au juge de décider de la manière dont doivent procéder les conducteurs ayant des chiens qui ont échoué à la partie 2 dès le départ et les conducteurs qui ne souhaitent pas rappeler leurs chiens.

Les exercices 3.1 à 3.2 sont perçus comme un seul exercice et il n'y a donc aucune possibilité pour les conducteurs d'intervenir (récompenser ou communiquer) de quelque façon que ce soit entre ces deux exercices. Il est recommandé que la zone à l'extérieur du terrain devant les chiens soit une zone fermée (aucune personne extérieure en dehors du personnel n'est autorisée) pendant cet exercice. Dans les compétitions CM et les compétitions de rang, cette disposition est obligatoire.

En cas de compétitions spéciales de rang avec de nombreux concurrents, telles que les compétitions de qualification, les compétitions de championnat et les compétitions internationales (FCI-CACIOB), le juge en chef peut prendre la décision avec le(s) juge(s) évaluant les exercices de groupe et le steward, d'avoir cinq chiens dans un groupe.

Instructions : Un chien qui se lève ou se couche pendant l'exercice 3.1 rate cet exercice (= 0). Un chien qui quitte sa place (de plus d'une fois la longueur de son corps) rate les deux exercices 3.1 et 3.2. Si un chien se couche ou se lève après que la période de deux minutes se soit écoulée et que les conducteurs se soient déjà alignés dans le terrain, il ne peut être décerné plus de 5 points. Si le chien a bougé de plus d'une longueur de corps après l'alignement (fin de l'exercice 1) ex. 3.2 est raté.

Les chiens qui sont debout ou couchés après l'ex. 3. 1., peuvent être remis un par un en position assise. Il ne sera perdu aucun point pour le premier commandement « assis ». Si un second commandement est nécessaire, 2 points seront retranchés. L'ex.3.2 est raté (0 point) si le chien ne s'assied pas même après un deuxième commandement.

Si un chien change de position après que l'ex.3.2 a commencé c.-à-d. passe d'assis à debout ou couché, (c'est-à-dire que le steward a dépassé le chien en marchant de droite à gauche) il n'est plus permis au conducteur de corriger la position. Un chien qui est déjà couché quand la phase où l'on commande aux chiens de se coucher commence ne peut recevoir plus de 7 points et un chien qui se tient debout à cette phase ne peut en recevoir plus de 8 (à condition qu'il obéisse au commandement "couché").

Si un chien se couche avant le commandement (c.-à-d. au commandement d'un voisin), il ne peut recevoir plus de 8 points pour la partie 2 et s'il se couche tout à fait indépendamment, pas plus de 7.

L'ex.3.2 est raté si le chien ne se couche pas, si le chien change de position (assis ou debout) pendant la période d'une minute, s'il se déplace de plus d'une longueur de son corps ou s'il se couche sur le dos. Il ne peut être décerné plus de 7 points si le chien se couche sur le côté (flanc).

Si le chien revient sur le commandement de rappel d'un autre conducteur, Il ne peut être décerné plus de 6 points pour l'exercice 3.2. Un chien qui revient sans qu'il y ait eu de commandement de rappel rate l'exercice 3.2 (0 point). Si un chien a besoin d'un second commandement de rappel, Il ne peut être décerné plus de 8 points.

Si le chien aboie quelques fois, 1 à 2 points sont déduits ; s'il aboie plusieurs fois (clusters), la note est encore plus abaissée. S'il aboie la plupart du temps, l'exercice est raté (0). La même chose s'applique également aux gémissements.

Tout mouvement excessif donne lieu à une perte de points. L'agitation, comme basculer le poids d'un côté à l'autre, doit donner lieu à une perte de points. Il est permis au chien de tourner la tête et de regarder autour de lui, et il peut montrer de l'intérêt s'il y a une distraction ou du bruit à l'intérieur ou à l'extérieur du terrain. Ceci, cependant, ne doit pas donner une impression d'agitation ou d'anxiété.

Un chien qui quitte le terrain pendant l'exercice 3.1 mais va directement vers le conducteur hors de vue à l'extérieur du terrain, échouera aux exercices 3.1 et 3.2, et recevra un carton jaune, mais n'est pas disqualifié de la compétition.

Si un chien se lève et s'approche d'un autre chien de manière telle qu'une gêne importante ou une agression est à craindre, l'exercice doit être arrêté et puis repris par tous les chiens, sauf par celui qui a causé le dérangement.

EXERCICE 3.3
EXERCICE 3.4

Suite au pied
Positions pendant la marche

[Coeff. 4]
[Coeff. 3]

Description :

Exercice 3.3, « suite au pied » et 3.4 « positions dans la marche » sont combinés. Les exercices combinés commencent par la suite au pied. Les positions dans la marche peuvent être intégrées n'importe où dans la marche, pendant le pas normal, le pas lent ou de course. Les positions dans la marche doivent être faites successivement, l'une après l'autre.

Les exercices 3.3 et 3.4 sont jugés séparément, il doit donc être clairement indiqué quand la marche (Ex.3.3) commence et quand les positions dans la marche commencent (Ex.3.4). L'exercice 3.4 commence à partir d'un arrêt et se termine sur un arrêt.

Il y a deux différentes variantes dans l'exercice des positions dans la marche :

1. Retour au chien/ emmenez le chien
2. Rappel du chien

Toutes les deux doivent être incluses dans l'exercice.

Tous les chiens de la compétition doivent avoir la suite au pied et les positions dans la marche suivant le même schéma.

Il est recommandé d'adapter le schéma et la méthode d'exécution au caractère de l'événement. Le temps maximum pour la suite au pied et les positions dans la marche ne peut pas excéder approximativement 4 1/2 minutes.

EXERCICE 3.3

Suite au pied

[Coeff. 4]

Commandements : « Au pied »

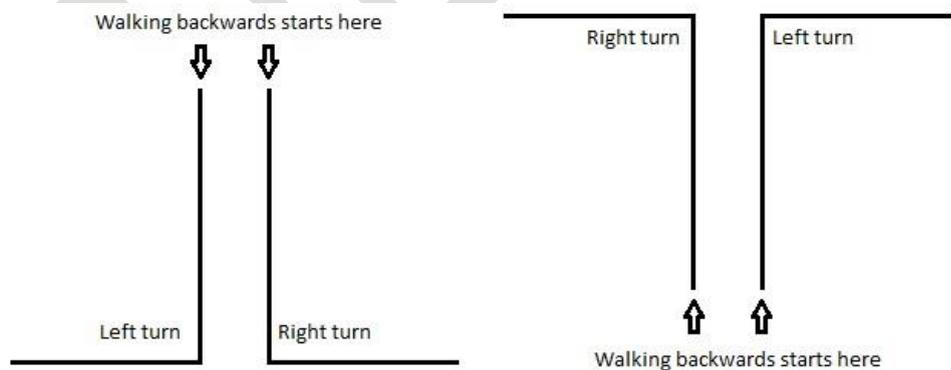
Exécution :

Remarque : les instructions générales décrivent en détail l'exécution et l'évaluation de la marche. Voir les directives générales pour effectuer la marche §27-32

Le but de la marche au pied est que le chien suive de manière cohérente et active le conducteur à sa gauche avec un bon contact, en gardant sa position et sa distance par rapport au conducteur tout au long du schéma, également dans les quart de tours, les demi-tours, les arrêts et à différentes vitesses.

La suite au pied est testée à différentes allures - normale, lente et rapide - conjointement avec les quarts de tour, demi-tours et arrêts. Il doit y avoir une nette différence de vitesse entre le pas normal et le pas lent ainsi qu'entre le pas normal et le pas rapide. Le chien doit aussi être jugé quand le conducteur se déplace de quelques pas dans différentes directions sur un arrêt, et lorsqu'il exécute des quarts de tour et demi-tours sur un arrêt. Le chien doit aussi être évalué en marche à reculons, sur environ 5 - 10 mètres (15-30 pas). La marche à reculons commence à partir d'un arrêt et se termine sur un arrêt. La marche à reculons doit inclure un quart de tour à gauche ou à droite. Le steward dit quand commencer, quand tourner et quand s'arrêter. On doit s'assurer que le trajet pour la marche à reculons est régulier et stable. Le steward doit avoir des points de repère afin que la distance pour la marche à reculons puisse être évaluée correctement.

Suggestion de temps : les exercices 3.3 et 3.4 ne doivent pas durer plus de 4 1/2 minutes environ. Tenez compte du fait que certaines races/conducteurs prennent un peu plus ou moins de temps à parcourir le même schéma (distances).



Instructions :

Les instructions générales décrivent en détail l'exécution et l'évaluation de la marche au pied. Voir les directives générales pour juger la marche au pied § 63. Celles-ci doivent être suivies, mais la classe doit également être prise en compte lors de l'évaluation de la marche au pied.

Un chien qui quitte le conducteur ou le suit à une distance de plus d'un demi-mètre sur une majeure partie de l'exercice rate celui-ci (0 point). Si le conducteur et le chien se déplacent lentement (au pas normal ou pas rapide), seulement 2-4 points doivent être déduits. Traîner est une grande faute et on doit déduire 2- 5 points.

L'absence de contact et des commandements supplémentaires sont des fautes. Les travers (non parallèle, marcher en crabe) pendant la marche au pied doivent donner lieu à une perte de 1 – 3 points. Ralentir et s'arrêter avant, pendant ou après les changements de direction et les arrêts donnent lieu à une perte de points.

Le mouvement du chien (et du conducteur) durant la marche au pied doit être naturel. Les positions non naturelles du chien et les exagérations sont de grosses erreurs. Ceci s'applique également au conducteur. Celles-ci peuvent même faire rater l'exercice.

La distance entre le chien et le conducteur doit être distincte. La note doit être diminuée, si le chien marche très près du conducteur, encore plus si cela dérange ou gêne le conducteur, et la note devrait être encore plus diminuée si le chien se penche ou touche le conducteur.

Une légère attention du conducteur est permise lors de la marche à reculons. Il ne peut être retranché plus de 1-2 points si la suite au pied au cours de la marche à reculons n'est pas tout à fait parfaite.

EXERCICE 3.4 **Positions pendant la marche** **[Coeff. 3]**

Commandements : « Au pied », « Debout »/, « Assis »/, « Couché », « Vient », « pied » - pas de signal de la main

Exécution : Les positions sont debout, assis et couché. Le juge décidera avant la compétition quelles deux positions des trois (debout, assis, couché) doivent être faites, l'ordre dans lequel les positions sont faites, quelle position comprend le rappel et quel sera l'ensemble du schéma. La disposition et les positions de l'exercice sont les mêmes pour tous les compétiteurs. Les positions et les détails de l'exercice sont introduits au début de la classe ou du concours par exemple en affichant un dessin/schéma comprenant les positions, le rappel et les détails de la marche pour l'exercice, 3.4 sur un tableau d'affichage.

L'exercice commence à partir d'un arrêt et le steward annonce clairement « l'exercice 3.4 commence ou début des positions ». L'exercice 3.4 peut être intégrée à n'importe quel moment de l'exercice 3.3 (suite au pied) mais les deux phases/positions de l'ex.3.4 doivent être effectuées l'une après l'autre avec une marche au pied courte entre elles (4 - 5 mètres). L'exercice est effectué selon les figures ci-jointes. Une des positions doit inclure un rappel.

Toutes les phases de l'exercice se font sur instruction du steward. Les détails de l'exercice ainsi que les virages du conducteur, la vitesse/allure du conducteur avant et après avoir laissé le chien en position, etc. doivent être clairement illustrés. L'allure du conducteur, avant et après avoir quitté le chien est généralement un pas normal.

Le pas rapide peut également être utilisé, mais de préférence pas dans les compétitions nationales normales. Le pas rapide peut être utilisé par ex. dans les compétitions de championnat, compétitions internationales, compétitions de qualification ou compétitions de rang similaires.

Quand le conducteur s'est arrêté avec le chien dans la position de base et que le steward a annoncé le début de l'exercice 3.4/ positions, le conducteur commence sur les instructions du steward. Après approximativement 4-5 mètres de marche au pas normal (ou rapide), le steward donne l'ordre au conducteur de commander la première position (debout, assis, couché) et le conducteur laisse le chien et continue au pas normal (ou rapide). Un deuxième commandement sur la position fait rater la position. Après avoir laissé son chien dans la première position, on peut demander au conducteur durant sa marche un quart de tour à gauche, à droite, un demi-tour ou/et un arrêt ou de rappeler le chien ou une combinaison de tout ceci.

Une fois la première position terminée, le conducteur et le chien commencent à marcher ou continuent à marcher (selon la façon dont la première position a été effectuée).

Après une courte distance de marche 3-4 mètres, avec le chien au pied, la position suivante est prise sur ordre du steward comme décrit ci-dessous.

L'exercice (3.4) se termine une fois que la deuxième position a été entièrement effectuée et que le steward a donné un ordre d'arrêt et que le chien est en position de base. Le steward annonce « fin d'exercice 3.4/ fin d'exercice positions ». Ils continuent avec la marche au pied de l'exercice 3.3 ou si tout l'exercice de marche au pied est effectué, les deux exercices sont terminés, et cela est annoncé.

La marche ne doit pas être inutilement longue lorsque le conducteur marche sans le chien en faisant des quarts de tours et demi-tours.

Les alternatives après que le conducteur ait laissé le chien en position :

1. Retour au chien / emmenez le chien
 2. Rappel du chien
- } ou vice-versa

1. Retour au chien :

1.1. Marcher en ligne droite en avant et revenir.

Le conducteur quitte **le chien** et **marche** en ligne droite sur approximativement 4-5 mètres, le conducteur se retourne et/ou s'arrête sur ordre du steward, reviens vers le chien, le dépasse à une distance d'approximativement 0,5 mètre, laissant le chien à gauche. Après avoir passé le chien d'environ 2-3 mètres, le conducteur se retourne sur ordre du steward, se dirige vers le chien et après avoir atteint le chien,

- s'arrête et commande au chien la position de base et continue suivant les instructions du steward
- ou
- continue sans s'arrêter et emmène le chien avec lui.

1.2. Marcher et tourner à gauche/droite et faire demi-tour

Le conducteur laisse le chien et marche (après 2-3 mètres de marche en avant), fait des quarts de tours à gauche et/ou à droite et/ou des demi-tours et retourne à son chien comme décrit ci-dessus.

2. Rappel du chien :

2.1. Marcher en ligne droite et rappeler.

Le conducteur quitte le chien et marche en ligne droite sur approximativement 4-5 mètres, s'arrête et fait demi-tour sur l'ordre du steward/ fait demi-tour et s'arrête sur ordre du steward. Ensuite, le conducteur rappelle (ordre vocal uniquement) le chien sur ordre du steward. Un signal de la main coûte 2 points. Quand le chien est en position de base, le steward annonce comment continuer, en fonction de la phase de l'exercice.

2.2. Marcher et tourner à gauche/droite et prendre des demi-tours et rappeler

Le conducteur quitte le chien et suivant les instructions du steward, il fait des quarts de tour à gauche, à droite et des demi-tours. Le conducteur peut marcher dans n'importe quelle direction, également derrière le chien quand il le rappelle. Le conducteur continue de marcher quand il rappelle le chien et continue de marcher quelques mètres avec le chien. Le steward annonce comment continuer, en fonction de la phase de l'exercice.

Le rappel peut être fait de différentes manières donc le conducteur par exemple :

- S'arrête et se retourne et fait un rappel normal ou se retourne, s'arrête et fait un rappel normal ou
- Est en mouvement en s'éloignant du chien et fait un rappel comme dans l'exercice du carré ou
- Fait demi-tour, retourne vers le chien, le dépasse et le rappelle.

Si le conducteur est immobile, le chien peut se mettre en position de base comme décrit dans les exercices de rappel, c'est-à-dire directement ou s'asseoir devant, puis passez à la position de base. Si le chien s'approche du conducteur depuis l'arrière, il n'y a pas de chemin préféré, mais il doit le faire sans effort et avoir l'air bien. Il en va de même si le conducteur se déplace et le chien s'approche de l'avant. Cela doit être homogène.

Un résumé de quelques instructions pour les stewards :

Les ordres du steward doivent être clairs et informatifs afin que le juge et le conducteur soient conscients de la phase de l'exercice.

Le steward annonce clairement le début de l'exercice des positions (3.4). Le steward indique au conducteur quand commencer, quand ordonner au chien de se lever/s'asseoir/se coucher, quel itinéraire marcher, quand tourner à gauche ou à droite, quand faire demi-tour, quand appeler le chien en position au pied et quand s'arrêter.

Il est conseillé que steward informe clairement le conducteur si

- **il doit emmener le chien lorsqu'il le dépasse par derrière ou**
- **s'il doit dépasser le chien et continuer à marcher sans le chien ou**
- **s'il doit s'arrêter à côté du chien.**

L'exercice des positions doit toujours se terminer par une courte marche et un arrêt.

Suggestions pour les commandements du steward en fonction de la phase

- "Fin de la marche au pied, début de l'exercice des positions, 1ère position debout avec rappel, deuxième position couché"
- "Fin de l'exercice de positions, début de/continuer la marche au pied/exercice 3",
- "Fin de l'exercice de positions, exercice de marche au pied/exercice 3 continue",
- "Fin des deux exercices, merci".

Instructions :

Remarque : Dans les exercices de positions, la perte de points pour de mauvaises positions est notée plus strictement que la perte de points dans les autres exercices.

La marche sur les courtes distances doit aussi être jugée et incluse dans les points pour l'exercice 3.4. Pour obtenir des points pour l'exercice 3.4, au moins une des deux positions doit être prise correctement et aussi le rappel.

Si le chien rate une des positions, pas plus de 7 points peuvent être attribués.

Si le chien rate le rappel, mais fait les deux positions correctement, pas plus de 7 points peuvent être attribués.

Si le chien rate les deux positions, l'exercice est raté.

Si le chien rate une position et le rappel, l'exercice est raté.

Le chien rate une position

- s'il prend la mauvaise position,
- s'il se déplace de plus d'une longueur de son corps après le commandement,
- S'il change de position qui est correcte
- si le conducteur donne un second commandement sur une position,
- si le chien, après s'être arrêté une fois, reprend son mouvement et se déplace de plus d'une longueur de corps,
- si le chien revient clairement avant le rappel (position et rappel échoués, exercice échoué)
- si des gestes ou un langage corporel appuyés sont utilisés pour une position.

Si le chien s'arrête, mais prend la mauvaise position, le rappel peut être effectué, mais pas plus de 7 peuvent être attribués, c'est-à-dire à condition que le rappel ait été parfait ainsi que l'autre position.

Si le chien ne s'est pas arrêté sur trois longueurs du corps ou s'il ne s'arrête pas complètement à une position, aucun rappel ne peut être fait à partir de cette position et l'exercice est raté.

L'exercice est raté si le chien quitte sa position et court vers le conducteur avant le rappel.

Si le chien prend la position correcte mais ne revient au rappel (deux ordres), pas plus de 7 points peuvent être accordés.

Un second rappel ou un signal de la main sur le rappel coûtent 2 points.

Lors du jugement, il faut être attentif au départ, à la suite au pied avant les arrêts, à la prise de positions et à la connexion avec le conducteur après les arrêts.

La suite aux pieds avant la position doit être dans le même tempo que dans les autres parties de la suite au pied (ex.3.3), c'est-à-dire ni plus lente, ni plus rapide avant les arrêts (ou après les arrêts).

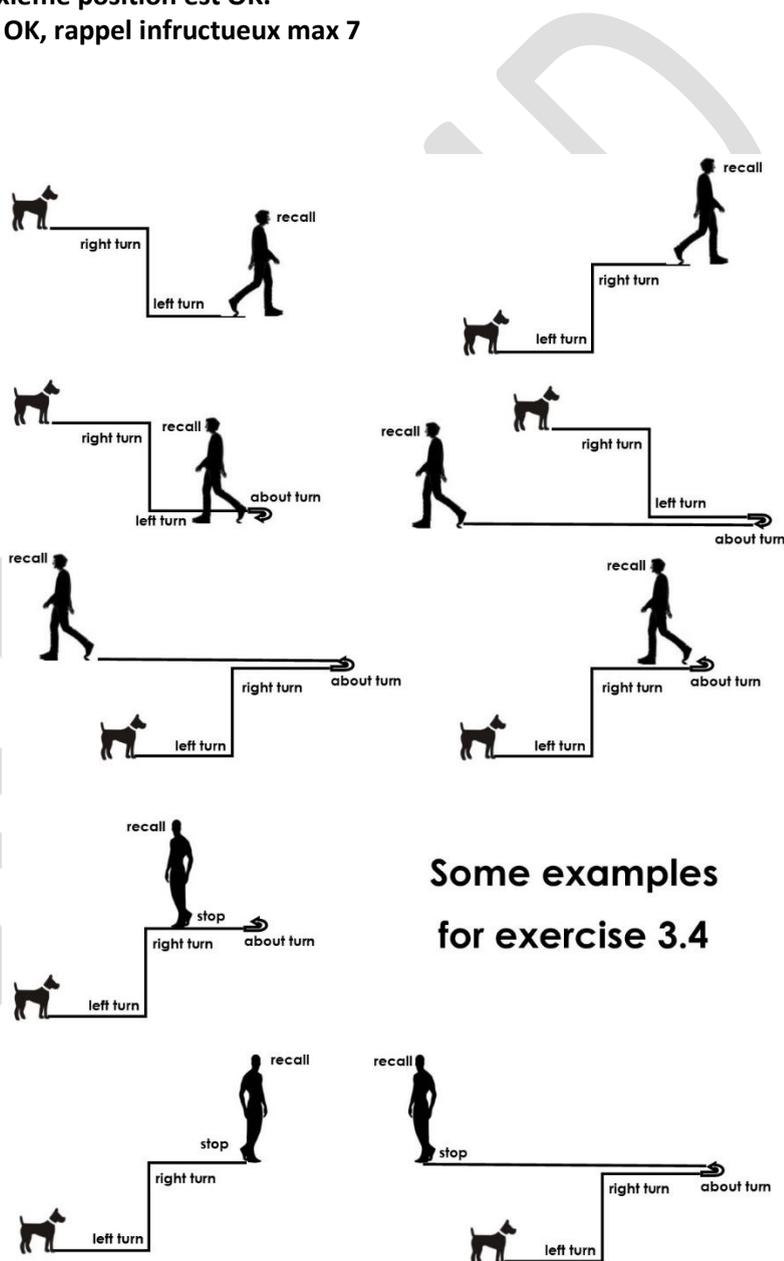
Bouger, s'arrêter/s'asseoir/se coucher lentement, ne pas prendre des positions bien droites, une mauvaise suite au pied, des changements d'allure, des angles arrondis (aussi du conducteur) et ne pas garder une trajectoire correcte, ainsi que se retourner pour regarder le chien constituent des fautes. La perte de points pour celles-ci doit être de 1-5 point(s).

Aucun commandement supplémentaire n'est permis pour les positions. Un tel commandement supplémentaire fait perdre la position concernée. Les gestes et le langage corporel relatifs aux commandements debout/assis/couché et regarder en arrière le chien

sont des fautes graves **et** elles donneront lieu à de lourdes pertes de points (1-5 points), **dépendant** de leur intensité et durée et **elles peuvent même faire rater** la position.

En résumé :

- **Mauvaise position (1) et bonne deuxième position + bon rappel (2) = max 7**
- **Se déplace de plus d'une longueur de corps (1) et bonne deuxième position + rappel = > max 6**
- **S'arrête dans la position (1) après trois longueurs de corps et une bonne deuxième position et rappel = > max 5**
- **Pas de position (1) (le chien continue à marcher, pas d'arrêt du tout dans les trois longueurs du corps) + rappel (cela signifie un rappel d'une distance très différente/courte), l'exercice échoue (= 0), même si la deuxième position est OK.**
- **Les deux positions OK, rappel infructueux max 7**



Figure

Exercice 3.4. Quelques schémas pour la composition de l'exercice 3.4
Voir Partie VII annexe 3 pour les lignes directrices pour les stewards.

EXERCICE 3.5 Rappel avec blocage debout et/ou assis et/ou couché

[Coeff. 3]

Commandements : « Couché », « Reste », « Viens » (3 fois), « debout », « assis », « Couché »
Les commandements vocaux doivent être utilisés dans toutes les parties de l'exercice. Un geste de la main simultané est autorisé pour les arrêts.
On peut utiliser une seule main ou les deux

Description : La distance de rappel est d'environ 30-35 mètres. Les alternatives pour les positions d'arrêt sont "debout", "assis", « couché ». Deux positions sur ces trois alternatives sont choisies par le juge. Les positions choisies et l'ordre des positions pour la compétition sont notifiés par exemple, sur un tableau d'affichage avant le début de la compétition ou le début de la classe 3. Le point de départ, un tiers et deux tiers de la distance sont indiqués par un cône, une demi-sphère, etc. Les points 1/3 et 2/3 doivent être indiqués en plaçant un cône ou une autre marque bien en vue pour le conducteur mais en dehors du chemin du chien. Ces marques indiquent le moment des commandements d'arrêt (debout/assis/couché), c'est-à-dire que les commandements d'arrêt sont donnés lorsque le chien est au niveau des cônes/marqueurs.

Exécution : Le conducteur commande à son chien de se coucher au point de départ et marche environ 30 – 35 m dans la direction indiquée et se retourne face à son chien. Sur permission du steward, le conducteur rappelle le chien. Lorsque le chien a couvert environ un tiers de la distance, c'est-à-dire, lorsque le chien arrive au premier cône(marqueur), le conducteur lui commande la première position (debout, assis ou couché). Sur instruction (environ 3 secondes), le conducteur rappelle le chien de nouveau. Lorsqu'il a couvert environ deux tiers de la distance (chien au niveau du deuxième cône), le conducteur commande au chien la seconde position d'arrêt (une des deux positions restantes). Après le second arrêt et sur permission du steward, le conducteur appelle le chien en position au pied.

Le conducteur donne le commandement de blocage indépendamment, quand le chien est au niveau du cône/marqueur, tous les autres commandements sont donnés sur instructions du steward.

Tous les commandements doivent être verbaux et être donnés clairement. Des gestes de la main peuvent être combinés avec les commandements verbaux pour les arrêts. Les signaux de la main doivent être donnés simultanément aux commandements verbaux et ne peuvent être plus longs que les commandements verbaux.

Le nom du chien peut être combiné aux commandements de rappel, mais le nom et le commandement doivent être bien combinés (ensemble, l'un après l'autre) et ne doivent pas donner l'impression de deux commandements séparés.

Instructions : Il est important que le chien réponde spontanément à tous les commandements de rappel et obéisse avec précision aux ordres d'arrêt.

Le chien doit se déplacer à une bonne allure et la conserver, au moins un trot rapide. Des mouvements lents ou réticents et des arrêts anticipés constituent des fautes. Une approche très lente ou réticente peut même causer la perte de l'exercice. La race et la structure du chien doivent être prises en considération lors du jugement de la vitesse et

des arrêts. Le chien doit revenir immédiatement au rappel et initier son arrêt immédiatement après le commandement.

Si un deuxième rappel est nécessaire (soit au départ, soit après les arrêts) 2 points sont déduits. Un troisième rappel au départ ou après les arrêts, ainsi que cinq (5) rappels au total, entraînent l'échec de l'exercice.

Si le chien bouge de plus d'une longueur de corps avant le premier rappel, l'exercice est raté (=0). Si le chien se lève ou s'assied ou bouge de moins d'une longueur de corps avant d'être rappelé, pas plus de 8 peuvent être attribués.

Lors de l'évaluation du blocage, il peut y avoir une légère tolérance sur la distance pour l'arrêt pour les chiens rapides/ lourds, mais pas pour les chiens lents. Le chien doit commencer à s'arrêter immédiatement après le commandement.

Cela veut dire que, pour obtenir tous les points (pour l'arrêt), le chien ne doit pas se déplacer de plus d'une longueur de son corps, à partir du moment du commandement quelle que soit la vitesse du chien. Un chien lent doit être capable de s'arrêter plus vite. Les pas supplémentaires sont une grave erreur et entraînent une perte de points. Si le chien glisse, c'est également une faute et cela coûte des points de la même manière

Si l'arrêt ne peut pas être effectué sur une distance d'environ 3 longueurs de corps, cela doit être considéré comme si le chien a raté l'arrêt.

Si le chien rate une position (c.-à-d. ne s'arrête pas dans la limite d'environ trois longueurs de son corps), il ne peut être décerné plus de 7 points.

S'il n'y a pas de tentative d'arrêt sur l'une des positions, il ne peut être décerné plus de 5 points. Si le chien n'effectue de blocage sur aucune des positions, l'exercice est raté (0 point).

Si le chien s'arrête une fois dans une mauvaise position ou si un chien change de position, 2 points doivent être retranchés, à condition que l'arrêt soit par ailleurs excellent. Si aucune des positions n'est correctes, l'exercice est raté.

EXERCICE 3.6 Envoi en avant avec directions, couché et rappel [Coeff. 4]

Commandements : « En avant », « Reste », « A droite/gauche », (« Reste »), « Couché », « Viens ».
Les gestes de la main simultanés, lorsque le chien est éloigné, sont autorisés en plus des commandements vocaux, c'est-à-dire des commandements « debout » et « couché ».

Description : Un cercle de 2 m de rayon (4 mètres de diamètre) est situé à 10 mètres du point de départ, c'est-à-dire que le centre du cercle est à environ 10 m du point de départ. Le centre du cercle ne peut être indiqué d'aucune façon. La circonférence du cercle (12,6 m) doit être rendue visible en la marquant au moins sur 8 points (avec de courts morceaux visibles de ruban adhésif, de craie, etc.) ou en faisant toute la circonférence. Le but des marquages est uniquement d'aider le conducteur et le juge à évaluer si le chien est à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle. Le marquage de la circonférence ne doit pas être visible pour le chien. En particulier, si toute la circonférence est marquée, le contraste entre les marques et l'arrière-plan doit être très faible. Les cordes apparentes, la toile, les tuyaux en

plastique, etc. qui sont bien visibles et peuvent être clairement vus par le chien, ne sont pas autorisés.

Un carré de 3m x3m est situé à environ 25 m du point de départ et à environ 23 m du centre du cercle. Ces mesures se font à partir du point central du carré. Des cônes (d'environ 10-15 cm de haut) marquent le carré à chaque coin. Des lignes visibles (par exemple, du ruban adhésif, des lignes à la craie, de la toile) doivent relier les cônes sur leur côté extérieur. (voir partie VII annexe 5)

L'angle entre les lignes de connexion du point de départ et le centre du cercle, et entre le centre du cercle et le milieu du carré, doit être de 90°. Voir figure pour l'exercice 6 de la classe 3.

Les bordures du carré, ainsi que la circonférence du cercle, doivent être situées à au moins 3 m environ des bordures du terrain.

Il convient de s'assurer qu'aucune double manipulation n'est possible, en particulier dans les compétitions de rang, telles que les compétitions de championnat. Voir les figures ci-dessous ex. 3.6

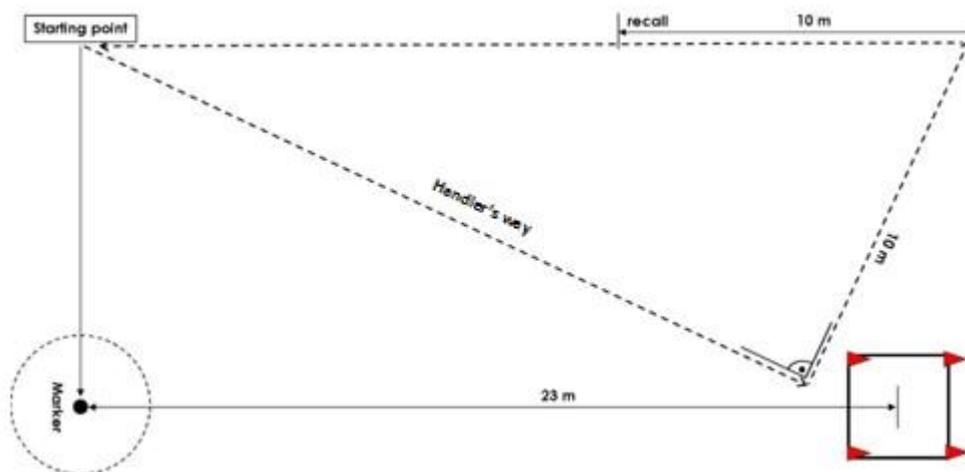


Figure 1 Exercice 3.6. Voir partie VII annexe 5 pour les détails de la composition du carré

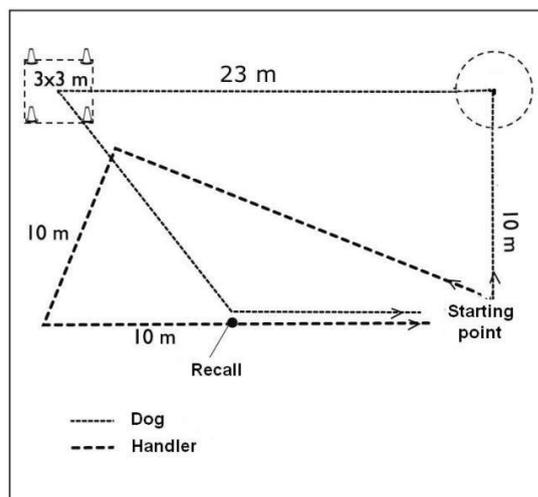
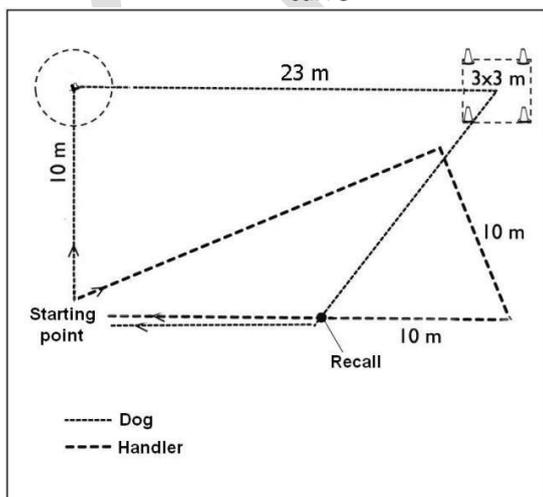


Figure 2 Exercice 3.6. Disposition et itinéraires

Exécution :

Avant de commencer l'exercice, le conducteur doit informer le juge s'il commandera au chien d'abord de se bloquer debout et ensuite de se coucher dans le carré, ou directement de se coucher dans le carré.

Le conducteur envoie le chien vers un cercle et lui commande de se bloquer debout à l'intérieur du cercle. À partir du cercle, le chien est envoyé dans un carré/box et reçoit l'ordre de se coucher à l'intérieur du carré / ou de se tenir debout puis de se coucher. Le conducteur marche vers le chien et après s'être tourné deux fois, le conducteur rappelle le chien du carré et ils marchent vers le point de départ et s'arrêtent.

Le chien doit suivre les ordres, par exemple, si un ordre de se tenir debout est donné dans le cercle et si un ordre de se tenir debout est donné dans le carré, ils doivent être suivis, et si l'ordre de se coucher dans le carré est donné directement, le coucher doit être immédiat. Vice versa, le chien ne doit pas s'arrêter ou se coucher sans des ordres spécifiques. La note est réduite si le chien agit de lui-même.

Lorsque le conducteur a ordonné au chien de se rendre dans le cercle et de se tenir debout, selon l'emplacement du chien, le conducteur peut choisir d'envoyer le chien au box ou de corriger l'emplacement du chien en le redirigeant si le chien n'est pas entièrement à l'intérieur du cercle.

Si le chien se tient à la limite, le conducteur peut envoyer le chien au carré, mais la note sera diminuée. Le conducteur peut également décider de rediriger le chien dans le cercle, s'il se trouve sur la ligne de démarcation. C'est le choix du conducteur.

Si le chien est complètement à l'extérieur du cercle, il doit être redirigé vers le cercle (au moins une patte dans le cercle), sinon l'exercice est raté.

Après que le chien se soit bloqué environ 3-4 secondes (à l'intérieur du cercle ou sur la ligne), le conducteur dirige sur ordre du steward le chien vers un carré de 3 m x 3 m.

Si le conducteur a l'intention de rediriger le chien dans le cercle, il doit commencer la redirection, avant l'instruction du steward de commander le chien vers le carré, c'est-à-dire avant qu'environ 3-4 secondes ne se soient écoulées.

Le chien doit se déplacer en ligne droite vers le cercle et vers le carré, et doit entrer dans le carré par l'avant

Lorsque le chien a atteint le carré, le conducteur lui commande soit de se bloquer debout et puis de se coucher ou directement de se coucher. Si l'on commande au chien de se bloquer debout, la position debout doit être nette et stable approximativement 3 sec., avant que le commandement « couché » ne soit donné. Le conducteur commande le debout et / ou le coucher de lui-même.

Si le chien s'arrête sur le chemin du carré, à proximité du carré ou sur la limite, sur commandement ou de façon autonome, le chien doit être redirigé vers le carré. Un nouveau commandement de position debout doit être donnée dans le carré avant le commandement de coucher, ou le commandement de coucher directe doit être donnée.

Sur instruction, le conducteur marche vers le chien. Lorsque le conducteur arrive à une distance d'environ 2 m du chien (toutefois, le conducteur n'est pas dirigé dans le carré), l'on demande au conducteur de tourner (90°), et après approx. 10 m de tourner une fois encore et de marcher vers le point de départ. Après encore 10 mètres, l'on demande au conducteur de rappeler le chien, tout en continuant de marcher vers le point de départ. L'ayant atteint, l'on demande au conducteur de s'arrêter.

Pour éviter une réduction des points pour commandements supplémentaires, le conducteur ne doit pas utiliser plus de six commandements au cours de cet exercice, l'un des six commandements étant un commandement debout dans le carré. Alternativement, le conducteur peut ordonner directement au chien de se coucher et ainsi n'utiliser que cinq commandements.

Les gestes manuels peuvent être combinés avec des commandements vocaux lorsque le chien est à distance. Le rappel du carré peut s'accompagner d'un bref mouvement de tête du conducteur.

Tous les autres commandements, à l'exception des commandes debout, couché et de redirection, nécessitent l'autorisation du steward.

Instructions :

L'empressement du chien à suivre les instructions et commandements, la vitesse du chien et les trajectoires les plus courtes doivent être mises en évidence.

Montrer au chien les directions (ex. le cercle ou le carré) ou toucher le chien au point de départ (même avant le début de l'exercice) donnera lieu à un exercice raté.

Un « handtouch » est permis avant le départ mais cela signifie que le chien touche le conducteur et non vice versa et cela ne doit pas donner l'impression de montrer la place ou la direction. Voir instructions générales § 20 & 53.

Si le conducteur se déplace (fait des pas dans n'importe quelle direction) tout en donnant les commandements, l'exercice est raté (=0). S'il y a un excès d'action (langage corporel) de la part du conducteur, pas plus de 8 points doivent être donnés.

Les gestes de la main ne sont permis que si le chien doit être redirigé. Un geste de la main donné lorsque le chien se trouve à côté du conducteur donne lieu à une perte de points (-2).

Si le chien se déplace lentement ou très lentement, seulement 6-7 points doivent être donnés.

Si le chien agit seul, la note est diminuée. Si le chien s'arrête sur le chemin du carré, ou s'il s'arrête ou se couche sans ordre dans le carré, la note doit être diminuée de 3.

L'exercice est raté si le conducteur utilise plus de 6 commandements (y compris la commande debout) /plus de 5 commandements (direct couché). La perte de points pour les commandements supplémentaires de direction/redirection dépend de leur force/intensité et de la volonté du chien d'obéir aux commandements et donc la déduction peut être de 1-2 /commandement.

Le cercle

Selon la place du chien dans le cercle après le commandement).d'arrêt (en dehors/ sur le bord/ à l'intérieur) le conducteur peut rediriger le chien dans le cercle ou l'envoyer vers le carré

Si le chien est complètement en dehors du cercle redirection obligatoire dans le cercle **(au moins une patte dans le cercle)**.

Si le chien est sur la ligne du bord du cercle, la redirection est optionnelle :

- Si le chien est complètement à l'intérieur du cercle aucun point ne sera pris
- Si le chien se trouve sur la ligne du cercle, 1/2 - 3 points seront pris en fonction de la localisation du chien
- 3 pattes en dedans maximum 9 points
- Trois pattes dehors (seulement une patte dedans) maximum 7 points. Le conducteur peut rediriger son chien et si le chien obéit et est complètement dans le cercle seulement 2 points seront retirés : un pour la re direction et un pour le commandement d'arrêt.

Si le chien est complètement en dehors le conducteur doit rediriger le chien dans le cercle. Si la redirection est correcte avec un ordre de direction et un ordre debout 2 points seront retirés.

Si un deuxième ordre de redirection et un commandement d'arrêt doivent être donnés 2 autres points seront retirés.

Un chien qui prend une position assise ou couchée à l'intérieur du cercle (sur commande), ne devrait pas recevoir plus de 8. S'il a agi seul, pas plus de 7 devraient être attribués.

Si le chien s'assoit ou se couche en dehors du cercle, l'exercice est raté.

Si le chien s'assoit ou se couche sur la limite, il doit être redirigé pour se tenir debout à l'intérieur du cercle, pas plus de 6 peuvent être donnés.

Le carré

Si le chien entre dans le carré de côté ou par l'arrière, (½ - 1) point doit être retranché.

Si le chien s'assoit ou se couche en dehors du carré, il ne peut pas être redirigé et l'exercice est raté (=0). Pour obtenir une note, le chien doit être entièrement à l'intérieur du carré. La queue, cependant, ne doit pas nécessairement être à l'intérieur de la limite.

Si le chien est arrêté sur ordre et s'il s'arrête dans les environs du carré ou à la limite et que le chien doit être redirigé dans le carré, un nouvel ordre de position debout doit être donné dans le carré avant l'ordre de coucher, à condition que l'exercice prévoyait une position debout avant le commandement de coucher. La perte est de 2points si les réponses du chien sont rapides et les positions claires.

Si un chien qui est commandé directement au couché doit être arrêté (par exemple, en dehors du carré) pour être redirigé vers le carré, la perte est également de 2 points pour la position supplémentaire et le commandement de redirection qui a été donné.

Si le chien prend la mauvaise position (sur ordre) dans le carré, la note est diminuée de 2, et si la position debout n'est pas claire et stable ou si elle est trop courte, la note est déduite de 1-2.

Si le chien prend une mauvaise position de lui-même, la note est déduite de 3.

L'exercice est raté (0 point), si le chien se lève pour s'asseoir ou se tenir debout avant le second tournant du conducteur. Il ne doit pas être décerné plus de 7 points si le chien se lève (pour s'asseoir ou se tenir debout) après le second tournant du conducteur, avant le rappel. Si le chien bouge/rampe dans le carré mais sans se lever, 2-3 points seront déduits. Si le chien bouge et qu'il traverse le bord avant l'ordre de rappel du steward, l'exercice est raté (0 point). Si cependant le chien anticipe le commandement de rappel et démarre juste avant l'ordre du conducteur, par exemple sur l'ordre de rappel du steward, 2- 3 points seront retirés.

Un second rappel, un second commandement de blocage (tant dans le cercle que dans le carré) ou « couché » donne lieu à une perte de 2 points/commandement. L'exercice est raté même si un de ces commandements doivent être donnés une troisième fois.

EXERCICE 3.7

Rapport d'objet directionnel

[Coeff. 3]

Commandements : « En avant », « Reste », « A droite/gauche/au milieu », « Apporte », « Donne »

Des signaux manuels simultanés sont autorisés en plus des commandements vocaux sur les commandements de direction.

Pour l'haltère du milieu, les deux mains peuvent être utilisées, en les joignant pour pointer l'haltère du milieu et un léger signe de la tête est également autorisé..

Description:

Trois haltères en bois sont placés sur une rangée, à environ 5 m l'un de l'autre de manière à ce qu'ils soient bien visibles. L'haltère qui doit être rapportée est déterminée par un tirage au sort secret. Ce peut être celui de gauche, celui du milieu ou celui de droite.

Le point de départ se situe à environ 20 m de l'haltère du milieu. Une ligne imaginaire est tracée en parallèle à la ligne des haltères et à environ 10 m du point de départ et à 10 mètres de la rangée d'haltères. La ligne imaginaire est indiquée par 2 petits marquages à environ 10 mètres l'un de l'autre (avec de petits morceaux de ruban visibles (10-20 cm), de la craie, de petits cônes ou demi-sphères, morceaux de tuyaux ou tube (10-20 cm), etc...). Le marquage doit être visible pour le juge et le conducteur, mais pas de manière à déranger le chien/être visibles pour le chien.

Le steward place les trois haltères dans le même ordre (de gauche à droite ou de droite à gauche) et dans la même position (horizontale ou verticale) pour tous les concurrents de la compétition/grade 3. Les haltères doivent être placés à au moins 3 m des bords du terrain. Voir figure ci-dessous.

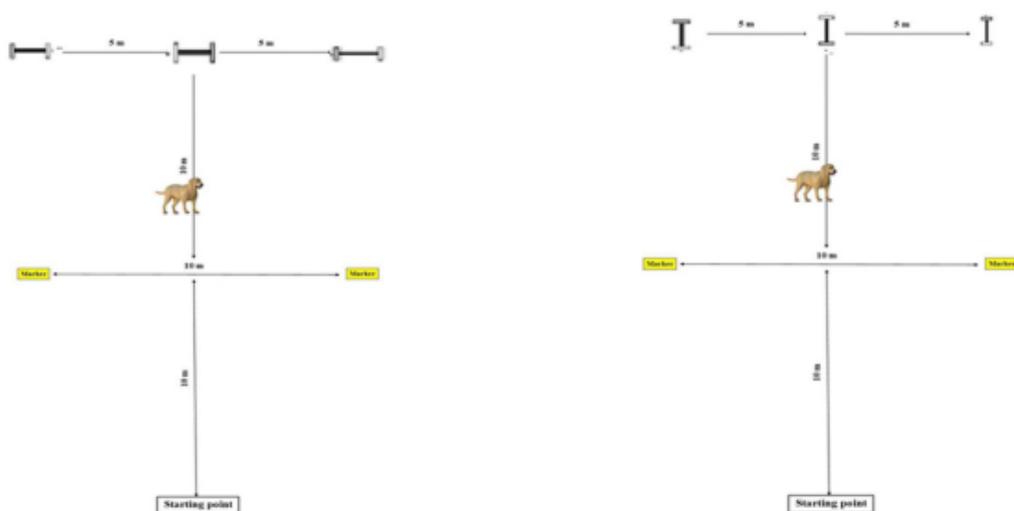


Figure Exercice 3.7. Les haltères peuvent être placées verticalement ou horizontalement et doivent être placées à au moins 3 mètres du bord du terrain

Exécution: Le conducteur et le chien se tiennent au point de départ face à l'haltère du milieu à une distance de 20 mètres. Le début de l'exercice est annoncé. Le steward marche pour placer les haltères comme décrit, pour tous les concurrents dans le même sens.

Le conducteur envoie le chien vers l'haltère du milieu et après avoir passé la ligne des 10 mètres, il lui ordonne de se tenir debout. Le conducteur peut donner le commandement debout à tout moment après que le chien a franchi la ligne des 10 mètres. **Le chien doit s'arrêter avant d'avoir passé la ligne des haltères.** Si le chien s'arrête avant le segment de ligne de 10 mètres, il doit être redirigé pour passer le segment de ligne. Cela baisse la note.

Lorsque le chien a été arrêté en debout pendant environ 3 secondes, le conducteur est informé de l'haltère (l'haltère droit, gauche ou central) qui doit être récupérée. (gauche, milieu, droite....commande ». Le chien doit prendre et rapporter l'haltère correctement. Le commandement de direction **du conducteur** (gauche/milieu/droite) et le commandement de rapport doivent se suivre de près, sinon un commandement de rapport tardif sera interprété comme un commandement supplémentaire.

Instructions: L'accent doit être mis sur l'empressement du chien à rapporter, à suivre les commandements de direction et d'arrêt, sur la vitesse du chien **courant raisonnablement droit avant le commandement d'arrêt et en prenant le chemin le plus court vers l'haltère correct.**

Montrer les directions au chien ou toucher le chien au point de départ entraînera l'échec de l'exercice (=0). **(Voir lignes directrices générales §20 & 53, « handtouch »)**

Le chien doit montrer une bonne et constante vitesse, au moins un trot rapide. Un travail lent/réticent, fera diminuer la note (1-5). La race/structure du chien doit être prise en compte pour juger de la vitesse.

Si le chien anticipe les commandements, 1-3 points seront déduits. Si le chien s'arrête de lui-même, la note est déduite de 3

Pour obtenir des points pour cet exercice, le chien doit se tenir entre la ligne imaginaire et l'haltère central (doit avoir franchi la ligne des 10m), avant d'être envoyé pour rapporter.

Si le chien s'arrête de lui-même, pas plus de 7 peuvent être attribués.

Si le chien reçoit l'ordre de s'arrêter et doit être redirigé, pas plus de 8 peuvent être attribués. Si le chien est arrêté trop tôt et a besoin d'une redirection pour passer le segment de ligne de 10 m, pas plus de 8 points peuvent être décernés.

Un chien qui prend une mauvaise position, change de position ou se déplace après l'ordre d'arrêt (plus d'une longueur de corps) avant de s'arrêter, ne peut pas obtenir plus de 8.

Si le chien a besoin d'approximativement trois longueurs de corps pour s'arrêter, pas plus de 7 points peuvent être décernés. Si le chien ne s'arrête pas, l'exercice est raté.

Le chien doit rester dans la position (debout) jusqu'au commandement de direction du conducteur. Si le chien repart trop tôt après l'arrêt, les points doivent être diminués de 2-3. Cela peut même faire rater l'exercice si le chien repart vraiment trop tôt, par exemple sur le commandement du steward.

Si le chien se déplace clairement de plus d'une longueur de corps de sa position debout, après avoir été arrêté et avant le commandement de direction/de rapport, l'exercice est raté (=0)

Si le chien se dirige clairement vers le mauvais haltère, est arrêté et redirigé vers l'haltère correct et s'il rapporte l'haltère correct, pas plus de 7 points peuvent être accordés. Si le chien est redirigé à partir du mauvais haltère sans être stoppé, 1-2 points doivent être retranchés.

La réduction pour des commandements supplémentaires de direction / redirection dépend de leur force et de la volonté du chien d'obéir aux ordres. Il peut s'agir de 1 à 2 points / commandement. La déduction pour les autres commandements supplémentaires doit être conformes aux instructions générales.

Si l'itinéraire du chien n'est pas raisonnablement droit, la perte de points sera de 1/2 - 2.

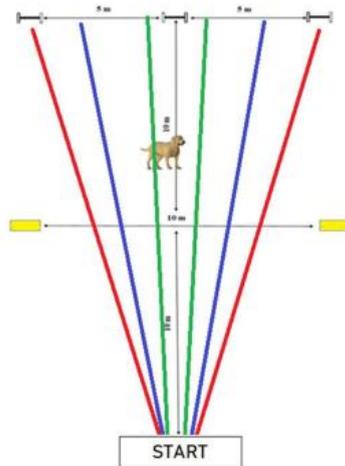


Figure Exercice 3.7 Les routes du chien. L'espace vert représente un bon trajet, la zone bleue entraîne une baisse de 1/2-1 points et la zone rouge une baisse de 1-1 1/2 points. S'il y a de l'incertitude, une route sinueuse ou une forte concentration vers une très mauvaise direction, la perte peut aller jusqu'à 1 1/2-2.

L'exercice est raté (=0), si le chien passe la ligne d'haltères avant qu'on lui ordonne de rapporter, c'est-à-dire en raison d'un arrêt tardif sur commandement ou d'une désobéissance au commandement d'arrêt.

Si le chien saisit le mauvais haltère **ou s'il ne lâche pas l'haltère**, l'exercice est raté (0 point).

Laisser tomber l'haltère, le mâchonner ou le mordre : voir instructions générales pour le jugement des exercices.

EXERCICE 3.8 Envoi en avant autour de cônes/tonneau, positions, rapport d'objet et saut d'obstacle [Coeff. 4]

Commandements: "Tourne", "Debout/Assis/Couché", "A droite/gauche + apporté", "Saute", "Donne", ("Au pied")

Un signal manuel simultané peut être utilisé si le chien doit être redirigé et pour le commandement de direction (gauche/droite) vers l'haltère. Pas de signal de la main pour le commandement de saut. Pour le commandement d'arrêt, les deux mains peuvent être utilisées.

Description: Avant le début de la compétition, le juge déterminera quelle position (debout/assis/couché) le chien doit prendre sur sa trajectoire de retour vers le conducteur. La position est la même pour tous les concurrents de la compétition.

Deux haies (une fermée avec des planches et une ouverte avec une barre) sont placées à environ 5 m l'une de l'autre. La hauteur des haies doit être ajustée approximativement à la hauteur du chien au garrot mais pas à plus de 60 cm. Un groupe de cônes (3-6) ou un

tonneau (tous deux d'environ 40-50 cm de haut) sont placés à une distance d'environ 15 m du segment de ligne imaginaire reliant les haies.

La disposition de l'exercice est illustrée dans la figure ci-dessous et la disposition des cônes est décrite dans la partie VII - annexe 4.1 .

Dans les compétitions de championnat/compétitions internationales et les compétitions de qualification, on utilisera toujours des cônes.

Le chien ne peut pas voir la mise en place des cônes/tonneau et donc les cônes/tonneau doivent être placés avant que le conducteur ne se trouve au point de départ.

Avant la compétition / la classe ou l'exercice, le conducteur (ou le steward ou le juge) doit tirer au sort la direction(droite/gauche) à partir de laquelle le chien doit rapporter l'objet et sauter l'obstacle correspondant. Cela détermine donc si ce sera l'obstacle ouvert ou l'obstacle fermé. Le tirage au sort peut aussi être fait par ordinateur avant la compétition/la classe. À ce stade, le conducteur n'est pas informé quelle direction a été tirée; lorsque le chien a tourné autour des cônes/tonneau et s'est arrêté dans la position (debout/assis/couché) le conducteur sera informé de l'haltère (droit/gauche) que le chien doit récupérer et quel saut correspondant (ouvert/fermé) il doit effectuer. Le steward dit "droite/gauche, ouvert/fermé...commande".

En compétition les haltères doivent toujours être placés dans le même ordre (de droite à gauche ou de gauche à droite), quel que soit l'haltère devant être rapporté.

Le point de départ peut être choisi par le conducteur entre 5-7 mètres devant la ligne imaginaire connectant les deux haies. Les haltères sont placés à 6 m. des haies. Voir figure.

Trois différentes dimensions d'haltères en bois doivent être disponibles, convenant à différentes races. Le poids du plus grand haltère doit être de max 450 g. La dimension des haltères doit être proportionnelle à la taille du chien, mais le conducteur est libre de choisir la dimension.

Les mesures recommandées pour la construction de toutes les haies se trouvent à la fin de ces directives dans les annexes 1.1 et 1.2 de la partie VII

Des suggestions pour les dispositions des cônes se trouvent dans l'annexe 4.1. de la partie VII

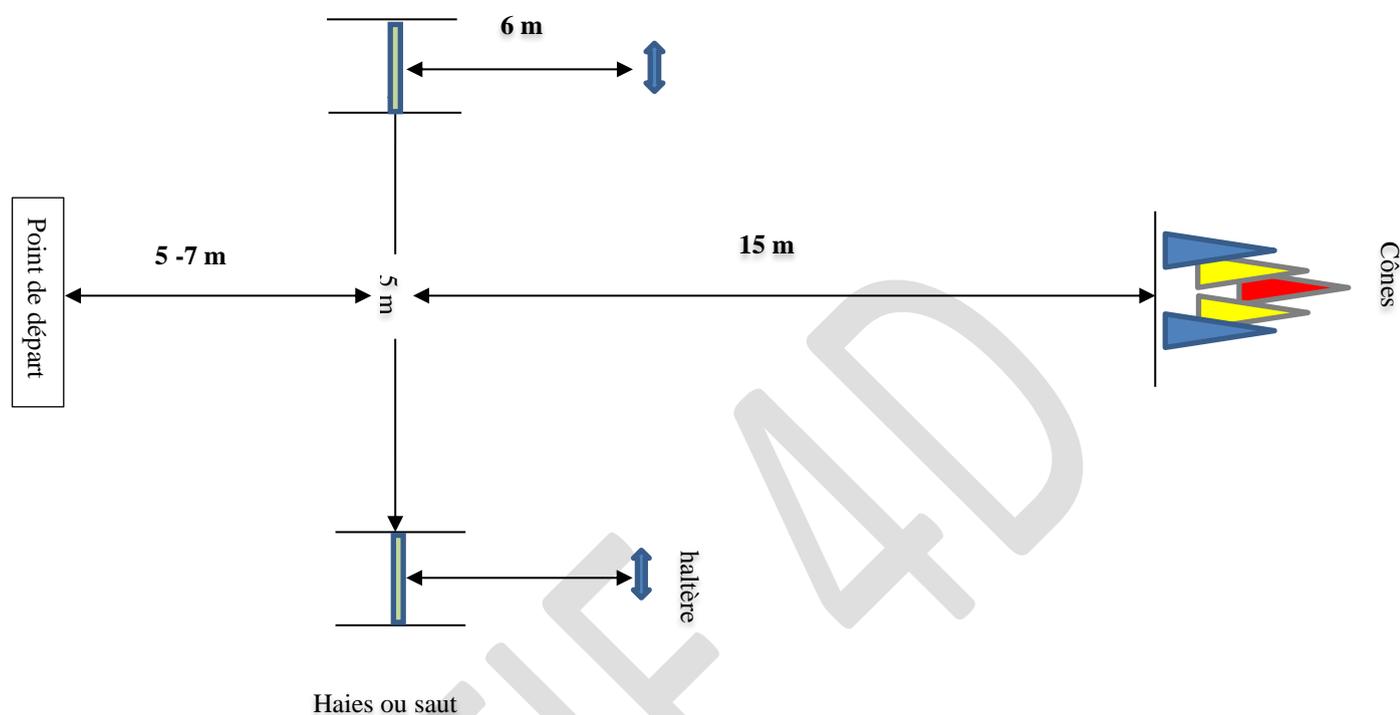


Figure 1

exercice 3.8. Les haltères ne peuvent être placés qu' à l'horizontale. Voir aussi Partie VII, annexes 4.1 et 4.2 pour les dispositions des cônes et itinéraires du chien

Exécution:

Le conducteur se tient au point de départ avec le chien en position au pied face aux cônes/tonneau.

Le steward annonce le début de l'exercice et va placer les haltères à environ 6 mètres derrière les obstacles.

Sur instruction, le conducteur envoie le chien faire le tour des cônes/ tonneau. Le chien doit laisser une distance distincte par rapport aux cônes et donc l'idéal n'est pas de faire un virage serré autour des cônes/ tonneau. Selon la race, **jusqu'à** environ un demi-mètre pour les races moyennes et **jusqu'à** un mètre pour les grandes races sont des distances correctes.

Lorsque le chien est sur le chemin de retour et a clairement dépassé les cônes/tonneau d'au moins environ 2 mètres, mais n'a pas dépassé la ligne imaginaire connectant les haltères, le conducteur commande (indépendamment) au chien de s'arrêter dans la position qui avait été déterminée par le juge. Un commandement verbal doit être utilisé et un geste de la main peut être donné simultanément. Pendant l'arrêt (environ 3 secondes), le steward informe le conducteur de la direction qui a été tirée au sort et lui demande de commander au chien de rapporter l'objet correct et de sauter l'obstacle correct correspondant, puis de reprendre la position au pied. Le chien ne peut démarrer qu'après l'ordre du conducteur.

Les instructions du steward sont : « gauche/droite ou ouverte/fermée et ... Commande ». Donc le conducteur doit attendre le mot « commande » du steward avant d'envoyer le chien. Le conducteur est autorisé à donner un ordre de saut **immédiatement** après que le chien a ramassé l'haltère, **mais plus de geste de la main pour le commandement « saute »**.

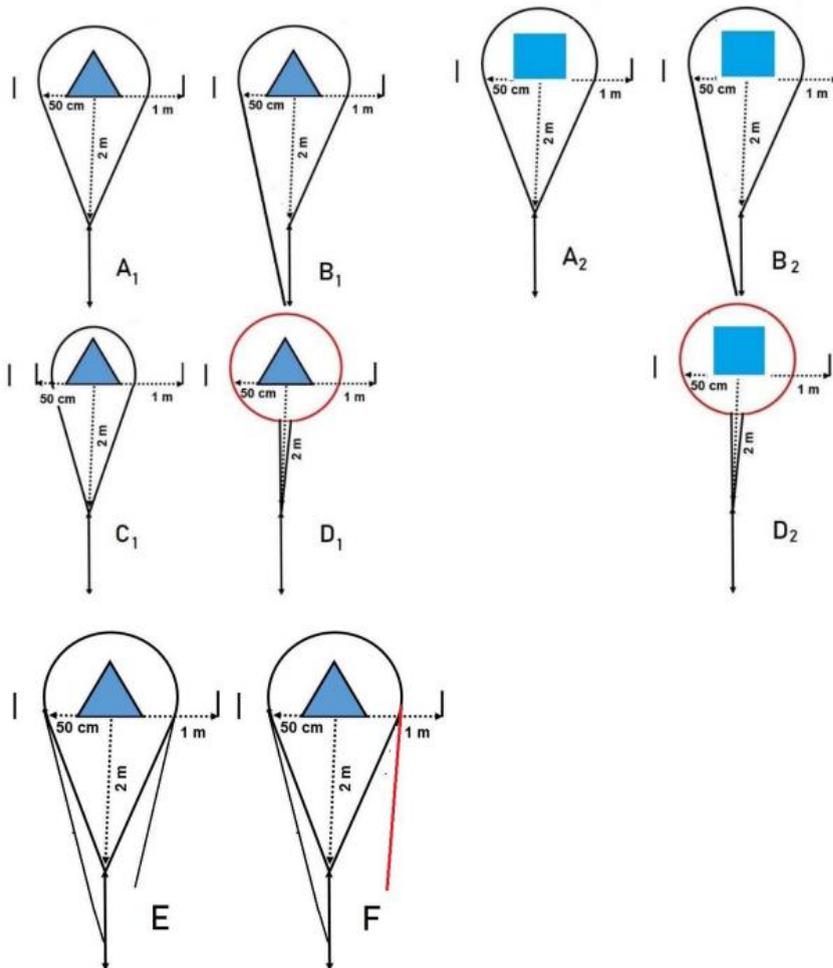


Figure 2 : Exercice 3.8. schémas pour les bons itinéraires du chien. Tous les itinéraires A-E sont bons. Une symétrie et une distance raisonnables par rapport aux cônes sont souhaitables ainsi qu'un focus sur la ligne médiane ou le conducteur avant l'arrêt.

Note : C1 (~ 20 cm) est également bon. Les distances doivent être > 5 à 10 cm.

Routes D1 & D2, un cercle autour des cônes est bon aussi, mais ne doit pas être considéré comme le seul idéal.

La route F démontre une légère concentration sur le bon obstacle / haltère et n'est pas idéal. La baisse de points est de 1/2 – 1. Pour un mouvement très fort vers / se concentrer sur une des haies/haltères, la baisse est de 1 à 2.

Instructions:

L'accent doit être mis sur l'empressement du chien à suivre les commandements et instructions, sur la vitesse du chien et le fait qu'il emprunte le chemin le plus court, mais laissant une distance raisonnable avec les cônes/tonneau. La symétrie **raisonnable** et le focus sur la ligne médiane ou le conducteur quand il revient (avant l'arrêt) sont également

évalués. Le chien peut tourner autour des cônes/tonneau dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire.

Montrer les directions au chien ou toucher le chien au point de départ entraîne l'échec de l'exercice (voir lignes directrices générales §20 & 53)

Le chien doit montrer une vitesse correcte et constante, au moins un trot rapide. Un travail lent ou réticent donnera lieu à une perte de points (1-5). La race/structure doit être prise en considération lors du jugement de la vitesse **et de l'arrêt (voir la classe 3, exercice 5 pour les arrêts) ainsi que lors de l'évaluation de la distance autour des cônes/tonneau.**

Si le chien anticipe les commandements, 1-3 points doivent être retranchés. S'il agit de sa propre initiative, 3 points doivent être retranchés.

Si le chien s'arrête de lui-même, pas plus de 7 points peuvent être accordés

Si le chien revient ou s'arrête avant d'avoir atteint les cônes/tonneau, il doit être redirigé pour tourner autour des cônes/tonneau ; cela coûte 3 points, à condition que le chien tourne autour des cônes/tonneau après un seul commandement de redirection. Ainsi 7 points peuvent être attribués si l'exercice est parfait pour tous les autres aspects.

L'exercice est raté (0 point) **si le chien saute une haie sur le chemin vers les cônes ou s'il ne tourne pas autour des cônes/tonneau.**

Une fois passé les cônes, si le chien s'arrête de manière indépendante (sans commandement, clairement trop tôt) il doit être rappelé et arrêté de nouveau. Pas plus de 7 points peuvent être accordés.

Si le conducteur arrête le chien trop tôt, mais qu'il a clairement dépassé le cône (au moins un mètre), la note est abaissée de 2.

Lors de l'évaluation de l'arrêt, la volonté d'obéir au commandement d'arrêt est évaluée. Il appartient au conducteur de décider quand donner le commandement d'arrêt. Cela ne peut cependant pas se faire avant que le chien n'ait dépassé les cônes d'au moins **environ 2 mètres.**

Un chien qui prend une mauvaise position ou qui continue d'avancer après le commandement d'arrêt (de plus d'une longueur de corps) avant de s'arrêter ne peut obtenir plus de 8.

Le chien doit rester dans sa position (debout/assis/couché) jusqu'à l'ordre de rappel du conducteur pour continuer. Si le chien part trop tôt après l'arrêt, la note doit être diminuée de 2-3. Cela peut même faire rater l'exercice, si le départ est très précoce, par exemple avant l'ordre du steward.

Si le chien bouge clairement de plus d'une longueur de corps environ de sa position (debout, assis, couché) après avoir été arrêté et avant le commandement de direction/apporte, l'exercice est raté (=0).

Si le chien a besoin de plus de 3 fois sa longueur de corps pour s'arrêter, pas plus de 7 points peuvent être attribués. Si le chien ne s'arrête pas, l'exercice est raté.

Si le chien se dirige clairement vers le mauvais haltère (ou obstacle) et est arrêté et redirigé avec succès vers l'haltère (obstacle) correct, 3 points doivent être retranchés. Si le chien est redirigé à partir d'une mauvaise direction sans être arrêté, 1-2 points doivent être retranchés.

La perte de points pour des commandements de direction (redirection) supplémentaires dépend de leur intensité et de l'empressement du chien à leur obéir. Elle peut être de 1-2 point(s)/commandement. La perte de points pour d'autres commandements supplémentaires doit être conforme aux instructions générales.

Si la route du chien est très proche des cônes/tonneau **ou si elle n'est pas raisonnablement directe et symétrique, la perte de points est de 1/2 – 2.**

Si le chien touche ou cogne les cônes ou le tonneau, 1 -3 points sont déduits, cela dépend de la force/ intensité de la collision. Si le chien renverse un cône/des cônes, 2-3 points seront déduits, si le chien court entre le set de cônes, pas plus de 7 points peuvent être octroyés.

Si le chien touche l'obstacle en sautant, il faut retrancher 2 points.

Si le chien touche ou fait tomber la barre de l'obstacle ouvert, 2 points doivent être retranchés, pas plus.

Exercice raté (=0):

- Si le chien saute l'obstacle sur le chemin vers le cône/tonneau, l'exercice est raté.
- Si le chien a besoin d'un deuxième commandement de redirection (troisième commandement) pour tourner autour des cônes/tonneau, c'est-à-dire un troisième commandement "tourne autour", l'exercice est raté.
- Si le conducteur donne l'ordre d'arrêt (debout/assis/couché) trop tôt, c'est-à-dire lorsque le chien est toujours à côté des cônes/tonneau, l'exercice est raté.
- Si le chien ne s'arrête pas sur le commandement d'arrêt, l'exercice est raté.
- Si le chien passe les lignes de connexion des haltères sans avoir pris le bon haltère, l'exercice est raté.
- Si le chien ramasse le mauvais haltère ou ne va pas à l'haltère sur ordre, l'exercice est raté
- Si le chien ne saute pas l'obstacle ou saute le mauvais obstacle, l'exercice est raté.
- Si le chien s'appuie sur l'obstacle, l'exercice est raté.
- Si l'obstacle est renversé, l'exercice est raté.
- Si le conducteur montre les directions au chien ou le touche au point de départ, l'exercice est raté. (voir règles générales §20 et §53)

Laisser tomber l'haltère, le mâchonner ou le mordre : voir instructions générales pour le jugement des exercices.

EXERCICE 3.9

Odorat et rapport

[Coeff. 3]

Commandements: (« Reste/Au pied »), « Cherche », « Donne » (« Au pied »)

Exécution : Le conducteur se tient debout au point de départ avec le chien en position au pied et le steward annonce le début de l'exercice et donne au conducteur un objet en bois (10 cm x 2 cm x 2 cm), qui a été préalablement marqué avec un moyen d'identification. Un crayon ou un stylo à bille doit être utilisé, pas par ex. un feutre, un marqueur, un marqueur magique, etc... Le conducteur peut garder l'objet marqué dans sa main pendant environ 5 sec. À ce stade, il n'est pas permis au chien de toucher ou de sentir l'objet. Le steward dit au conducteur de rendre l'objet et de se retourner. Le conducteur décide si le chien regarde ou non quand les objets sont placés. Les commandements « au pied » ou « reste » sont permis.

Le steward va placer l'objet du conducteur, sans le toucher, ainsi que 5-7 autres objets similaires sur le sol ou par terre, à une distance d'environ 10 mètres du conducteur. Le steward place les autres cinq à sept objets (5-7) à la main, les touchant donc.

Les objets doivent être placés selon le même schéma pour tous les concurrents d'un même concours et à environ 25 cm les uns des autres. La position de l'objet du conducteur **doit** varier d'un concurrent à l'autre. Il n'y a aucune restriction quant au placement de l'objet du conducteur dans le schéma choisi. Voir suggestions de placement dans la partie VII annexe 2.

Le steward dit ensuite au conducteur de se retourner et de commander au chien de rapporter l'objet marqué. Le chien doit trouver l'objet marqué par le conducteur, le rapporter et le remettre au conducteur selon les instructions générales.

Il doit être permis au chien de travailler environ une demi-minute si le travail est actif et dirigé vers l'objectif. Tous les objets doivent être neufs pour chaque concurrent.

Instructions : L'accent doit être mis sur l'empressement du chien à travailler, son efficacité et sur sa vitesse.

L'exercice est raté (0 point), si le chien est autorisé à sentir ou toucher l'objet au début de l'exercice, avant que l'objet ne soit rendu au steward, si les commandements sont donnés lorsque le chien est à la hauteur des objets ou si le chien saisit le mauvais objet.

L'exercice n'est pas raté si le chien sent les objets ou les touche très légèrement pendant sa recherche de l'objet correct.

La note est diminuée si le chien pousse/déplace/pique le(s) objet(s) ou s'il a besoin de s'assurer du bon objet plusieurs fois. La perte est de 1/2-1 pour un mouvement ou un coup de museau. Cependant, une simple relecture ne fait pas forcément baisser la note, à condition que le travail soit systématique et efficace.

Laisser tomber l'objet, le mâchonner ou le mordre : voir instructions générales pour le jugement des exercices.

EXERCICE 3.10 **Position à distance **[Coeff. 4]****

Commandements : « Couché » « Reste », « Assis », « Debout », « Couché ».

Des signaux de la main simultanés sont autorisés en plus des commandements vocaux lors des changements de position. Une main ou les deux mains peuvent être utilisées.

Exécution : Le chien doit changer de position 6 fois (assis / debout / couché) selon les commandements du conducteur et rester à sa place initiale.

Le point de départ se situe entre deux marqueurs distants d'environ 1 m. Une ligne imaginaire connectant les deux marqueurs forme une limite. Le conducteur commande, sur instruction, à son chien de se coucher au point de départ devant la ligne imaginaire (limite) de sorte qu'il forme une tangente.

Le conducteur laisse son chien et se déplace vers l'endroit assigné à environ 15 m du chien et se retourne face à son chien. Chaque position doit être prise deux fois et le dernier commandement de changement de position doit être "couché". L'ordre de prendre les positions peut varier, mais doit être le même pour tous les concurrents.

Le steward montre au conducteur dans quel ordre le chien doit changer de position grâce à un panneau sur lequel les positions sont dessinées ou écrites, ou sur un tableau d'affichage électronique. Le steward doit se tenir debout à environ 3-5 m du chien et de manière à ce qu'il ne puisse pas voir le chien lorsqu'il montre les instructions de changement de position. Le steward doit changer la position environ toutes les 3 secondes.

Le conducteur doit utiliser les commandements vocaux. Lorsque le conducteur est éloigné du chien, il peut accompagner les commandements vocaux de signaux de la main mais ceux-ci doivent être courts et utilisés simultanément avec les commandements vocaux. Après le dernier commandement «couché», le conducteur retourne vers le chien et lui commande de s'asseoir (sur instruction du steward).

Instructions : L'accent doit être mis sur la vitesse à laquelle les changements de position s'opèrent, sur la netteté des positions, sur le fait que les positions sont bien tenues et sur les déplacements du chien.

Si le chien bouge plus qu'une longueur de corps au total depuis le point de départ (dans n'importe quelle direction), l'exercice est raté (=0). Si le chien se déplace d'une longueur de corps, il ne peut pas marquer plus de 5. Pour évaluer la distance de déplacement, toutes les distances de déplacement sont additionnées (aller-retour, latéralement, etc.).

Si le chien rate l'une des six positions, il ne peut lui être décerné plus de 7 points. Si le chien rate deux positions, l'exercice est raté (=0). De même si le chien saute une position et prend la position suivante, l'exercice est raté (=0)

Le chien doit changer de positions au moins 5 fois sur commandement pour avoir des points.

Il ne peut être décerné plus de 8 points si le chien doit recevoir deux commandements pour un changement de position. Désobéir à un second commandement pour une position donne lieu à une position ratée. Le premier commandement supplémentaire pour une position donne lieu à une perte de 2 points et les suivants à une perte de 1 point.

Un troisième ordre peut être donné sur une position, si cela peut être fait dans le temps imparti, afin que le prochain changement de position puisse être effectué. Une position effectuée après une troisième commandement est cependant une position manquée.

L'usage intensif de la voix et des gestes de la main exagérés ou continus / prolongés donnent lieu à une perte de points. (Voir règlement général).

Si le chien s'assied avant le retour du conducteur, il ne peut lui être décerné plus de 8 points.

Il est possible d'obtenir des points pour cet exercice même si 3 – 4 des positions n'ont été réussies qu'après un commandement supplémentaire, si le chien a obéi aux commandements supplémentaires immédiatement et a pris des positions correctes, nettes et que l'exercice est - par ailleurs – bien exécuté selon la description.

SECRET 40

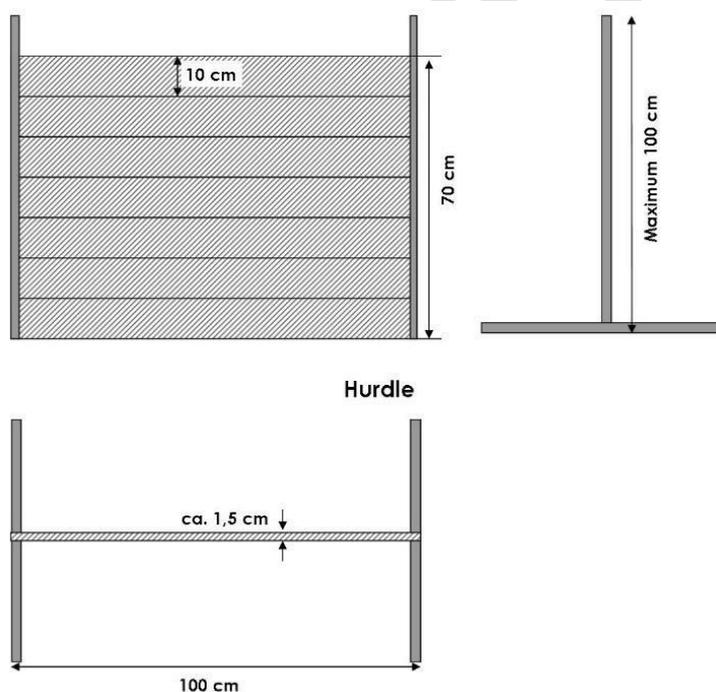
VII ANNEXES

ANNEXES 1.1 Haie

Schéma des obstacles pour l'exercice 8 en classe 1, exercice 9 en classe 2 et exercice 8 en classe 3.

La hauteur maximum pour la classe 1 & 2 est de 50 cm et pour la classe 3 la hauteur maximum est de 60 cm.

Les barres latérales doivent être d'environ 1 m de haut. Les pieds de l'obstacle doivent être tels que l'obstacle soit stable. Une longueur recommandée des pieds serait d'environ 80-100 cm, selon la construction

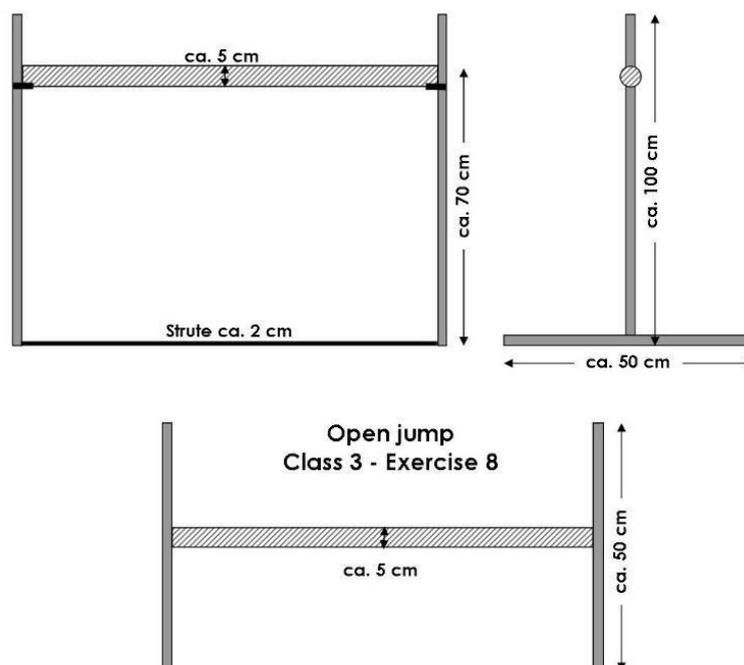


ANNEXE 1.2 Saut

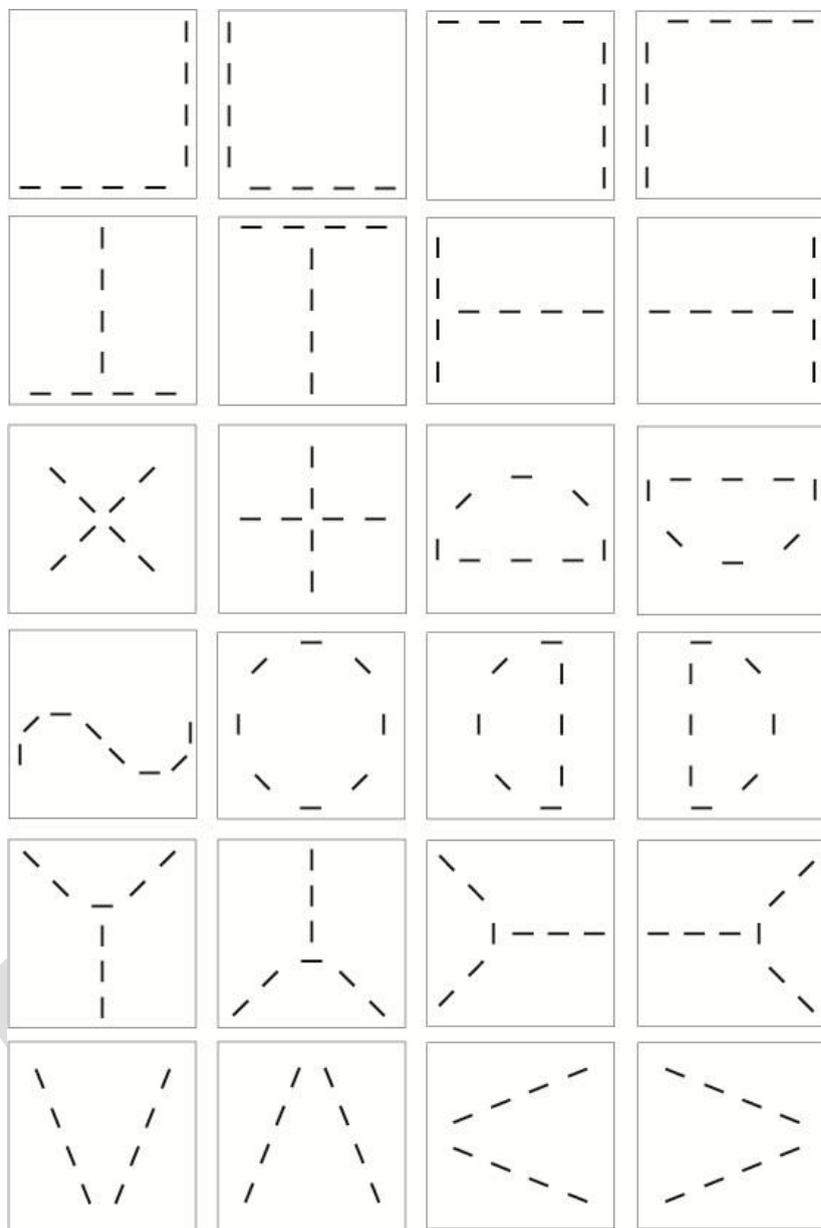
Schéma de l'obstacle ouvert de l'exercice 9 en classe 2 et de l'exercice 8 en classe 3.

La hauteur maximale pour la classe 2 est de 50 cm et pour la classe 3, la hauteur maximale est de 60 cm.

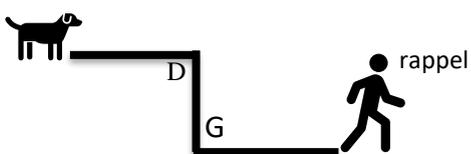
La barre est posée librement, de manière à ce qu'elle puisse tomber d'un côté ou de l'autre. Il peut y avoir une fine barre de connexion à la base, pas plus haute que 2 cm. Il est recommandé que les supports de la barre soient concaves, de manière à ce que le vent ne puisse la renverser facilement. Il ne doit pas y avoir de supports supplémentaires pour la barre, seulement ceux sur lesquels elle est posée. La longueur des pieds doit être de 0,5 mètre au moins.



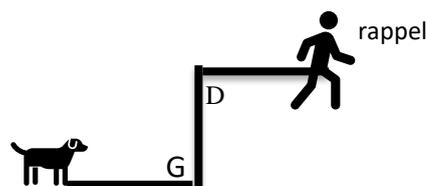
ANNEXE 2- Suggestions pour le placement des objets de l'exercice dans odorat et rapport classe 3.



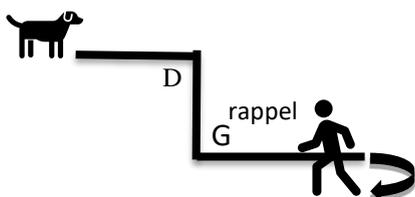
ANNEXE 3- Schémas des positions dans la marche et règles concernant les ordres du steward



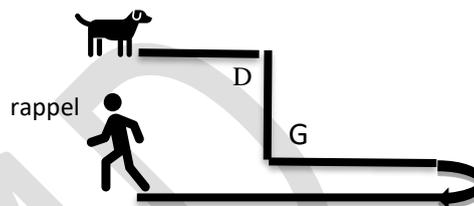
Commandes steward:
Exercice positions dans la marche commence: marchez pas normal, commande, à droite, à gauche, appelle le chien



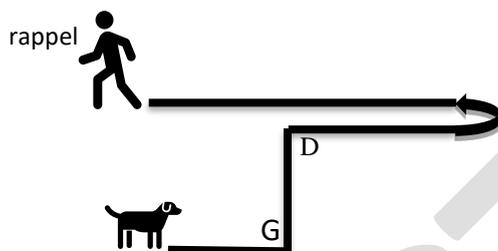
Commandes steward:
Exercice positions dans la marche commence: marchez pas normal, commande, à gauche, à droite, appelle le chien



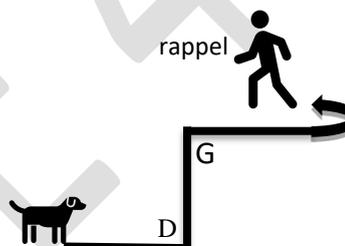
Commandes steward:
Exercice positions dans la marche commence: marchez pas normal, commande, à droite, à gauche, demi-tour, appelle le chien



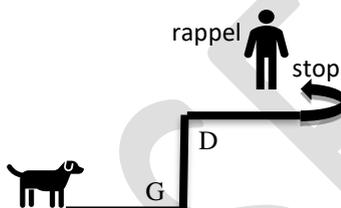
Commandes steward:
Exercice positions dans la marche commence: marchez pas normal, commande, à droite, à gauche, demi-tour, appelle le chien



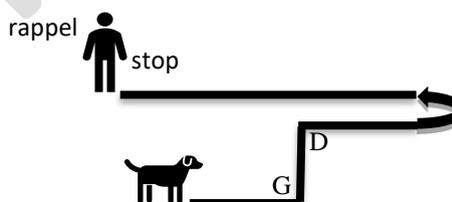
Commandes steward:
Exercice positions dans la marche commence: marchez pas normal, commande, à gauche, à droite, demi-tour, appelle le chien



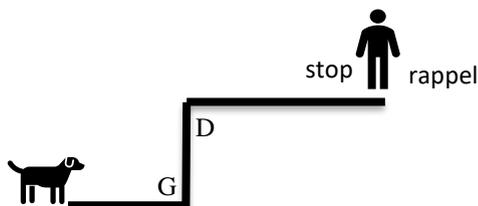
Commandes steward:
Exercice positions dans la marche commence: marchez pas normal, commande, à gauche, à droite, demi-tour, appelle le chien



Commandes steward:
Exercice positions dans la marche commence: marchez pas normal, commande, à gauche, à droite, demi-tour, stop, appelle le chien



Commandes steward:
Exercice positions dans la marche commence: marchez pas normal, commande, à gauche, à droite, demi-tour, stop, appelle le chien



Commandes steward:
Exercice positions dans la marche commence: marchez pas normal, commande, à gauche, à droite, stop, appelle le chien

ANNEXE 4.1- Modèles pour le groupe de cônes dans tous les exercices « envoi autour d'un groupe de cônes »

Ce sont des suggestions pour les ex.1.8, ex.2.9 et ex.3. 8. Il est important que la zone soit complète, c'est-à-dire largeur et profondeur doivent être d'approximativement 70 – 80 cm. **Les cônes peuvent être de différentes couleurs ou de la même couleur, mais le même modèle doit être utilisé pour tous les compétiteurs d'une même classe. Les cônes doivent être de la même hauteur.**

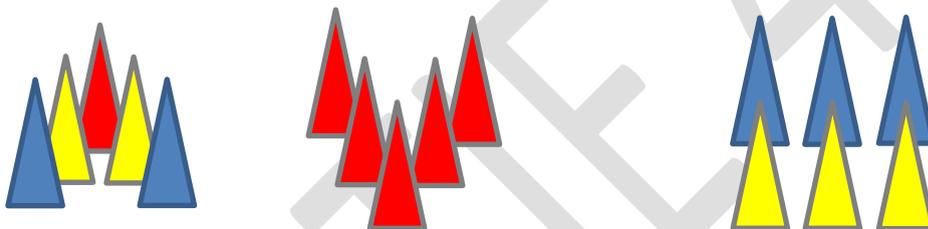
Dans les compétitions de championnats, le groupe de cônes doit être utilisé. Un baril peut être utilisé dans les concours ordinaires.

La largeur et la profondeur du groupe de cônes doit être de 70 – 80 cm. La hauteur doit être de 40 – 50 cm.

Avec comme hypothèse que la base d'un cône est de 25 x 25 cm, nous avons 75 cm si on place 3 cônes l'un à côté de l'autre ; cela laisse comme possibilité d'avoir un espace de 2 – 3 cm entre les cônes.

Placer 2 cônes (4 cônes forment un carré), l'espace entre les cônes sera de 20 cm.

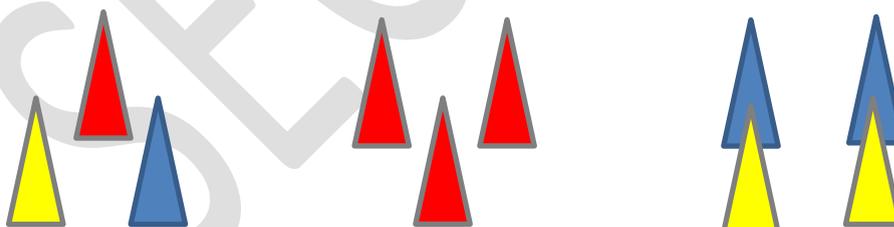
Il est recommandé qu'en classe 1, les cônes soient plus près et donc qu'on utilise plus de cônes, il y a donc moins de tentations de courir entre les cônes.



Modèles de groupe de cônes

La surface des cônes doit couvrir 0,4 – 0,5 m²

La hauteur des cônes sera approximativement de 40-50 cm



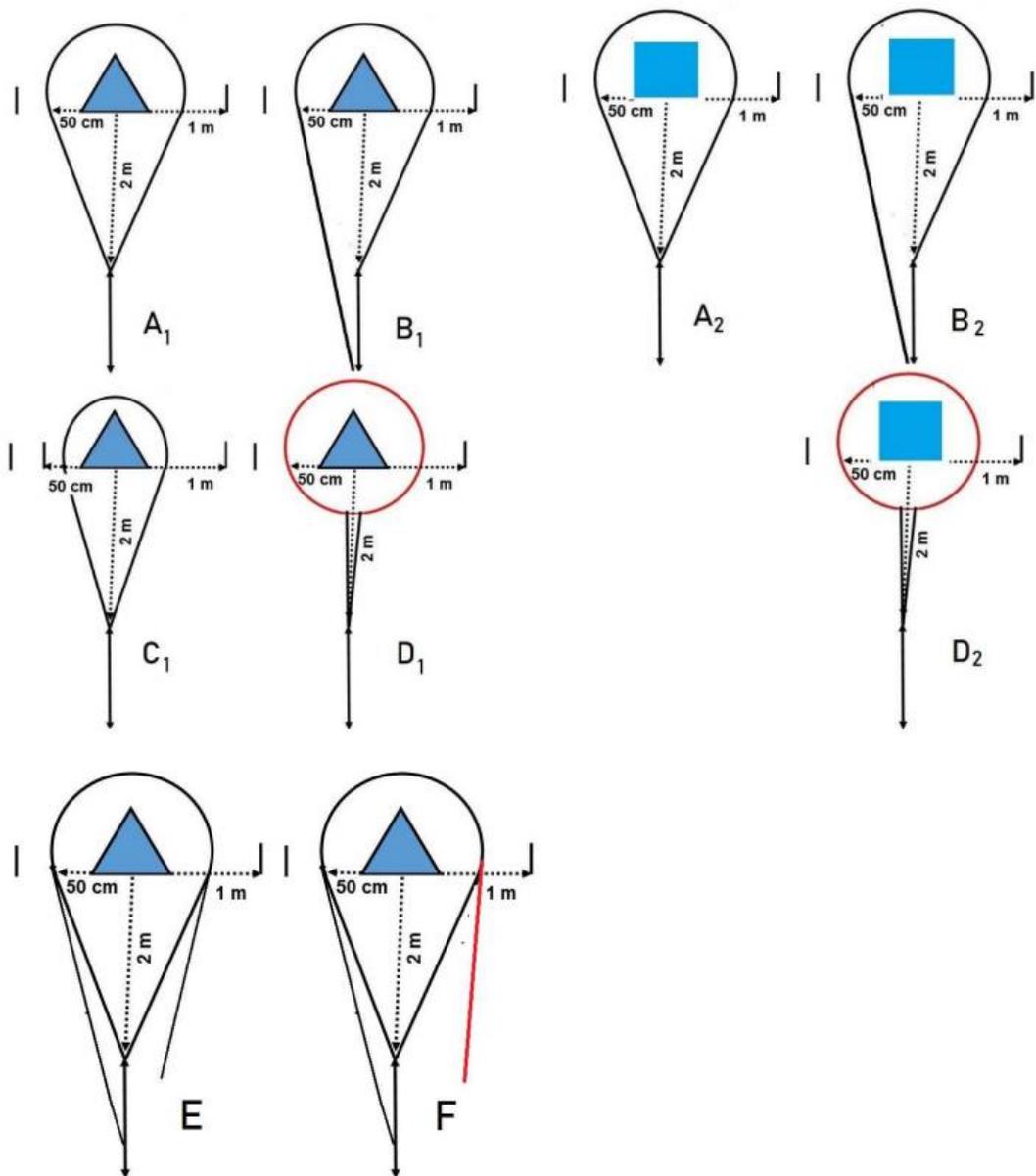
Alternative: tonneau

Diamètre approximatif 70 – 80 cm



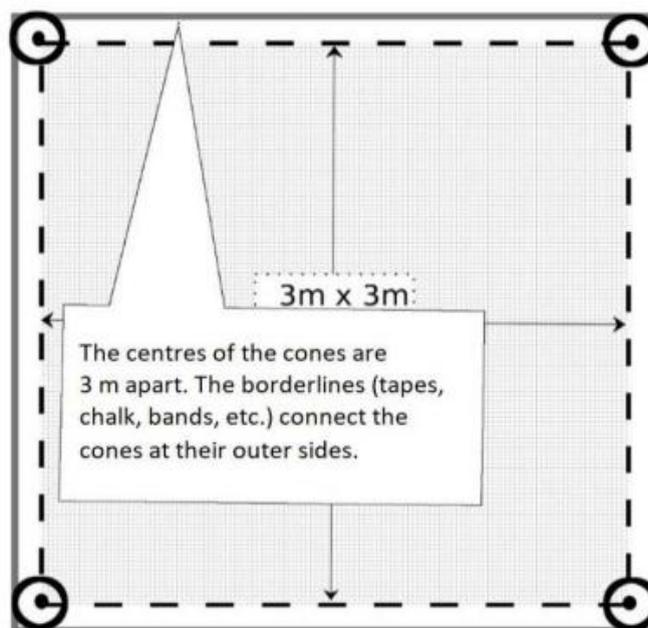
ANNEXE 4.2 Itinéraires pour courir autour d'un groupe de cônes.

Les routes A – E sont de bonnes routes. Une distance trop étroite serait inférieure à 5 à 10 cm pour chiens de taille moyenne



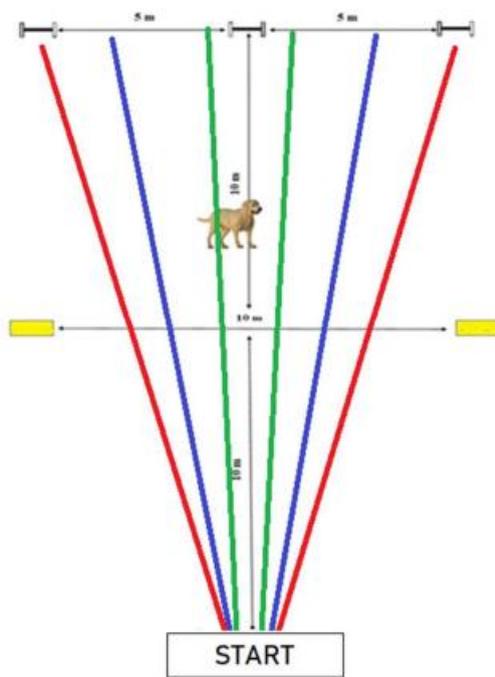
ANNEXE 5- Détails pour composer le carré

Construction du carré et placement des bordures et des cônes du carré pour l'exercice 1.5 & 2.5 & 3.6



ANNEXE 6 - Quelques itinéraires du chien dans le rapport directionnel

L'espace vert est raisonnablement droit et direct. Au-delà de cela (1/2-2) les notes sont réduites en fonction de l'itinéraire, de la concentration et de la sinuosité possible.



SE